

RAPPORT DE GESTION 2016

de la Municipalité à l'intention du Conseil communal



Rapport No 05/2017

de la Municipalité au Conseil communal

relatif

à la gestion communale durant l'année 2016

Date et lieu proposés pour la séance de la commission de gestion

le mardi 6 juin 2017

à 19h00 à la Villa Mounsey, rue du Marché 8 à Montreux

Table des matières

CONSIDERATIONS GENERALES	1
	3
	3
· ·	
'	s
	oopération, relations internationales
	25
_	
Office de la population	
	INES33 33
Finances	
Finances et chiffres 2016 (budget)	
Liquidités et emprunts	
COREMI (Commission de recours e	en matière d'impôts)35
Assurances	
Affaires immobilières	
Informatique	
Personnel communal	
Service des ressources humaines .	46
PATRIMOINE. SPORT ET MOBILIT	E50
	50
Secrétariat des locations	50
Terrains et bâtiments locatifs	50
Bâtiments publics et administratifs	51
Bâtiments scolaires primaires et se	condaires 53
Lieux de culte	56
Entretien des installations sportive	s et bains publics56
Parking du Marché, Parking Donne	er et gestion de parkings en ouvrage57

	Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux	58
	Office du sport et des installations sportives	59
	Énergie	64
	Agenda 21	67
	Transports publics et Mobilité	69
	Forêts	72
	FAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSEES GENERATIONS	
	Office du logement	76
	REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)	77
	Autres tâches de la Direction	78
	Animation socio-culturelle et travail communautaire	80
	Ecoles	83
	Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)	83
	Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est	84
	Conseillère Ecole-Famille	88
	Service de Santé Scolaire	88
	ONOMIE, CULTURE ET TOURISME ES ACTIVITES	
	ES ACTIVITES	90
		90 90
	ES ACTIVITES Economie Culture	90 90 94
	Economie	90 90 94 .103
	ES ACTIVITES Economie Culture Tourisme	90 90 94 .103 .106
	ES ACTIVITES Economie Culture Tourisme Autres institutions	90 90 94 .103 .106
L	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités	90 90 94 .103 .106 .110
L UR	ES ACTIVITES Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale	90 94 .103 .106 .110 .110
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS	90 90 94 .103 .106 .110 .110
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE	90 94 .103 .106 .110 .113 113 .113
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE Service de l'urbanisme.	90 94 .103 .106 .110 .113 113 .113
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE Service de l'urbanisme Aménagement du territoire	90 94 .103 .106 .110 .113 113 .113 .113
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE Service de l'urbanisme Aménagement du territoire Police des constructions	90 94 .103 .106 .110 .113 .113 .113 .115 .122
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE Service de l'urbanisme Aménagement du territoire Police des constructions Autres tâches	90 94 .103 .106 .110 .113 .113 .113 .115 .122 .123
L UR	Economie Culture Tourisme Autres institutions Bibliothèque municipale Généralités BANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS E TERRITOIRE Service de l'urbanisme Aménagement du territoire Police des constructions Autres tâches Travaux Publics	90 94 .103 .106 .110 .113 .113 .113 .115 .122 .123

Projets – Chantiers	129
VOIRIE, JARDINS ET ACTION SOCIALELES ESPACES	
Voirie, Jardins et Action Sociale	
Voirie	133
Espaces verts	138
Vœux et observations sur la gestion 2015 émis par la Commission Conseil communal	n de gestion du 144

N.B.: Afin de simplifier la lecture du rapport de gestion, vous trouverez entre parenthèses, à titre comparatif, les chiffres reflétant les résultats de l'année 2015, par exemple : rapport de gestion 2016 (2015).

RAPPORT

de la Municipalité de Montreux

au Conseil communal

sur la gestion communale durant l'année 2016

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes, de l'article 34 du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et de l'article 158, al. 1, du Règlement du Conseil communal du 4 décembre 2014, la Municipalité a l'honneur de vous présenter le rapport No 05/2017 sur sa gestion durant l'exercice 2016.

CONSIDERATIONS GENERALES

A l'instar de l'année dernière, la Municipalité a également rédigé un rapport de gestion dit « grand public », qui ne reprend que les principaux éléments qui ont occupé l'administration durant l'année 2016.

Le présent rapport, par contre, décrit dans le détail les activités des différents services et permet de comparer les chiffres des années 2015 et 2016. Destiné prioritairement au Conseil communal, il est également un document important pour la documentation des archivistes.

La Municipalité relève que la marche de l'administration s'est déroulée normalement et elle tient à exprimer sa reconnaissance à tous les membres du personnel communal¹, pour leur travail et leur engagement, qui ont de manière générale donné entière satisfaction.

1

_

¹ Par souci de lisibilité, les termes génériques masculins sont le plus souvent employés dans le rapport. Ils désignent aussi bien les hommes que les femmes.

ADMINISTRATION GENERALE LA COMMUNE

Conseil communal

En 2016, l'organisation du Conseil communal a été la suivante :

Présidents : M. Lionel WINKLER, jusqu'au 30 juin

M. Christian BÉCHERRAZ, dès le 1^{er} juillet

1^{er} Vice-président : M. Christian BÉCHERRAZ, jusqu'au 30 juin

Mme Catherine BUCHET BULLIARD, dès le 1^{er} juillet

2^{ème} Vice-président : Mme Catherine BUCHET BULLIARD,

jusqu'au 30 juin

M. Yanick HESS, dès le 1^{er} juillet

Scrutateurs: M. Julien KUNDERT, jusqu'au 30 juin

M. Edgar SCHNEIDER, jusqu'au 30 juin
 M. Raphaël CORBAZ, dès le 1^{er} juillet
 M. Vincent HALDI, dès le 1^{er} juillet

Scrutateurs

suppléants: M. Raphaël CORBAZ, jusqu'au 30 juin

M. Alioune DIOP, jusqu'au 30 juin
 M. Arnaud GRAND, dès le 1^{er} juillet
 M. Antony HUYS, dès le 1^{er} juillet

Secrétaire : Mme Charlotte CHEVALLIER

Secrétaire suppléante : Mme Jacqueline BURRI GAIGNAT

Huissier: M. Jean-Michel TALON

Huissier suppléant : M. Patrick TALON

Les élections communales du 28 février 2016 ont donné lieu, s'agissant de la répartition des sièges au sein du Conseil communal, aux résultats suivants :

- parti libéral-radical (ci-après PLR) : 42 sièges (39 sièges en 2011) ;
- parti socialiste et indépendants de gauche (ci-après PS) : 28 sièges (29 sièges en 2011) ;
- « les Verts » (ci-après VER) : 12 sièges (11 sièges en 2011) ;
- Union démocratique du centre (ci-après UDC) : 11 sièges (11 sièges en 2011) ;
- Montreux Libre et Alliance du Centre (ci-après ML) : 7 sièges (10 sièges en 2011) ;

- parti pirate : 0 siège (pas présent en 2011).

De plus, le scrutin relatif au Conseil communal a donné lieu à deux recours :

- un recours, antérieur au déroulement de celui-ci, concernait le contenu des enveloppes adressées aux électeurs et qui a été rejeté par le Conseil d'Etat ;
- un recours postérieur au déroulement du scrutin (qui a entraîné un recomptage, sous l'autorité de la préfecture, de l'ensemble des bulletins; ce recomptage n'a entraîné aucune modification de la répartition des sièges, mais le constat de très petites différences dans l'ordre des « viennent-ensuite » au sein de deux listes). Le recours a été très partiellement admis par le Conseil d'État, en ce sens que ce dernier a ordonné une nouvelle publication des résultats tenant compte des éléments susmentionnés.

Le Conseil communal et la Municipalité entrant en fonction le 1^{er} juillet 2016 ont été assermentés le 15 juin 2016 par le Préfet du district Riviera Pays d'Enhaut.

Dans le tableau ci-dessous, les différents partis politiques représentés au sein du Conseil communal de Montreux sont abrégés comme déjà mentionné ci-dessus, étant précisé que la dénomination « Indépendant » (IND) spécifie une personne élue sur une des listes susmentionnées, mais qui a quitté son groupe politique depuis lors, sans pour autant démissionner du Conseil communal.

	Liste des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2016										
1	AL JUNDI Ihab	PS	26	DEGERAB Bassam	VER	51	GRANGIER Carole	PLR	76	NUSSBAUM Pierre-Yves	PS
2	AL JUNDI Jonathan	PS	27	DEMARTINI Laurent	PLR	52	GREMAUD Andrea	PS	77	PABST Cyril	PLR
3	ALLENBACH Christian	VER	28	DEPALLENS Yves	PLR	53	GROGNUZ Patrick	PLR	78	PILLOUD Romain	PS
4	ANTONIJEVIC Nathalie	PS	29	DESPOND Florian	PLR	54	HALDI Vincent	ML	79	POCHON François	PLR
5	AUBORT Patrick	PLR	30	EHINGER Mathieu	PLR	55	HESS Yanick	PLR	80	POSTERNAK Michel	PLR
6	BARBEY Stéphane	IND	31	FASTIGGI Carola	ML	56	HUYS Anthony	PS	81	POZZI Silvano	PLR
7	BAUMANN Julianne	UDC	32	FEISSLI Carolanne	PS	57	IMHOF Alain	PS	82	PRIVET Christophe	ML
8	BÉCHERRAZ Christian	PS	33	FEMIA Bruno	PS	58	JORGE José	PS	83	RADULJICA Olivier	PS
9	BLANC Olivier	VER	34	FILIPPONE Joe (Joseph)	PLR	59	JOST Anne-Céline	PLR	84	RAIS Pierre	PS
10	BONGARD Michel	VER	35	FORCLAZ Jean-Marc	PLR	60	JOURDAN Jean-Noël	UDC	85	RODMAN Ida	VER
11	BONJOUR Tanya	PS	36	FURRER Grégoire	PLR	61	KIALA Jean Jacques	PS	86	SAITO Anne	VER
12	BOVAY Gregory	PLR	37	GAIGNAT Christian	UDC	62	KUNDERT Julien	VER	87	SCHMID Bernard	PLR
13	BRUNNER Geneviève	PLR	38	GAILLET Prisca	PS	63	KUNDERT Yves Laurent	VER	88	SCHNEIDER Edgar	UDC
14	BUCHET BULLIARD Catherine	UDC	39	GAY Claude-Pascal	PLR	64	LAUBER FÜRST Susanne	ML	89	SCHOENEICH Heinz	PLR
15	BÜCHLER Nicolas	PS	40	GENIER MÜLLER Sandra	PLR	65	LOMBARDO Christophe	PLR	90	SIERRO Laurence	PLR
16	BÜHLER Anne-Lise	PLR	41	GETAZ Emmanuel	ML	66	LUDER Tal	UDC	91	SPAHN Pierre-André	PLR
17	BURKI Christian	PS	42	GIULIANO Angelo	PLR	67	MAMMARELLA Claudio	PS	92	STAEGER Alexandre	ML
18	CARDINAUX François	PLR	43	GOLAZ Denis	PS	68	MANZINI Daniel	PS	93	STREICHER Bibiana	PLR
19	CHEVALLEY Julien	PLR	44	GONZALEZ Francis	PLR	69	MEICHTRY Franco	UDC	94	TSCHOPP Bernard	PLR
20	CHEVALLEY René	UDC	45	GORI Mario	PS	70	MEILLAUD Daniel	UDC	95	TSCHOPP Vincent	ML
21	CHEVALLIER Charlotte	PS	46	GOTE Armin	PS	71	MENZI Pablo	UDC	96	VERNIER Christian	PLR
22	CHIARADIA Florian	VER	47	GOTE Irina	PS	72	MEYER Jörg	PLR	97	WALTHER Eric	VER
23	CORBAZ Raphaël	PLR	48	GRANATO Michel	PLR	73	MÜLLER Olivier	PLR	98	WINKLER Lionel	PLR
24	CORNAZ Susanne	PLR	49	GRAND Arnaud	PLR	74	NEFF Amiira	PS	99	ZAKINE Franklin	UDC
25	COUSIN Gaëtan	VER	50	GRAND François	PLR	75	NICOLLIER Mélanie	PLR	100	ZULAUF Michel	PS

Depuis le début de la nouvelle législature, le Conseil communal a enregistré les démissions de :

M. Jean-Daniel ROCHAT (UDC), M. Mickaël BULLIARD (UDC), Mme Sarah BOULAHCHICHE (PS).

Le Conseil communal s'est réuni neuf fois, le nombre de Conseillers communaux présents aux séances a varié de 74 (78) à 88 (90) personnes, générant ainsi une participation moyenne de 81,6% (84,6%).

Durant ces séances, le Conseil communal a notamment traité des objets suivants :

Numéro	Texte
01/2016	Préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) à la réalisation de l'Espace régional des Pléiades, à Blonay ;
02/2016	Préavis relatif à la révision des statuts du Service Intercommunal de Gestion (SIGE) du 10 décembre 2001;
03/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit du patrimoine administratif de CHF 1'425'000 au maximum et d'un crédit complémentaire au budget 2016 de CHF 167'000 pour le remplacement des applications communales de gestion informatique ;
04/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 120'000 au maximum pour l'élaboration de l'étude de l'assainissement, de la sécurisation et du réaménagement du port du Basset ;
05/2016	Rapport relatif à la gestion communale durant l'année 2015 ;
06/2016	Préavis relatif aux comptes 2015 du Fonds culturel Riviera ;
07/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'750'000 au maximum pour la construction et l'aménagement d'un parking d'échange avec une interface transports publics à Chailly ;
08/2016	Préavis relatif à l'amélioration de la desserte en transports publics des lignes desservant Chailly et l'autorisation de porter au budget de l'année 2017 et suivantes le montant de CHF 927'000 nécessaire à cette amélioration, à intégrer dans les charges thématiques de la péréquation cantonale ;
09/2016	Rapport relatif à l'étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera, en réponse complémentaire et définitive à l'interpellation déposée dans les conseils communaux de la Riviera. « Crédit d'étude sur la faisabilité de la fusion des dix communes de la Riviera » ;
10/2016	Préavis à la gestion et les comptes 2015 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) ;
11/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 4'950'000 au maximum, sous déduction de subventions et participations à recevoir, pour la rénovation des toitures, de l'éclairage, du parvis d'entrée, des peintures intérieures et extérieures, ainsi qu'une amélioration de la ventilation de la salle Omnisports du Pierrier, à Clarens;
12/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 650'000 au maximum pour le renouvellement du tracteur forestier de débardage et l'acquisition d'un nouveau tracteur de travail, à la réorganisation des activités hivernales de la section forêts et à la création d'un poste de forestier-bûcheron ;

Numéro	Texte
13/2016	Préavis relatif aux comptes communaux 2015 ;
14/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'455'000 au maximum pour la réhabilitation du système de filtration de l'eau de la piscine de la Maladaire ;
15/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une subvention de CHF 100'000 en faveur de l'organisation de dix manifestations dans le cadre des 150 ans de la FSG Montreux ;
16/2016	Rapport-préavis relatif à la prolongation du règlement instituant une aide financière à l'achat d'abonnements de transports publics ;
17/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'897'912.95, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour couvrir les frais liés aux travaux urgents effectués sur des biens publics suite aux intempéries survenues de 2013 à 2015 ;
18/2016	Préavis relatif à l'adoption de la servitude de passage public à pied au travers du plan partiel d'affectation (PPA) « La Corsaz » ;
19/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une subvention annuelle de CHF 50'000 en faveur de l'organisation du Montreux Trail Festival, à porter aux budgets 2017, 2018 et 2019 ;
20/2016	Rapport-préavis relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000 ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000, à financer par crédit complémentaire, en faveur de la Fondation du Festival du rire ;
21/2016	Rapport relatif au postulat de Monsieur le Conseiller communal Emmanuel Gétaz intitulé « Pour une étude sur la réaffectation du bâtiment, propriété de la Commune, abritant actuellement l'Audiorama à Territet, notamment pour analyser l'opportunité de la création de logements » ;
22/2016	Préavis relatif au projet d'arrêté d'imposition pour les années 2017 et 2018 ;
23/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et acquisitions d'immeubles jusqu'à concurrence de CHF 300'000 par cas, à accorder à la Municipalité pour la législature 2016 – 2021 ;
24/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de placer les disponibilités de la Commune à accorder à la Municipalité pour la durée de la législature 2016 – 2021 ;
25/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une autorisation générale de plaider à accorder à la Municipalité pour la durée de la législature 2016 – 2021 ;
26/2016	Préavis relatif aux compétences financières de la Municipalité pour la législature 2016 - 2021, en matière de crédits

Numéro	Texte supplémentaires jusqu'à concurrence de CHF 50'000 par cas et d'acquisition de participations dans des sociétés commerciales jusqu'à concurrence de CHF 150'000 par cas ;
27/2016	Aucun préavis n'a été attribué ;
28/2016	Préavis relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de CHF 75'000, à financer par crédit complémentaire, à titre de participation à la recapitalisation, à hauteur de CHF 300'000 de la Fondation du Septembre musical à Montreux ;
29/2016	Préavis relatif à l'adoption de la servitude de passage public pour piétons au travers du plan de quartier (PQ) « Chernex Village » et de la modification partielle de la servitude de passage public pour piétons No 280452 (09.09.1980) qui régit le passage public des piétons sur la ruelle de la Poste, à Chernex ;
30/2016	Préavis relatif à l'adoption du plan de quartier (PQ) « Chernex Village » ainsi que la vente de la parcelle communale No 2734 pour un montant de CHF 755'000 ;
31/2016	Rapport-préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 62'000 au maximum pour la fourniture et la pose d'afficheurs indicateurs du nombre de places libres dans les parkings et en réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Irina Gote, pris en considération le 3 février 2016 « Pour l'installation aux différents points d'entrées de la Commune, de panneaux indiquant les places libres dans les parkings de la ville ;
32/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 1'088'000 au maximum pour le renouvellement de sept véhicules utilitaires, amorti par prélèvement sur provision et l'acquisition de quatre véhicules utilitaires, pour les services des domaines et bâtiments, sport et de la voirie et des espaces verts ;
33/2016	Préavis relatif à l'adoption des modifications apportées au dossier de révision du Plan général d'affectation (PGA) suite à l'approbation préalable du Département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE) du 10 juin 2015 ;
34/2016	Rapport-préavis relatif à la mise en place d'un dispositif de travail social de proximité (TSP) et à la création d'un poste de « travailleur social hors murs » (TSHM) à 100% sur la Commune de Montreux, ainsi qu'à l'octroi d'un crédit budgétaire de CHF 154'900 (rapport-préavis No 29/2012), ainsi qu'à la pérennisation du dispositif ;
35/2016	Préavis relatif au budget 2017 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)
36/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 665'000 au maximum, pour la rénovation de quatre appartements ;

Numéro	Texte
37/2016	Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'350'000 au maximum, pour le financement de la rénovation des appartements de l'immeuble de la Place des Planches 4, à Montreux et de la création d'un appartement dans les combles ;
38/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un droit de superficie en faveur des sociétés coopératives immobilières SCHaM et SOCIM, grevant une partie de la parcelle communale No 898 sise à la route de Chailly et à l'avenue des Brayères pour la réalisation de 62 logements sur dite parcelle ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 33'691 durant 15 ans ;
39/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif d'un montant de CHF 726'000 au maximum pour couvrir les frais liés aux travaux relatifs à l'entretien des forêts de protection dans le périmètre des Avants ;
40/2016	Préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'360'000 au maximum, pour le financement de la réalisation de la surélévation et de l'assainissement thermique de l'enveloppe, avec remplacement des fenêtres de l'un des bâtiments du collège Etraz ainsi que de la création d'une cage d'escaliers avec ascenseur ;
41/2016	Préavis relatif à la demande d'un crédit d'étude de CHF 473'000 pour l'organisation d'un concours de mandats d'études parallèles et la finalisation de la procédure d'affectation destinée à valoriser les parcelles communales Nos 142 et 2851 - dites ancienne menuiserie Held ;
42/2016	Préavis relatif au budget communal ordinaire pour 2017 ;
43/2016	Préavis relatif au budget 2017 du Fonds Culturel Riviera ;
44/2016	Préavis relatif à la fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement pour la législature 2016 – 2021;
45/2016	Préavis relatif au concept communal en matière d'aide au tiers-monde et à l'octroi d'une aide financière de CHF 83'819 au maximum, à financer par crédit complémentaire, pour une structure hospitalière à Bekoratsaka, région de Sofia sur l'île de Madagascar ;
46/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'084'000 au maximum, pour l'assainissement du passage inférieur routier, dit PI de l'Auberge, sur la ligne CFF du Simplon, à Territet ;
47/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'945'000, sous déduction des subventions cantonales à recevoir, pour couvrir les frais liés aux travaux réalisés et à entreprendre pour assurer la stabilité de certains tronçons routiers communaux sur les hauts de la Commune ;

Numéro	Texte
48/2016	Préavis relatif à la sécurisation et au développement du Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE), à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 3'000'000 au maximum pour les études d'avant-projet dans le prolongement du concours sous forme de mandats d'étude parallèles ;
49/2016	Rapport-préavis relatif à la demande d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 70'000 au maximum, sous déduction de la participation de la Fondation de la ville de Montreux pour l'équipement touristique, pour l'extension du réseau de vélos en libre-service « Riviera Roule » sur la Commune de Montreux et à la réponse au postulat de M. Jean Pierre Buholzer « Mettre à disposition de la population de Montreux et de ses visiteurs des vélos électriques » ;
50/2016	Préavis relatif à l'octroi d'un crédit de CHF 120'000 au maximum, sous déduction des subventions à recevoir, destiné à la réalisation d'études concernant la faisabilité d'un chauffage à distance sur Clarens, le développement d'un concept de chauffage à distance sur Montreux et Clarens, ainsi que l'élaboration d'un cahier des charges permettant un appel d'offres à contracting énergétique pour sa réalisation.

Motions et postulats

9 objets ont été déposés durant l'année 2016 ; ils figurent ci-dessous. Une motion a été retirée par son auteur (elle figure avec la mention *) ; un postulat et deux motions n'ont pas été pris en considération (ils figurent avec la mention **). Les autres postulats et motions déposés durant l'année sont en cours d'examen.

- Motion de M. Christophe PRIVET « Introduction de MCH+ et MCH2. Mise à jour du plan comptable de la Ville de Montreux »;
- Postulat de Mme Anne SAITO « Pour l'aménagement de jardins communautaires à Montreux » **;
- Motion de M. Christophe PRIVET « Aide au logement 2.0 (deux point zéro) »**;
- Motion de M. Franco MEICHTRY « Le démantèlement des bains publics de Clarens s'effectue au mépris de notre démocratie directe et des compétences de notre conseil » **;
- Motion de M. Daniel MANZINI « Pour une meilleure fluidité du trafic à la sortie de l'autoroute en provenance de Vevey : un giratoire à la hauteur de l'hôtel de Chailly » ;
- Motion de M. Christophe PRIVET « Montagne ou lac, il faut choisir! » *;
- Motion de M. Julien CHEVALLEY « Pour un élargissement partiel de la route de la Combe adapté à la hausse constante de la circulation dans le hameau La Rottaz, à Chailly/Montreux »;
- Motion de M. Florian CHIARADIA « Pour un plan directeur de la mobilité douce » ;
- Postulat de M. Olivier RADULJICA « Transparence, voire diminution des coûts en matière de constructions scolaires».

Par ailleurs, il a été répondu séance tenante ou par écrit à 22 (33) interpellations.

Votations

En 2016, les électeurs de la Commune ont été convoqués à huit (six) reprises, à savoir pour :

- 3 élections communales :
 - 28 février :
 - élection au Conseil communal ;
 - élection à la Municipalité 1^{er} tour.

20 mars :

 élection à la Municipalité 2^{ème} tour (pas de scrutin, élection tacite, le nombre de candidatures déposées étant égal au nombre de sièges à pourvoir).

17 avril :

élection à la syndicature (élection tacite).

1 votation cantonale :

20 mars :

 objet No 1 : Acceptez-vous la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux ?

4 votations fédérales :

28 février :

- objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage » ? ;
- objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le renvoi effectif des étrangers criminels (initiative de mise en œuvre) » ? ;
- objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pas de spéculation sur les denrées alimentaires » ? ;
- objet No 4 : Acceptez-vous la modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine (LTRA) (Réfection du tunnel routier du Gothard) ?

– 5 juin :

- objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « En faveur du service public » ? ;
- objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un revenu de base inconditionnel » ?;
- objet No 3 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports » ?;
- objet No 4 : Acceptez-vous la modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA) ? ;
- objet No 5 : Acceptez-vous la modification du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi) ?

- 25 septembre:
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte) » ? ;
 - objet No 2 : Acceptez-vous l'initiative populaire « AVSplus : pour une AVS forte » ? ;
 - objet No 3 : Acceptez-vous la loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens) ?
- 27 novembre :
 - objet No 1 : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (initiative « Sortir du nucléaire ») » ?

Les résultats de ces scrutins se trouvent :

- pour le Canton de Vaud et la Commune de Montreux : sur le site du Canton de Vaud :
 http://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes/
- pour la Confédération : sur le site de la Confédération :
 https://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

Registre civique

- établissement de duplicata des cartes de vote : 21 (21) ;
- établissement des nouvelles cartes de vote : 364 (263) ;
- préparation des élections et votations :
 - mise à jour du rôle des électeurs :
 - départs et décès : 1'101 (1'070) ;
 - arrivées et retours : 785 (760) ;
 - personnes suisses nées en 1998 : 172 (171) ;
 - personnes étrangères ayant le droit de vote sur le plan communal : 4'357 (3'909);
- contrôle des signatures des initiatives et des référendums : 1'899 (2'655) ;
- établissement d'actes de mœurs : 22 (18).

Municipalité

Pour l'année 2016, la Municipalité a été constituée comme suit :

Syndic: M. Laurent WEHRLI

1^{er} Vice-président : M. Caleb WALTHER, jusqu'au 30 juin

M. Christian NEUKOMM, dès le 1^{er} juillet

2^{ème} Vice-président : Mme Jacqueline PELLET, jusqu'au 30 juin

M. Pierre ROCHAT, dès le 1^{er} juillet

Conseiller municipal: M. Alain FEISSLI, jusqu'au 30 juin

Conseiller municipal: M. Olivier GFELLER, dès le 1^{er} juillet

Conseiller municipal: M. Christian NEUKOMM

Conseillère municipale : Mme Jacqueline PELLET

Conseiller municipal: M. Jean-Baptiste PIEMONTESI

Conseiller municipal: M. Pierre ROCHAT

Conseiller municipal: M. Caleb WALTHER

Séances municipales

La Municipalité a tenu 41 séances ordinaires dont sept séances prolongées et six séances assignées à l'étude du projet de budget 2017. Les séances ordinaires ont notamment été consacrées à la réorganisation de l'administration communale, à l'état des lieux et à la mise à jour des règlements communaux, à l'examen de préavis et de rapports, à l'étude de projets, à l'adjudication de travaux, à la délivrance de permis de construire et d'autorisations diverses, à l'engagement de personnel, au versement des différentes subventions, à la suite à donner aux recours.

La Municipalité s'est réunie à l'occasion de deux séminaires, de trois jours chacun, respectivement aux mois d'avril et de novembre à Villars-sur-Ollon.

Sujets approfondis, séances spéciales, visites

La Municipalité a participé aux diverses réunions avec les Municipalités du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

Elle a dialogué et reçu en délégation, tout au long de l'année, différents représentants des Autorités fédérales et cantonales.

Principales activités

Dans le cadre de ses fonctions, M. Laurent Wehrli, Syndic, a notamment participé aux Conférences des Syndics du District de la Riviera Pays-d'Enhaut.

La Municipalité s'est entretenue au niveau communal avec des présidents ou des membres de diverses associations, sociétés locales, présidents des sociétés et associations de villages, comités, syndicats, fondations, notamment avec les membres du Conseil d'administration du Casino Barrière Montreux S.A., du Centre de Congrès Montreux S.A., des Fondations du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Septembre musical et du Marché de Noël, ainsi qu'avec les partenaires du tourisme montreusien et régional.

Presse

La Municipalité a tenu diverses conférences de presse, sans compter les points de presse auxquels elle convie traditionnellement les journalistes le vendredi qui précède chaque séance du Conseil communal, et les différentes interventions dans les journaux, à la radio ou à la télévision.

Préfecture

Conformément à la Loi sur les communes, M. Roland Berdoz, Préfet du District de la Riviera Pays-d'Enhaut, a procédé à l'inspection annuelle de la Commune de Montreux le 2 décembre 2016.

Au cours de sa visite, M. le Préfet a contrôlé, consulté et visé l'ensemble des procèsverbaux et registres de l'administration communale en présence du Secrétaire municipal, et s'est entretenu avec les membres de la Municipalité sur des problèmes d'intérêts généraux et des points particuliers.

La Municipalité tient à relever les excellentes relations entretenues avec la Préfecture dans le cadre de son rôle de relais avec les Autorités cantonales.

Manifestations

Durant l'année sous revue, 999 (916) demandes de manifestations ont été traitées, dont 190 (245) avec délégation ou représentation municipale.

La Municipalité a notamment organisé et participé à :

- la réception en l'honneur des personnes atteignant en 2016 l'âge officiel de la retraite, le 20 janvier;
- l'inauguration officielle de la Villa La Coccinelle, le 17 février ;
- l'inauguration officielle de l'abri à dameuse de Jaman, le 12 mars ;

- l'exposition de photographies en l'honneur des 70 ans de la Fondation Caux-Initiatives et Changement, le 11 avril;
- la co-organisation du vernissage officiel et exposition des projets de restructuration du Montreux Music & Convention Centre, le 15 avril;
- l'inauguration officielle du complexe sportif de la Saussaz, le 21 mai;
- la co-organisation de l'inauguration officielle du Parc Donner, le 28 mai ;
- la co-organisation de la cérémonie à la mémoire du Maréchal Mannerheim, le 4 juin ;
- la co-organisation de la Fête Fédérale de la Musique, les 10 au 12 et 17 au 19 juin ;
- la cérémonie d'installation du Conseil communal et de la Municipalité, pour la législature 2016-2021, le 15 juin ;
- la réception officielle en l'honneur du 50^{ème} Montreux Jazz Festival, le 30 juin ;
- la réception officielle en l'honneur des résidents du Moyen-Orient, le 19 juillet ;
- la cérémonie officielle de la Fête nationale suisse du 1^{er} août ;
- la co-organisation de l'inauguration officielle du nouveau jardin de la Pouponnière de Clarens, le 26 août;
- l'inauguration officielle de la déchèterie intercommunale des communes de Montreux et de Veytaux, le 27 août;
- l'inauguration officielle du buste de Wilhelm Furtwängler, le 28 août ;
- la co-organisation de la journée officielle de la Bénichon, hôte d'honneur Commune de Neyruz, le 28 août;
- la réception officielle des jeunes citoyens, des jeunes étrangers de 18 ans ayant le droit de vote sur le plan communal, des nouveaux bourgeois et des nouveaux Suisses et / ou Vaudois résidant à Montreux, le 8 septembre;
- la réception officielle en l'honneur de la remise du label Cité de l'énergie GOLD, le 9 septembre;
- l'inauguration officielle des salles Theodor & Gabriela Kummer, ainsi que de l'espace
 André Chaney, à la Maison de Quartier de Jaman 8 à Clarens, le 9 septembre ;
- la réception officielle en l'honneur des nouveaux habitants établis sur la Commune de Montreux, le 13 octobre;
- la co-organisation du repas de soutien de la Fondation Lionel Perrier, le 13 octobre ;
- la co-organisation de la cérémonie du souvenir, le 1^{er} novembre ;

- la réception officielle en l'honneur des sportives et sportifs méritants, le 2 novembre ;
- la co-organisation de la cérémonie d'assermentation des naturalisés par le Conseil d'Etat vaudois, le 9 novembre;
- la co-organisation de la réception officielle du Marché de Noël, hôte d'honneur Italie, le 26 novembre;
- au repas de fin d'année du personnel communal, le 2 décembre ;
- la co-organisation de la réception officielle de la 27^{ème} édition du Montreux Comedy Festival, le 4 décembre.

Séances

La Municipalité a participé :

- à la rencontre de la Municipalité avec les Syndics honoraires et les Conseillers municipaux honoraires de Montreux, le 8 février;
- à une rencontre avec la Municipalité de Veytaux, le 9 mai ;
- à une rencontre avec la Municipalité d'Ollon, le 14 juillet ;
- à une rencontre avec la Municipalité de Villeneuve, le 7 novembre.

Par ailleurs, elle a siégé:

- avec la Commission de naturalisation à 16 (17) reprises ;
- avec la Conférence des Chefs de service à trois reprises, le 21 mars, le 23 mai et le 3 octobre, ainsi qu'à un séminaire avec les chefs de service le 8 septembre;
- lors de la séance de la Municipalité et des membres de la COFIN, le 19 mai.
- à une (1) rencontre de la Municipalité avec la CoGest, le 6 juin ;
- à la rencontre avec les Gouverneurs et Présidents des Sociétés de villages, le 11 octobre.

Enfin, elle a participé:

- à deux séances inter-municipales Vevey La Tour-de-Peilz Montreux ;
- à diverses assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

Représentations

- lors du Repas de soutien du Tour de Romandie, le 4 mars ;
- lors du Lunch de printemps de Montreux-Vevey Tourisme, le 15 avril ;
- lors de la journée de présentation du millésime 2015 de la Cave Vevey-Montreux, le 14 mai;
- lors des championnats d'Europe de Taekwondo, du 19 au 21 mai ;
- lors des 115 ans de la société de jeunesse de Glion, le 28 mai ;
- lors des 100 ans de la société des Intérêts des Avants, les 28 et 29 mai ;
- lors du Montreux Volley Masters, du 31 mai au 5 juin ;
- lors de la Fête de la Noble Abbaye des Echarpes Blanches, les 3 et 4 juin ;
- lors des 75 ans de l'Association cantonale vaudoise des hôteliers, le 6 juin ;
- lors de la réception des 40 ans du sport scolaire facultatif, le 24 juin ;
- lors de la Course de montagne Montreux Les Rochers-de-Naye, le 3 juillet ;
- lors du Criterium de Montreux, le 24 août ;
- lors de la Journée des villes suisses à Schaffhouse, les 25 et 26 août ;
- lors de l'Energy Challenge, du 7 au 10 septembre ;
- lors du 26^{ème} Bouchon d'or international de Montreux, les 5 et 6 novembre ;
- lors du Montreux Art Gallery, du 9 au 13 novembre ;
- lors des 100 ans du Lions Club, le 15 novembre ;
- lors du concours suisse de Brass Band, les 26 et 27 novembre ;
- à diverses visites de chantiers et d'entreprises ;
- aux anniversaires de 80 (96) nonagénaires et plus particulièrement de 16 (14) centenaires;
- lors des foires de Brent et des Planches, lors des nuits du jazz au village de Chernex, de la Fête du pain de Tavel, de la Fête au village à Clarens et de diverses manifestations villageoises;
- lors des promotions des différents établissements scolaires publics ou privés, primaires, secondaires ou professionnels, de remises de prix;
- aux concerts et spectacles, inaugurations diverses, salons, compétitions sportives, congrès.

Les collaborations intercommunales

Le tableau ci-après, modifié d'entente avec le SAI (services des affaires intercommunales), représente de manière synthétique les collaborations intercommunales.

APERCU DES COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES SUR LA RIVIERA

Coordination GÉNÉRALE	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE TRANSPORTS ÉQUIPEMENTS	Culture Sports	ÉCONOMIE TOURISME	SÉCURITÉ PRÉVENTION	SERVICES ET INFRASTRUC- TURES TECHNIQUES	SOCIAL SANTÉ (PARTENARIAT CANTON - COMMUNES)
Conférence des syndics (CSD) Communauté intercommunale d'êquipements du Haut-Léman (CIEHL) Conférence des municipalités Vevey - Montreux - La Tour-de-Peilz Autres conférences des municipalités	Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire (CORAT Riviera) Bureau technique intercommunal du cercle de Corsier	Fonds culturel Riviera Conservatoire de musique et école de jazz Montreux-Vevey-Riviera Fonds sportif intercommunal Convention relative à l'utilisation des installations sportives	Association pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey (PROMOVE) Montreux-Vevey Tourisme (MVT) Fondation pour l'équipement touristique de la Riviera Commission intercommunale de la taxe de séjour	Association de communes Sécurité Riviera (Police, CSU, ORPC, SDIS) Commission prévention Riviera Inspection des chantiers Fonds intercommunal de sauvetage Addiction, Action communautaire, travail social (AACTS)	SIGE SATOM VMCV SA Compagnie industrielle et commerciale du gaz SA (CICG) Transports Montreux-Vevey-Riviera (MVR) Périmètre de gestion des déchets urbains de la Riviera (GEDERIVIERA)	Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS) Plateforme santé Haut-Léman (PSHL) Association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est Vaudois (ASANTE SANA)

Structures dont la gestion et la coordination sont assurées par le SAI

Structures indépendantes avec lesquelles le SAI peut être amené à collaborer de façon ponctuelle ou permanente

Les activités en lien avec ces collaborations se trouvent dans les dicastères concernés.

Par ailleurs, chacune des institutions fait l'objet d'un descriptif détaillé qui figure sur le site www.sai-riviera.ch.

Nous pouvons toutefois citer les principaux objets qui ont été traités sur un plan intercommunal en 2016 :

- le préavis relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) à la réalisation de l'espace régional des Pléiades à Blonay;
- La fin des travaux et l'inauguration des installations sportives de la Saussaz à Chailly (athlétisme et football), qui bénéficient à toute la région.

Jumelages, pactes d'amitié et de coopération, relations internationales

Réunion avec les Ambassadeurs et les Consuls, fêtes nationales

La Municipalité a été conviée par différents Ambassadeurs et Consuls pour tenir des séances de travail. Elle a également été représentée à diverses fêtes nationales dont, notamment, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, la Chine, les Emirats Arabes Unis, les Etats-Unis, la Finlande, la France, la Géorgie, l'Etat d'Israël, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Koweït, le Liban, le Maroc, le Mexique, le Qatar, la Roumanie, la Russie, la Serbie, la Slovénie, la Thaïlande, Taïwan, la Turquie et le Vietnam.

Pactes d'amitié et de coopération

M. L. Wehrli, Syndic, s'est rendu en mars, puis en octobre à Montréal (Canada), afin de rencontrer M. D. Coderre, Maire, et de négocier les conditions d'un partenariat entre les deux villes. Le 24 octobre, une entente d'amitié et de coopération a été signée à Montréal. Le but de cette alliance est d'établir une relation de coopération, notamment en faveur des jeunes, et de développer des collaborations au niveau du Montreux Jazz Festival, du Montreux Comedy Festival, du Marché de Noël et des grandes manifestations sportives.

Du 9 au 14 novembre, le Syndic s'est rendu à Xicheng (Chine) en vue de développer les projets d'échanges d'étudiants, mais également culturels et touristiques (Marché de Noël, Festival des Arts, Montreux Choral Festival). Il a rencontré l'Ambassadeur de Suisse et a participé à différentes séances en vue de promouvoir l'image de Montreux.

Du 9 au 11 octobre, le Maire de Chiba (Japon), accompagné d'une délégation, est venu à Montreux pour célébrer le 20^{ème} anniversaire du jumelage Chiba – Montreux. Durant le séjour de la délégation, diverses séances se sont tenues, axées sur les échanges culturels, touristiques et scolaires, et des visites ont été organisées afin de leur permettre de découvrir notre patrimoine.

Des réunions ont eu lieu en décembre avec le Consul du Portugal et une association portugaise, ce en vue de préparer la venue du Portugal en qualité d'Hôte d'honneur du Marché de Noël 2017, et d'étudier la possibilité de mettre en place un pacte d'amitié entre une région du Portugal et la Commune de Montreux.

Visites et rencontres internationales

M. L. Wehrli a reçu le 25 avril et le 30 juin l'Ambassadeur de Suisse au Liban, afin d'échanger sur des questions logistiques et de sécurité en matière de migrants et de réfugiés de guerre. Une séance a également été tenue à Montreux afin de préparer les discussions de la Conférence sur la Paix qui se tiendra en 2017 au Liban. Le Syndic a présenté la situation des réfugiés libanais rencontrés sur place. En raison de ses liens avec le Liban, la Commune de Montreux a été officiellement invitée à participer aux premiers échanges diplomatiques et à ceux qui suivront.

Le 7 mai, M. L. Wehrli s'est rendu en Roumanie afin d'échanger sur le tourisme doux (promenade, marche), le développement du réseau promotionnel et la culture en général.

Le 10 mai, une délégation ministérielle du département des affaires judiciaires internes et externes, travaillant au congrès national chinois, est venue de Chine pour étudier le fonctionnement des Autorités communales, cantonales et fédérales et échanger sur les problématiques de sécurité.

Le 25 mai, une délégation parlementaire de Taiwan est venue rencontrer M. L. Wehrli. Ce dernier s'est ensuite rendu à Taipei du 10 au 11 juillet pour les Jeux internationaux des écoliers (ICG). Enfin, une réunion s'est tenue le 12 septembre à Berne dans laquelle plusieurs aspects culturels et touristiques pouvant rapprocher les deux pays ont été évoqués.

Le 26 mai, un représentant des églises de Clarens (Afrique du Sud) est venu à Montreux et des projets concrets d'aide au développement et à la coopération ont rapidement été mis au point et se sont concrétisés par une action directe.

En mai, une délégation d'artistes chinois est venue en Suisse, via l'association Encre de Chine, et a participé à une exposition le 29 mai à Zermatt. En parallèle, elle a visité la Commune, et plus particulièrement divers lieux montreusiens, en vue d'y organiser prochainement une grande exposition.

SEM l'Ambassadeur de Suisse en Hongrie a assisté à différentes séances qui se sont organisées tout au long de l'année dans le cadre des échanges Suisse – Hongrie. Une délégation de Satoraljaujhely (Hongrie) est venue à Montreux pour rencontrer les représentants du Montreux Noël et notre Autorité. M. L. Wehrli s'est rendu en Hongrie en juillet pour rencontrer l'Ambassadeur de Suisse et les divers contacts hongrois, dont ceux du Lac Balaton. Par la suite, il a assisté à Montreux aux séances sur les lacs européens et il a continué à développer des synergies entre le lac Balaton et le lac Léman.

Au mois d'août, le Syndic, a assisté aux Jeux Olympiques de Rio, Brésil, et a échangé avec différentes personnes du monde du sport et de la politique, mais également avec l'Ambassadeur de Suisse au Brésil et le Président du CIO, en vue de promouvoir Montreux.

Le 29 août, M. L. Wehrli a représenté la Municipalité lors du séminaire lié aux 50 ans de l'Amitié Suisse – Koweït.

Le 26 septembre, une séance a été organisée à la demande de l'Ambassade de Slovénie afin d'étudier les possibilités de collaboration entre le Montreux Jazz Festival et celui de Slovénie.

Montreux a été représentée à diverses séances politiques, organisées pour des associations ou des groupes, notamment le 3 novembre, Suisse – Liban.

Des délégations chinoises de différents districts ont été reçues tout au long de l'année par la Municipalité et divers thèmes ont été abordés selon leurs intérêts respectifs.

Echanges de jeunes étudiants

Les échanges scolaires se sont poursuivis comme de coutume entre les classes de Wiesbaden et de Montreux.

En mars et avril, des échanges ont eu lieu avec une délégation de Clarens (Afrique du Sud), afin de mettre en place les modalités d'un futur échange de jeunes Suisse – Afrique du Sud, qui n'a malheureusement pas pu se concrétiser en 2016.

Du 20 juillet au 4 août, un premier groupe de sept étudiants chinois de Xicheng, et leurs deux accompagnateurs, a été accueilli dans des familles montreusiennes. Les étudiants montreusiens partiront chez leurs correspondants en 2017.

En parallèle, un deuxième groupe de cinq étudiants suisses est parti, du 21 juillet au 4 août, dans des familles à Xicheng (Chine). Les étudiants montreusiens recevront leurs correspondants en 2017.

Durant les deux séjours, des visites culturelles et historiques, ainsi que des joutes sportives ont été organisées par chaque pays. Des rapports ont été présentés par les étudiants sur des thèmes choisis montrant les différences entre les deux cultures.

Du 28 juillet au 11 août, un groupe de six étudiants japonais, accompagné d'une enseignante, a été reçu dans des familles d'accueil suisses. Diverses activités sportives, culturelles et traditionnelles, ont été organisées à leur attention durant leur séjour. Les étudiants suisses partiront chez leurs correspondants en 2017 et prépareront un rapport de voyage.

Séminaire des villes jumelées

Les 22 et 23 avril, un séminaire a été organisé à Wiesbaden, conviant les Syndics de l'ensemble de leurs villes jumelées, en vue d'étudier les différents modes de fonctionnement des villes en matière de jumelage et afin de partager leurs expériences respectives en matière de manifestations et d'échanges d'étudiants. M. L. Wehrli a présenté à ses collègues les aspects sécuritaires et logistiques des festivals et des grandes manifestations montreusiennes.

Manifestations

Du 8 au 14 février, dans le cadre de la préparation de la Fête des Citrons de Menton, une équipe de jardiniers de Montreux est partie à Menton, rejointe pour une journée par M. M. Lacroix, chef du service Voirie et espaces verts, accompagné de ses adjoints.

Ils ont collaboré à la construction des sculptures et des chars d'agrumes et ont créé un espace « Montreux » dans les jardins Bioves.

Du 13 au 14 février, le Syndic, accompagné du Corps de musique Montreux-Clarens, a participé à la partie officielle et aux festivités mentonnaises. Par ailleurs, une visite de la salle des mariages « Cocteau » a été organisée pour eux, ainsi que des réceptions patronnées par la Mairie, le groupe mentonnais de la Capeline et l'Office du Tourisme de Menton. Le Corps de musique Montreux-Clarens s'est produit en concert dans les jardins Bioves et lors du défilé.

Des séances ont également été tenues avec le Député-Maire, l'adjointe à la culture, le chef du protocole, le directeur de la voirie, les responsables des parcs et jardins, l'office du tourisme, le directeur du festival de musique, le directeur des écoles, la direction des écoles et des sports de Menton.

En avril, une délégation est venue de Chine pour participer au 52^{ème} Montreux Choral Festival, accompagnée d'une délégation officielle. Un groupe et une délégation du Montreux Choral Festival ont été reçus cet été à Xicheng.

Le 5 juin, s'est tenue, en présence de nombreux invités, la traditionnelle cérémonie en l'honneur du Maréchal Mannerheim, à Territet. Quelques autres cérémonies et visites à la clinique Valmont ont également été organisées dans l'année, en présence de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur et du Consul de Finlande. De nombreuses séances ont également été organisées en vue de célébrer, en 2017, le $100^{\text{ème}}$ anniversaire de la Finlande et les 150 ans de la naissance du Maréchal Mannerheim.

Du 10 au 13 juin, dans le cadre de la Fête Fédérale des Musiques, une délégation de l'Office du Tourisme de Menton est venue découvrir Montreux.

Dans le cadre du Montreux Jazz Festival, l'Adjointe au Maire de Menton a participé à la partie officielle du 30 juin et des discussions ont eu lieu en vue de développer un échange sportif d'étudiants (ski-voile).

Le 6 octobre, M. L. Wehrli a participé à l'ouverture du Montreux Jazz Café à Singapour.

Les 7 et 8 octobre, la Municipalité a été représentée à l'ouverture du Tokyo Montreux Jazz Festival au Japon. Une séance et une conférence de presse ont également été organisées par l'Ambassadeur de Suisse au Japon, en présence de M. L. Wehrli, du Montreux Jazz festival, d'une délégation montreusienne, de différents sponsors et personnalités japonaises.

Dans le cadre du Marché de Noël, des échanges ont eu lieu avec l'Ambassadeur d'Italie, pays hôte d'honneur en 2016, et des personnalités italiennes. Un repas officiel a été organisé le 26 novembre dans le cadre de l'inauguration du Montreux Noël.

Divers

Diverses autres demandes de jumelages ont été reçues et étudiées tout au long de l'année, mais il n'a malheureusement pas été possible d'y donner une suite favorable.

Administration générale

L'administration générale a acquis et mis en oeuvre le logiciel XpertMeeting, destiné au traitement des séances de la Municipalité.

Tâches principales

Le service (secrétariat de la Municipalité et greffe municipal) a assumé principalement les tâches suivantes :

- préparation, ordre du jour et tenue des procès-verbaux des séances ordinaires, extraordinaires et des séminaires de la Municipalité;
- rédaction et suivi de la correspondance de la Municipalité et de l'administration générale;
- coordination, suivi et préparation de l'ordre du jour des séances du Conseil communal;
- mise à jour des lois et règlements ;
- préparation et tenue de la Conférence des chefs de services communaux, présidée par le Secrétaire municipal;
- rédaction du rapport de la Municipalité sur la gestion communale ;
- gestion de l'économat communal ;
- suivi et coordination des relations avec :
 - les Autorités fédérales ;
 - les Autorités et les départements cantonaux ;
 - la Préfecture ;
 - les Municipalités du Canton et du District de la Riviera Pays-d'Enhaut;
 - les Municipalités des autres Cantons et des Districts voisins ;
 - les gouverneurs, les comités, les syndicats, les fondations, les associations et les sociétés locales.

Naturalisations

Le greffe municipal a assumé diverses tâches en lien avec les demandes de bourgeoisie de Montreux et de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux, facilitées fédérales, facilitées cantonales ou ordinaires.

En 2016, le greffe municipal a distribué 296 (249) formulaires d'enregistrement d'Etat-civil aux ayants droit, un par famille, couple ou individuel, en vue de déposer une demande de naturalisation suisse et vaudoise dans la Commune de Montreux.

364 (322) dossiers en cours ont été traités, représentant 516 (459) personnes, dont 197 (154) nouvelles demandes déposées en 2016 par des hommes et 167 (168) par des femmes, comprenant 8 (6) époux, 48 (40) épouses, 43 (47) garçons et 53 (44) filles.

Auditions	Total Personnes auditionnées	Hommes	Femmes	1ère audition	2ème audition	3ème audition
Francophones	20	10	10	20	2	0
Allophone	107	53	54	98	27	6
Total	127	63	64	118	29	6

Pour l'année sous revue, 144 (121) personnes² sont devenues suisses, vaudoises et montreusiennes. Elles se répartissent comme suit³:

Mesure	Demandes	Hommes	Femmes	Conjoint-es		Enfants	
Wicsul 6				Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Art. 8 LDCV	72	41	31	1	17	12	14
Art. 22 LDCV	18	4	14			1	
Art. 25 LDCV	48	18	30			3	3
Art. 27 LN	6	4	2				
Total	144	67	77	1	17	16	17

12 (1) demandes ont été retirées en cours de procédure.

 $^{^{2}}$ Ce chiffre ne comprend pas les personnes ayant obtenu la bourgeoisie d'une autre commune.

³ Art. 8 LDCV : naturalisation ordinaire ; Art. 22 LDCV : Naturalisation facilitée cantonale des jeunes de la 2^{ème} génération ; Art. 25 LDCV : naturalisation facilitée cantonale des étrangers nés en Suisse ; Art. 27 LN : naturalisation facilitée fédérale.

Communication

La cellule communication a poursuivi son travail de communication et d'information à la population et aux médias, et développé parallèlement l'information interne à l'administration.

Les aspects suivants de ses activités ont particulièrement marqué l'année 2016 :

- site internet: le site a connu une fréquentation stable, avec 50 à 100 visiteurs chaque jour. Le site mobile est pour sa part toujours le plus utilisé, puisqu'il reçoit environ 250 visites quotidiennes. L'agenda, la rubrique déchets, la piscine et les offres d'emploi sont toujours les thématiques les plus prisées;
- réseaux sociaux : la page Facebook communale est passée de 1'240 à 1'814 « J'aime ». Une évolution réjouissante, comparable aux pages de villes de taille similaire et qui confirme l'utilité de ce média. En 2016, la Commune a par ailleurs commencé à utiliser Twitter comme outil de communication, parallèlement à Facebook. Des informations plus officielles sont relayées sur ce réseau social. 80 abonnés suivent ce compte actuellement ;
- Intranet: lancé en avril 2016, l'Intranet communal est la nouvelle plateforme d'information et de communication du personnel communal. De l'annuaire des collaborateurs aux règlements officiels, en passant par les petites annonces et les actualités, le contenu se veut directement utile et accessible aux collaborateurs. L'outil joue un rôle fédérateur et renforce le sentiment d'appartenance à l'employeur communal, dont il marque par ailleurs l'identité. De ses débuts avec une fréquentation d'environ trente personnes par jour, l'intranet est passé à plus de cent cinquante visiteurs quotidiens en fin d'année. Les pages les plus consultées sont l'annuaire des collaborateurs avec 4'500 vues, la revue de presse avec 2'500 vues, et la page « nouveaux collaborateurs » avec 375 vues ;
- Ecrans LED: près de 300 visuels ont été diffusés sur les écrans LED en 2016, soit un nombre presque équivalent à 2015. Environ 140 visuels émanaient des milieux culturels, 60 concernaient le sport, 40 les activités de diverses associations, 40 émanaient directement de la Commune et 10 de Police Riviera;
- Ecran mobile: mis en service en 2016, l'écran géant mobile, monté sur une remorque, est désormais à la disposition des sociétés organisant des manifestations à Montreux, et ce gratuitement. La procédure de prêt mise en place prévoit toutefois le déplacement de l'écran par un transporteur agréé par la Commune, ceci par mesure de sécurité. En 2016, l'écran a été emprunté pour sept manifestations, dont le Volley Masters, le MAG et Montreux Noël, représentant au total 74 jours de prêt;
- « Vivre à Montreux »: quatre éditions du bulletin d'information communal, ainsi qu'une version « grand public » du rapport de gestion destiné aux Conseillers communaux, ont été remis à la population en tout-ménage, soit cinq publications au total. A noter que le programme de législature de la Municipalité pour 2016 2021 était encarté dans le numéro de décembre, portant celui-ci à douze pages au lieu des huit habituelles ;

- Accueil des nouveaux habitants : une nouvelle édition de la brochure d'accueil destinée aux nouveaux habitants a été éditée, seulement en français pour le moment, cette langue étant de loin la plus demandée. De plus, l'organisation, pour la deuxième fois, d'une réception des nouveaux résidents a attiré environ 130 nouveaux habitants à la Maison de Quartier de Jaman 8 ;
- Relations médias: des relations suivies ont été maintenues avec les médias tout au long de l'année. Points de presse, communiqués, « InfoMuni », réponses aux questions et invitations diverses ont jalonné 2016.

Archives de Montreux

Les Archives de Montreux assument la mission légale de collecte, conservation et mise à disposition de documents et de dossiers produits, reçus et gérés par les Autorités et l'administration communale. Ceux-ci peuvent remonter jusqu'à l'année 1269. Elles rassemblent également des archives privées, émanant de familles ou de collectivités locales, des documents iconographiques, ainsi que des collections de journaux régionaux.

Personnel

En 2016, le personnel des Archives a été épaulé durant les quatre premiers mois par l'ancienne apprentie (aucun(e) apprenti(e) n'ayant été trouvé(e) pour la rentrée d'août 2015), chargée d'assurer le service dans la salle de lecture. En outre, les Archives ont accueilli une stagiaire-apprentie pour trois mois, deux stagiaires en formation à la bibliothèque Montreux-Veytaux et deux stagiaires de la Haute école de gestion (HEG) de Genève, filière information documentaire ; ces dernières ont mené à bien l'inventaire des archives du Montreux Jazz Festival, qui n'étaient jusqu'alors pas classées.

En août, une nouvelle apprentie assistante en information documentaire a commencé sa formation au sein de l'équipe des Archives.

Archives publiques

En 2016, les Archives communales ont accueilli 1 (19) mètre linéaire (ml) de versements provenant de l'Administration générale.

Le projet d'élaboration d'instruments de gestion des dossiers d'activité s'est poursuivi au sein de l'Administration générale, qui fait office de service pilote. Les documents d'activité identifiés précédemment se sont vu attribuer des durées d'utilité légales et administratives, ainsi qu'un sort final différenciant les documents destinés à l'élimination de ceux appelés à une conservation définitive.

Par ailleurs, les Archives de Montreux ont coordonné, pour l'année sous revue, la destruction de documents en provenance de tous les services communaux pour un total de 3 (4,2) tonnes, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

Fonds privés et œuvres d'art

Les Archives de Montreux ont réceptionné 9 (11) nouveaux fonds privés, ce qui porte leur nombre à 245 (236). L'acquisition la plus marquante est celle du fonds du Dr René Koenig, rassemblant plus de 1'800 photographies anciennes originales et déjà numérisées, ainsi que des archives et des livres ayant appartenu au collectionneur établi comme médecin à Montreux.

Parmi les mises en valeur de fonds privés, on citera l'ouverture en avril du musée Chaplin's World, à Corsier-sur-Vevey, où sont exposés des originaux et des copies de documents conservés aux Archives communales de Montreux. Cette inauguration, largement médiatisée, a permis de mettre en avant le fait que la Commune de Montreux accueille le patrimoine écrit de Charles Chaplin, depuis plus de 15 ans.

Par ailleurs, les peintures de Théodore Strawinsky, conservées aux Archives, ont fait l'objet d'une exposition à Stade (D) près de Hambourg.

Les Archives ont, entre autres, enrichi la collection des œuvres d'art communales de deux panneaux de faïences découverts sous les décors du White Horse Pub, lors de sa transformation. Les panneaux, représentant l'Île de Salagnon et le Pont sur la Veraye, ont été découpés dans les cloisons sur le chantier, puis restaurés en atelier par des restaurateurs professionnels. Sans l'intervention de la Commune et l'attitude coopérative des propriétaires, ils auraient probablement été détruits, car ils ne bénéficiaient pas d'une protection légale. Un troisième panneau, représentant le Temple Saint-Vincent, se trouve encore sur place et sera intégré à la nouvelle affectation du bâtiment.

Classement d'archives et inventaires

Les Archives de Montreux poursuivent leur travail d'inventaire. En 2016, 3'827 (2'576) notices d'inventaires ont été saisies.

Parmi les inventaires terminés, on compte celui des archives de l'ancien Cercle de Montreux, de même que celui des archives du Montreux Jazz Festival, désormais consultables en ligne.

Une partie des inventaires sont librement consultables sur Internet, d'autres sont protégés par un mot de passe, tant qu'ils sont en traitement ou s'ils contiennent des données nécessitant une protection.

Consultations, visites et événements

La salle de lecture a connu une fréquentation quotidienne moyenne de plus de 1,9 (2,2) lecteurs, avec un total de 446 (563) visites enregistrées dont 155 (93) nouveaux lecteurs.

En 2016, les Archives ont soutenu les recherches historiques du Musée de Montreux pour l'exposition annuelle sur le théâtre et le divertissement à Montreux, contribué à des projets tels que les 100 ans de la Société des Intérêts des Avants ou le film « Dessine-moi une forêt » produit par Teenergy Production, pour le compte de la Commune.

Enfin, l'acquisition du fonds Koenig a fait l'objet de recensions dans les médias régionaux, tout comme un travail de Mme E. Rinaldi, collaboratrice des Archives, sur la main-d'œuvre italienne et le développement urbanistique de Montreux.

Recherches historiques

Le travail de recherche historique a permis de répondre à 66 (60) demandes de particuliers en 2016. Celles-ci concernent des recherches généalogiques, des demandes liées au patrimoine bâti ou à des lieux montreusiens, ainsi que des questions relatives aux célébrités ayant séjourné dans la région.

Restauration et numérisation

Dans le cadre de l'année sous revue, les Archives ont poursuivi leur travail de numérisation des collections iconographiques et procédé à la numérisation de documents filmiques.

Office de la population

Dans le cadre de ses fonctions, l'Office de la population a répondu, par le biais de son guichet virtuel, à plus de 4'486 (3'504) mouvements, ainsi qu'à 1'432 (1'368) demandes de renseignements et d'attestations.

Cet outil améliore considérablement la collaboration avec les écoles privées, telles GIHE et le groupe SEG, qui comprend HIM et SHMS⁴, le Châtelard, Monte Rosa, Surval, ainsi que St-Georges, en facilitant l'inscription de quelques 2'644 (2'340) étudiants.

Mutations

Les différentes mutations enregistrées sont au nombre de 18'924 (19'516).

Celles-ci comptabilisent les 4'009 (4'027) arrivées/retours, les 4'432 (3'693) départs, les 1'326 (1'498) déménagements, les 214 (327) changements de nom, les 70 (86) séparations, les 244 (166) naturalisations, les 88 (94) divorces, les 131 (105) mariages, les 241 (247) naissances, les 247 (234) décès enregistrés.

Service de la Population de l'Etat de Vaud (SPOP)

Si la collaboration avec le Service de la Population de l'Etat de Vaud (SPOP) est considérée comme positive, ce dernier souffre d'un retard considérable dans l'établissement des autorisations pour les ressortissants étrangers. Cela touche tous les types d'autorisations (EU-Hors UE/AELE).

_

⁴ GIHE: Glion Institute of Higher Education (Ecole hôtelière); SEG: Swiss Education Group (gestion hôtelière et touristique); HIM: Hotel Institute Montreux; SHMS: School of Swiss Hotel Management.

Registre Cantonal des Personnes (RCPers)

La collaboration soutenue avec la cellule LHR a permis de préparer au mieux les données en vue de la migration du système informatique G2i sur NEST, prévue le 02.02.2017.

La population

Au 31 décembre 2016, la Commune de Montreux compte : 26'689 (26'600) habitants.

Quelques constatations

Les 26'689 (26'600) habitants se répartissent ainsi :

- 26'402 (26'283) habitants inscrits en résidence principale (habitants ayant déposés leurs papiers sur la Commune) soit :
 - 14'138 (14'178) suisses, soit 53.87 % (53,30 %);
 - 12'264 (12'422) étrangers, soit 46.13 % (46,70 %).

Sont compris dans les 26'402 (26'283) habitants, les 2'094 (2'340) étudiants inscrits en résidence principale.

- 287 (317) habitants en séjour (habitants inscrits en résidence secondaire et qui ont déposé leurs papiers dans une autre commune), soit :
 - 239 (247) suisses, soit 83.28 % (77,92 %);
 - 48 (70) étrangers, soit 16.72 % (22,08 %).

Par rapport au 31 décembre 2015, la population montreusienne a augmentée de 119 (+211) personnes, soit :

- augmentation de la population suisse inscrite de +207 (+89) personnes ;
- augmentation de la population étrangère inscrite de -88 (+122) personnes.

Le nombre de frontaliers se montent à 738 (+48) personnes.

Les habitants suisses sont principalement d'origine :

- vaudoise avec 7'163 personnes enregistrées ;
- bernoise avec 1'544 personnes enregistrées ;
- fribourgeoise avec 1'216 personnes enregistrées ;
- valaisanne avec 1'018 personnes enregistrées.

Les habitants étrangers sont principalement originaires :

- de France avec 1'909 personnes enregistrées ;
- du Portugal avec 1'816 personnes enregistrées ;
- d'Italie avec 1'508 personnes enregistrées ;
- de Chine avec 987 personnes enregistrées.

Tableau d'évolution de la population depuis 2011

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Population en résidence principale						
Total des Suisses établis	13'757	13'666	13'779	13'842	13'931	
Total des étrangers établis	11'316	11'587	11'994	12'230	12'352	
Population établie	25'073	25'253	25'773	26'072	26'283	26′402
En séjour (secondaire)						
 du Canton de Vaud 	53	59	58	54	50	62
Confédérés	220	205	200	209	197	177
– Etrangers	104	102	94	72	70	48
Total en séjour	377	366	352	335	317	287
Population résidente inscrite	25'450	25'619	26'125	26'407	26'600	26′689

FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES LES RESSOURCES

Finances

Activités et organisation du service

Les principales activités du service des finances se déclinent comme suit :

Comptabilité générale Tenue de la comptabilité jusqu'à la clôture des

comptes, établissement et gestion du budget

Comptabilité des débiteurs Facturation, encaissements, contentieux

Comptabilité des créanciersEnregistrements, paiementsComptabilité des salairesAdministration, paiementsInvestissementsTenue de la comptabilité

Contrôle de gestion Trésorerie, contrôle budgétaire, études et analyses

financières diverses

Affaires immobilières Acquisition et vente de terrains, immeubles

Assurances Gestion du portefeuille et des sinistres

Contrôle interne Implémentation de procédures et de contrôles

Le service effectue également certaines de ces tâches pour :

- l'Association Sécurité Riviera (ASR) ;
- la Fondation de la Saison culturelle de Montreux ;
- la Taxe intercommunale de séjour ;
- la Fondation de la Ville de Montreux pour l'équipement touristique.

L'établissement et la gestion des factures pour les impôts fonciers qui représentent plus de neuf millions de francs sont effectués directement par le service, alors que toute la gestion des autres recettes fiscales est du ressort de l'Administration cantonale des impôts.

Finances et chiffres 2016 (budget)

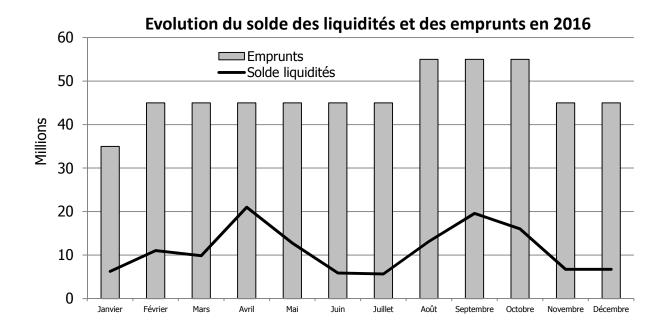
Montreux c'est:

- un budget de plus de 140 millions de francs ;
- des investissements de plus de 20 millions de francs ;
- une marge d'autofinancement de 2,3 millions de francs ;
- 15'000 factures fournisseurs ;
- 28'000 factures émises.

Liquidités et emprunts

Pour l'année en cours, la Commune de Montreux a augmenté son endettement pour atteindre la somme de CHF 45 millions d'emprunts.

Une partie de la dette a été consolidée pour profiter de taux historiquement bas pour les prêts de longues durées.



Emprunts	
Du 30.06.15 - 30.06.25 CP Poste (0.75%)	15'000'000
Du 30.11.16 - 30.11.26 Compensation AVS (0.30%)	10'000'000
Du 30.11.16 - 28.11.31 CP Migros (0.625%)	10'000'000
Du 27.04.15 - 26.04.35 CP Lucerne (1.00%)	10'000'000
Total des emprunts à CT	45'000'000

COREMI (Commission de recours en matière d'impôts)

Le service des finances prépare et coordonne les séances de la COREMI. Cette commission composée de trois membres et de deux suppléants peut être saisie des objets mentionnés dans le tableau ci-dessous, et a traité, durant l'année 2016, le nombre de cas suivants :

Objets	Nombres	Facturés par
Impôt foncier	1	Commune
Impôt sur les chiens	1	Office d'impôt (<i>sur informations transmises par la Commune</i>)
Taxe de séjour	2	Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Commune
Taxe sur les résidences secondaires	36	Commission intercommunale de la taxe de séjour de la Commune
Taxe sur les déchets	19	Commune

La Commission s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2016.

Assurances

Dans le rôle de coordination des tâches administratives relatives aux assurances, le service des finances a traité seize cas d'assurances, soit :

- responsabilité civile : deux cas ;
- flotte véhicules : cinq cas ;
- assurance Strada (véhicules employés communaux): deux cas;
- vol : cinq cas ;
- travaux de constructions : un cas ;
- assurance choses (incendie et dégâts d'eau) : un cas.

Affaires immobilières

Le service des finances est amené à traiter et à finaliser certaines affaires immobilières. Aussi, durant l'année écoulée, huit actes notariés ont ainsi été signés par le service des finances sur délégation de la Municipalité, soit :

Opérations immobilières effectuées en 2016							
Dates	Genre de transaction	Objet	Situation/Lieu-dit	Prix			
15.03.2016	Achat	Feuillets PPE 347-86 à 347- 132 de Montreux	Avenue Belmont	CHF 1'694'415 (préavis CC)			
12.07.2016	Convention de mise à disposition de véranda	Eurotel-Riviera	Grand-Rue 81	néant			
12.07.2016	Convention de mise à disposition de parking	Eurotel-Riviera	Grand-Rue 81	néant			
21.07.2016	Cession à terme conditionnée de droit distinct et permanent (Hostellerie de Caux)	Parcelle 5985 de Montreux	Route des Monts, Caux	néant			
17.08.2016	Décadastration et rattachement au domaine public	Giratoire de Chailly (autoroute)	Chailly-Montreux	néant			
12.09.2016	Modification de servitude à terme conditionnée	Parcelle 2729 de Montreux	Ruelle de la Poste, Chernex	néant			
18.10.2016	Vente	Parcelle 485 de Montreux	Avenue des Alpes	CHF 240'000			
16.12.2016	Constitution de servitude (eaux claires et eaux usées)	Parcelles 8685 et 8686 de Montreux	Chemin du Rechon, Pallens, Montreux	néant			

Informatique

Tout ou partie de la gestion informatique des entités ci-après est confiée au centre informatique ce qui permet une meilleure optimisation des coûts :

- Commune de Villeneuve ;
- Association de communes Sécurité Riviera (ASR);
- Centre de Congrès Montreux SA (2m2c);
- Conservatoire de musique Montreux-Vevey-Riviera ;
- Promotion économique de la Riviera (PROMOVE);
- Taxe intercommunale de séjour.

Téléphonie

Le centre informatique a repris, depuis juin 2016, la gestion du réseau téléphonique communal dans son ensemble, de même que les abonnements mobiles jusqu'à ce jour en mains du service des domaines et bâtiments. L'évolution de la technologie imposée par le fournisseur nécessitera une refonte totale de la configuration de notre centrale téléphonique. Le projet débutera durant l'année 2017.



Projets

Le réseau « fibre » communal a poursuivi son développement avec les connexions de l'avenue Rambert (bureau cimetière et pouponnière), le nouveau stade de la Saussaz, la piscine de la Maladaire, la déchèterie et le futur parking d'échange de Chailly.



Une mise en sécurité importante de notre armoire de connexions sous le rond-point Vernex s'est effectuée. Le local a été assaini et fermé, afin de garantir la sécurité et le bon fonctionnement des équipements.

Le projet du renouvellement des outils informatiques communaux a débuté avec les choix définitifs des solutions, en étroite collaboration avec Vevey et la Tour-de-Peilz. La gestion de ce grand projet a été confiée à un chef de projet externe qui travaille en étroite collaboration avec le comité de pilotage et les divers services communaux concernés. La mise en production est planifiée au 1^{er} février 2017.

Personnel communal

MOUVEMENT PENDANT L'ANNEE 2016

Les chiffres mentionnés ci-dessous ne comprennent pas le personnel temporaire, les stagiaires et le personnel sous contrat à caractère social (chômage, AI, IPT).

		REPAI	RTITION CO			
CHAPITRES SERVICES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2016	BUDGET 2016	BUDGET 2016 MODIFIE	BUDGET 2016 TOTAL	COMMENTAIRES
100	Conseil communal	0,70	0,70		0,70	
101	Municipalité	4,40	4,40		4,40	
110	Greffe, Secrétariat municipal	13,50	14,70		14,70	1,20 EPT à repourvoir
113	Archives	1,75	1,75		1,75	
130	Service des ressources humaines	5,80	5,90		5,90	0,10 EPT à repourvoir
150	Economie, culture et tourisme	1,80	1,80		1,80	
151	Bibliothèque municipale	4,76	4,76		4,76	
170	Sport	1,70	1,50	+ 1,20	2,70	+ 1,20 EPT selon rapport-préavis No 47/2015

	REPARTITION COMPTABLE D'EPT				'EPT	
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2016	BUDGET 2016	BUDGET 2016 MODIFIE	BUDGET 2016 TOTAL	COMMENTAIRES
171	Animation jeunesse	4,70	5,70		5,70	1,00 EPT à repourvoir
173	Espace Plein Air	0,05	0,05		0,05	
180	Transports publics	0,20	0,00	+ 0,20	0,20	+ 0,20 EPT transfert du chapitre No 430.3011
200	Administration et comptabilité	6,20	6,20		6,20	
202	Centre informatique	4,30	4,30		4,30	
300	Service administratif	13,24	13,44		13,44	0,20 EPT à repourvoir
321	Alpages	0,34	0,34		0,34	
325	Forêts	12,40	12,40		12,40	
350	Bâtiments locatifs	0,16	0,16		0,16	
351	Bâtiments publics	5,95	6,65		6,65	0,70 EPT à repourvoir dont 0,50 EPT selon préavis No 14/2012
352	Bâtiments scolaires	20,85	21,70		21,70	0,85 EPT à repourvoir
353	Lieux de culte	1,99	2,16		2,16	0,17 EPT à repourvoir

		REPARTITION COMPTABLE D'EPT				
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2016	BUDGET 2016	BUDGET 2016 MODIFIE	BUDGET 2016 TOTAL	COMMENTAIRES
354	Piscine de la Maladaire	11,57	11,57		11,57	
355	Installations sportives	5,39	5,39		5,39	
357	Parking du Marché	3,00	3,00		3,00	
400	Service des travaux publics	11,60	11,60		11,60	
401	Ports et amarrages	1,47	1,47		1,47	
420	Service de l'urbanisme	8,00	8,10		8,10	0,10 EPT à repourvoir
430	Voirie	57,98	58,18	- 0,20	57,98	- 0,20 EPT transférés au chapitre No 180.3011
440	Espaces verts	34,40	34,40		34,40	
450	Ordures et déchets	14,90	14,90		14,90	
460	Réseaux d'égouts (EC + EU)	3,70	3,70		3,70	
500	Administration des écoles	2,65	2,66	- 0,01	2,65	- 0,01 EPT transformation de vacances en EPT
505	Accueil pour écoliers en milieu scolaire (APEMS)	5,12	5,12		5,12	vacances en Lr i

		REPARTITION COMPTABLE D'EPT					
CHAPITRES	SERVICES	EFFECTIF AU 31.12.2016	BUDGET 2016	BUDGET 2016 MODIFIE	BUDGET 2016 TOTAL	COMMENTAIRES	
521	Montreux-Est	0,83	0,83		0,83		
523	Montreux-Ouest	0,61	0,61		0,61		
620	Office de la population	8,90	8,90		8,90		
700	Administration	4,10	4,60	- 0,50	4,10	- 0,50 EPT transférés au chapitre No 712.3011	
711	Structure d'accueil familial de jour	1,40	1,20	+ 0,20	1,40	+ 0,20 EPT nouveau poste	
712	REME	1,35	0,85	+ 0,50	1,35	+ 0,50 EPT transfert du chapitre No 700.3011	
714	Jardins d'enfants de Montreux	4,87	4,89	- 0,02	4,87	- 0,02 transformation de vacances en EPT	
	TOTAUX	286,63	290,58	+ 1,37	291,95		

Légende / Explications

Les apprentis et étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) sont soustraits de l'effectif du personnel communal.

Récapitulation

Personnel	Effectif au 31.12.2015	Effectif au 31.12.2016
Personnel à plein temps	227	216
Personnel à temps partiel	113	126
TOTAL	340	342

Personnel	Effectif pendant l'année 2015	Effectif pendant l'année 2016
Accueillantes en milieu familial	75	66
Personnel temporaire (traité pendant l'année)	812	878
Stagiaires (préapprentissage)	60	81
Engagements sociaux	6	10
TOTAL	953	1035

^{*} Prise en compte du personnel engagé pour les écoles (surveillants brevetés, moniteurs camps de ski, sport scolaire facultatif, etc.).

Répartition des apprentis et des étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) ainsi que ceux en cours d'emploi

- 38 (31) apprentis, dont :
 - 3 à l'administration générale (employé de commerce);
 - 1 aux Archives de Montreux (agent en information documentaire);
 - 1 à la Direction économie, culture et tourisme (employé de commerce);
 - 2 à la Bibliothèque Montreux-Veytaux (agent en information documentaire);
 - 3 à l'animation jeunesse et camps de vacances (assistant socio-éducatif);
 - 1 au service des finances (employé de commerce);
 - 1 au centre informatique (apprenti informaticien informatique d'entreprise);
 - 2 au service des domaines et bâtiments, sport (1 employé de commerce et 1 dessinateur CFC – orientation architecture);
 - 6 à la section forêts (forestier bûcheron);
 - 1 à la conciergerie (agent d'exploitation);

- 2 à la section voirie (1 agent d'exploitation et 1 mécanicien d'appareils à moteurs);
- 4 à la section espaces verts (3 horticulteurs floriculture et 1 horticulteur paysagiste);
- 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est (employé de commerce);
- 2 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest (employé de commerce);
- 5 à l'office de la population (employé de commerce);
- 1 à la Direction affaires sociales, familles et jeunesse (employé de commerce);
- 1 au service des travaux publics (employé de commerce).
- 3 (1) étudiants en maturité professionnelle commerciale (MPC) :
 - 1 à l'administration générale ;
 - 1 à l'office de la population ;
 - 1 à l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Est.
- 3 (0) étudiants en cours d'emploi :
 - 1 au service des ressources humaines ;
 - 1 à la Bibliothèque Montreux-Veytaux ;
 - 1 au centre informatique.

Il est à relever que 3 (3) apprentis ont arrêté leur apprentissage en cours de formation et ne figurent pas sur ce décompte.

Jubilés

11 (21) fonctionnaires ont atteint, par leur fidélité, un nombre important d'années d'activité au sein de l'administration. Le tableau ci-après donne la répartition suivante :

20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
7 (3)	1 (5)	2 (8)	0 (5)	1 (0)

Pyramide des âges

Au 31 décembre 2016, le nombre de collaborateurs se situant dans la fourchette des moins de 20 à 55 ans et plus se monte à 342 (340), dont 134 (128) femmes et 208 (212) hommes. La moyenne d'âge générale se situe à 47,33 (47,48) ans, respectivement à 46,02 (47,23) ans pour les femmes et 48,17 (47,63) ans pour les hommes. 16 (12) collaboratrices ont entre 21 et 30 ans, alors que 11 (13) collaborateurs se situent dans la même tranche d'âge. 103 (99) personnes ont 55 ans et plus, dont 38 (39) femmes et 65 (60) hommes.

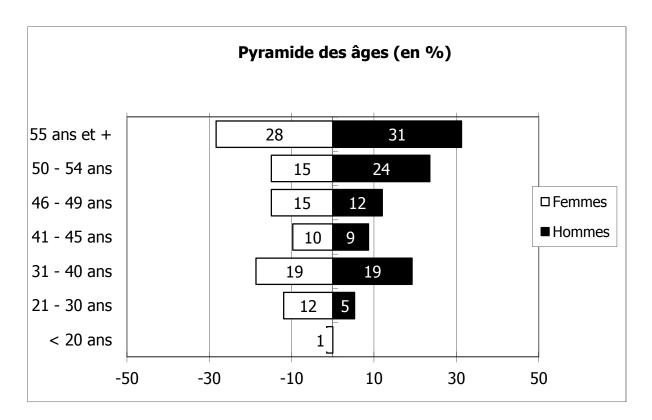
Pyramide des âges (effectif au 31.12.2016)

Classe d'âge	Nombre de collaborateurs	en %	Femmes	en %	Hommes	en %
55 ans et +	103	30	38	28	65	31
50 - 54 ans	69	20	20	15	49	24
46 - 49 ans	45	13	20	15	25	12
41 - 45 ans	31	9	13	10	18	9
31 - 40 ans	65	19	25	19	40	19
21 - 30 ans	27	8	16	12	11	5
< 20 ans	2	1	2	1	0	0

Total	342	100	134	39*	208	61 *
-------	-----	-----	-----	-----	-----	-------------

Moyenne d'âge	47,33	46,02	48,17
---------------	-------	-------	-------

^{*} Les femmes représentent le 39 % (38 %) de l'effectif des collaborateurs et les hommes le 61 % (62 %).



Taux de rotation

Le taux de rotation tient compte uniquement du personnel fixe (sans les apprentis et MPC), il est calculé comme suit :

Nombre de départs 25 (dont 12 départs en retraite et un décès)

Effectif au 31.12.2016 342

Effectif au 31.12.2015 + <u>340</u>

Effectif moyen 682 : 2 = 341

Taux de rotation 2016 25 : $341 \times 100 = 7,33 \%$

Service des ressources humaines

Les tâches permanentes de ce service peuvent se résumer de la manière suivante :

- traitement des cas d'engagement et de démission ;
- appui et réponse aux renseignements divers demandés par les autres services ;
- analyse et suivi des grilles d'évaluation ;
- participation aux séances avec la délégation municipale en charge des affaires du personnel;
- organisation de formations spécifiques et suivi de la formation continue ;
- études relatives au règlement sur le statut du personnel communal et à son application;
- gestion des contrats d'assurances maladie, accidents et caisse de pensions ;
- gestion du temps (ZEIT);
- élaboration de statistiques et enquêtes diverses ;
- remise des attestations nécessaires pour l'obtention des prestations par les assurés, soit, pour 2016 :
 - 81 (99) déclarations d'accidents, dont :
 - 28 (31) accidents professionnels et 32 (42) accidents non professionnels pour le personnel fixe;
 - 7 (3) accidents professionnels et 6 (9) accidents non professionnels pour le personnel auxiliaire;
 - 1 (3) accident professionnel et 7 (11) accidents non professionnels pour les apprenti(e)s et stagiaires;
 - 228 (189) avis à la Caisse intercommunale de pension (CIP), ainsi qu'aux Retraites populaires (RP);
 - 49 (47) allocations pour perte de gain ;
- gestion administrative du personnel de la Fondation de la Saison culturelle de Montreux;
- modernisation de la gestion du personnel et développement de procédures en matière de ressources humaines;
- appui social aux collaborateurs ;
- suivi et appui divers aux retraités.

Le service des ressources humaines a établi de nombreuses attestations de gain intermédiaire et de l'employeur pour les caisses de chômage. Il a également dû donner des informations et des réponses dans ce domaine, notamment sous forme d'entretiens individuels.

Les 70 (68) postes à repourvoir ont suscité un afflux important de dossiers de candidatures. Il est à relever que certains de ces postes ont fait l'objet de plusieurs parutions dans la presse et à l'Office régional de placement.

Les postes précités ont engendré 2'933 (1'883) offres d'emploi. En ajoutant les 693 (705) offres d'emploi spontanées, cela représente un total de 3'626 (2'588) dossiers enregistrés et traités.

Pour le surplus, il est à relever que 78 (73) certificats de travail ont été délivrés et 191 (152) propositions adressées à la Municipalité.

Formation

65 (63) cours de formation continue ont été suivis durant l'année par 89 (105) employés, ce qui représente un total de 301 (287) jours comprenant aussi bien la formation générale, la formation des apprentis que la formation bureautique.

Par ailleurs, tout le personnel communal fixe doit suivre la formation « Sensibilisation Feu » présentée par l'ECA (Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du Canton de Vaud) ; en 2016, 115 collaborateurs ont déjà bénéficié de ce cours.

De plus, le service des ressources humaines a dispensé une formation de la page deux des évaluations annuelles à tout le personnel concerné.

Toutes ces formations ont permis aux collaborateurs, et en premier lieu aux cadres, de mieux maîtriser leur présent et leur avenir professionnel et de satisfaire tant aux exigences de leur fonction qu'au niveau de compétence requis par un service public offrant des prestations de qualité.

Les cours nécessaires au maintien des connaissances techniques et ceux imposés par des dispositions légales ont été suivis. Ils sont effectués sous la responsabilité des services.

Mesures de santé et de sécurité au travail (MSST)

Ce premier exercice annuel complet a permis au chargé de sécurité de se faire connaître et de conseiller plusieurs services dans l'organisation de la santé sécurité au travail et sa coordination. La collaboration s'est faite naturellement et plusieurs actions ont été mises en place. Les services se sont approchés du chargé de sécurité durant cette année et ensemble ont coordonné certaines actions. En exemple : mise en sécurité de bâtiments, d'éléments techniques, d'un bureau ; formations en premiers-secours ; conseils en circulation ; contrôle et mise en conformité des boîtes pharmacie.

34 analyses d'accidents professionnels ont été réalisées et ont fait ressortir des faits qui dans la plupart des cas se ressemblent : des chutes (38 %), être atteint par quelque chose (20 %), heurter quelque chose (18 %), se couper (12 %), se coincer (6 %) ou

encore des problèmes liés à l'ergonomie (6 %) comme un mouvement violent et/ou une prise de charge trop lourde.

Ces résultats ont permis de cibler des mesures collectives pour sensibiliser ce genre d'accidents ou encore, pour des cas plus précis, une mise en place d'éléments techniques de protection ou de substitution. Dans le cadre d'un suivi en protection de la santé, la Suva a mis en place un contrôle de l'ouïe pour les collaborateurs dont l'activité présente un risque.

Adaptation des traitements et rentes

En conformité avec les articles 44 et 85 du règlement sur le statut du personnel communal, l'échelle des traitements adoptés par le Conseil communal en 2001 et les rentes n'ont pas été adaptées au 1^{er} janvier 2016 selon décision municipale qui tient compte notamment de l'évolution du coût de la vie.

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) n'a pas alloué d'indexation aux rentes des retraités communaux.

Sortie des apprentis et MPC

Le vendredi 7 octobre 2016, les apprentis et les MPC, accompagnés des formateurs, ont eu l'occasion de participer à une sortie qui leur a permis de découvrir la filière du bois communal, et plus particulièrement le parcours et les différentes possibilités d'utilisation d'un morceau de bois depuis sa coupe jusqu'à sa finalité.

Ils ont également partagé un repas en compagnie de la Municipalité. La journée a été très appréciée par l'ensemble des participants.

Soirée du personnel

Le vendredi 2 décembre 2016, le service des ressources humaines a organisé, au Casino Barrière Montreux, la traditionnelle soirée en faveur des collaborateurs communaux, laquelle a connu un grand succès.

Commentaires généraux

Durant l'année 2016, le service des ressources humaines a poursuivi son action de mise en place du système de gestion individualisée et automatisée du temps de travail « Zeit ». Des ajustements importants restent encore à faire, notamment dans les grands services où, par ailleurs, les horaires sont variés et les organisations complexes. Dans les services où le système est complétement implémenté, il est fonctionnel. Les avantages en termes de gestion informatisée du temps de travail commencent à produire leurs effets.

Le gros chantier concernant la politique des ressources humaines s'est poursuivi tout au long de l'année, des étapes importantes ont été franchies, dont l'adoption d'une charte et la définition des divers processus. Le travail se poursuivra activement tout au long de 2017.

De son côté, le chargé de sécurité a initié de nombreux projets. Au quotidien, il a pu mener à bien différentes missions, comme par exemple la sécurisation de certains lieux de travail ou encore la mise en place de mesures ayant pour but de prévenir les accidents professionnels.

Par ailleurs, la formation et le développement professionnel continu des collaborateurs sont restés une priorité. Pour ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune de Montreux reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 38 (31) apprenti(e)s, dans 10 (8) domaines professionnels différents, ainsi que 3 (1) étudiant(e) en maturité professionnelle commerciale. A cet égard, l'engagement des praticiens-formateurs est à saluer une nouvelle fois. Une démarche est en cours pour préciser leur rôle et les limites de leur engagement à cet égard.

Comme chacun le sait, ces quelques aspects de l'activité du service des ressources humaines s'inscrivent en plus de toutes les tâches régulières que sont notamment la gestion du recrutement, des engagements, du suivi des évaluations, des salaires, des départs, des absences (maladie, accident et autre) voire de quelques situations litigieuses.

Conclusion

Le service des ressources humaines tend à maintenir et à consolider ses acquis en termes de connaissances, de compétences et d'expériences, ceci afin de poursuivre son rôle de service transversal au service des services, tout en continuant à garder de manière forte une ligne qui soit en adéquation avec les lois, les règlements, les évolutions de la société et son environnement.

PATRIMOINE, SPORT ET MOBILITE LES INSTALLATIONS

Secrétariat des locations

Chalet des Esserts, à Leysin: pour l'année 2016, un total de 4'185 (5'303) nuitées a été recensé, dont 3'326 (4'564) pour les écoles et l'animation jeunesse de Montreux.

Ancienne cabane de Bretaye : au total, 1'885 (1'882) nuitées ont été décomptées en 2016, dont 372 (451) pour les écoles de Montreux.

Refuge des Grésalleys : le refuge a été loué à 20 (19) reprises.

Périmètre « Place du Marché et Marché couvert » : 29 (39) manifestations s'y sont déroulées durant l'année 2016.

Terrains et bâtiments locatifs

Trois régies immobilières se partagent le portefeuille communal d'immeubles locatifs. Les logements de service, locations particulières, parcelles, chalets et chalets d'alpage sont gérés directement par le service des domaines et bâtiments, sport.

Travaux, entretien et divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des machines et du matériel, ainsi que des nombreuses interventions ponctuelles effectuées par l'équipe d'entretien, des travaux de plus grande importance ont été entrepris, notamment :

- rédaction et dépôt d'un préavis pour la rénovation de quatre appartements sis au locatif La Clairière à Sonloup, à l'avenue des Planches 4, à la rue Industrielle 21 et au collège de Brent (préavis No 36/2016);
- étude, rédaction et dépôt d'un préavis pour la rénovation des appartements de l'immeuble de la Place des Planches 4 à Montreux et la création d'un appartement dans les combles (préavis No 37/2016);
- étude de réhabilitation complète des locaux, du plancher et de la toiture de l'immeuble sis chemin de Veytaux 5 à Territet en vue de l'établissement d'un préavis à déposer courant 2017;
- Rue Industrielle 21, à Montreux : assainissement partiel de la toiture sur la terrasse côté Ouest ;
- Rue du Pont 34bis, à Montreux : remplacement complet de l'agencement de cuisine d'un appartement de 3 ½ pièces, y compris la remise aux normes des installations électriques, peinture des murs, réfection du revêtement de sol et pose de carrelage entre-meubles ;

 Chalet du Grésalley d'en Bas: réfection complète de la toiture en tavillons (préavis No 07/2015).







Bâtiments publics et administratifs

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Des travaux relatifs à l'aménagement des locaux dans les différents bâtiments administratifs et à l'entretien courant des bâtiments ont été effectués. Comme chaque année, il a fallu faire face à des actes de vandalisme, des tentatives d'incendies volontaires et d'autres effractions, surtout dans les toilettes et les édicules publics, ainsi que dans les locaux du cimetière de Clarens et de l'établissement horticole de la Karma.

Par ailleurs, des travaux plus spécifiques ont été entrepris, notamment :

- Rue de la Gare 30 à Montreux : remplacement de la vitrine d'informations extérieure ;
- Grand-Rue 73, rue du Marché 8 et avenue des Alpes 22 à Montreux : transferts internes de services ;
- Bibliothèque Cité-Centre à Montreux: remplacement des podiums usés et devenus dangereux dans la zone jeunesse;

- Avenue des Alpes 18 à Montreux : remise en état de mobiliers et installation de luminaires à éclairage indirect dans les bureaux du service des finances. Exécution de cloison semi-phonique séparant la zone des guichets et de travail de l'Office de la population au rez entrée, ainsi que l'assainissement de la paroi Nord humide du bureau du préposé;
- Bâtiment d'utilité publique « La Scie » au Vallon de Villard : réfection complète de la place d'accès supérieure et exécution d'un puits perdu sur la place inférieure. Participation financière communale pour le remplacement de l'aménagement de la cuisine au rez inférieur ;
- Avenue des Alpes 22, à Montreux : acquisition et mise en place de mobiliers complémentaires, installation de luminaires à éclairage indirect dans les bureaux des Affaires sociales, familles et jeunesse et installation d'un comptoir de réception pour la sécurité des personnels ;
- Rue du Temple 11, à Montreux : divers travaux ont été entrepris, soit :
 - ravalement et remplacement de treize balustres en molasse du balcon au 1^{er} étage;



- réaménagement de divers bureaux au sein du service des domaines et bâtiments, sport dont notamment le déplacement des bureaux de l'Office du sport et des installations sportives à l'emplacement de l'ancienne salle de conférence au rez-de-chaussée;
- Musée de Montreux : réfection complète des peintures de toutes les façades avec peinture minérale, y compris le remplacement de l'alimentation électrique du bâtiment (préavis No 07/2015);
- Local du feu, à Glion: réfection des peintures des murs extérieurs et intérieurs, ainsi que la peinture du sol intérieur avec résine époxy;
- WC publics ex-UBS, à Montreux : remise en état complète des locaux suite à un acte de vandalisme conséquent ;
- WC publics du Parc de Tavel: transformations avec remplacement des appareils sanitaires existants par des appareils inox;

 WC publics du Parc du Vieux Clarens : remplacement et renforcement complets des panneaux de façades bois avec traitements.



Bâtiments scolaires primaires et secondaires

Cette année a été marquée par la réalisation d'une installation photovoltaïque de 208 kWc et l'assainissement énergétique de l'ancienne salle de gymnastique du collège de Montreux-Ouest (préavis No 41/2015), ainsi que la surélévation d'un étage du pavillon scolaire de Chernex (préavis No 43/2015).





Collège de Chernex

Avant de pouvoir réaliser l'installation de panneaux photovoltaïques, il fallait assainir complètement l'enveloppe et notamment la toiture de la salle de gymnastique et des vestiaires du bâtiment C, dernière partie de l'établissement scolaire encore d'origine.

Avec ses quelques 1'300 m² de panneaux photovoltaïques, c'est la plus grande installation solaire du territoire communal. Sa puissance est de 208 kWc et sa production annuelle d'électricité est estimée à 263'700 kWh, ce qui représente la consommation d'environ 65 ménages.

Entre 20 % à 25 % de sa production sera autoconsommée par les bâtiments du complexe scolaire, le reste sera réinjecté dans le réseau.



Réalisation d'une installation photovoltaïque de 208 kWc

En ce qui concerne l'assainissement énergétique de la salle de gymnastique et des vestiaires, il a été nécessaire de refaire complètement les isolations des façades et des toitures. C'est environ 60 % de la consommation de cette partie du bâtiment qui sera économisée, ce qui représente environ 27 tonnes annuelles de CO₂ qui ne seront pas rejetés dans l'atmosphère.



Mise en place de deux salles de classe en containers supplémentaires

Relevons également la mise en place de deux salles de classe en containers supplémentaires dans la cour du collège de Montreux-Est. Ceci représente la dernière étape demandée par les écoles pour répondre aux besoins scolaires.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des équipements, des travaux plus spécifiques ont été entrepris :

 poursuite de l'étude en vue de l'établissement d'un préavis pour la mise en place de couverts de récréation dans les préaux scolaires, ainsi que la réfection des revêtements de certains d'entre eux;

- poursuite de l'étude et établissement d'un préavis pour la surélévation du « nouveau » bâtiment du collège Etraz (préavis No 97/2016);
- étude et établissement d'un préavis pour la rénovation de l'ex-appartement du concierge au collège de Brent (préavis No 36/2016);
- Collège de Chailly: remplacement de l'éclairage de la salle No 21, sécurisation de la barrière du préau et pose de films de sécurité sur les carreaux des portes d'entrées;
- Collège de Clarens-Gare: mise en place de dix beamers avec écrans, réparation des rideaux à l'arrière de la scène et pose d'une main courante et de plexiglas dans la cage d'escaliers;
- Collège Etraz: pose de mains courantes sur le garde-corps extérieur de l'ancien bâtiment, pose de bancs et panneaux d'affichage complémentaires dans les vestiaires/couloirs, pose d'un nouveau revêtement de sol dans les salles Nos 3 et 26 et remplacement du mobilier de la salle No 26;
- Collège de Montreux-Est: réfection des sanitaires extérieurs de l'aile Ouest sous couvert, réfection partielle du sol de la salle C08, remplacement du sol par la pose d'un PVC dans les salles Nos 10 et 11, remplacement de la machine à laver la vaisselle professionnelle de la cantine, remplacement des rideaux de la scène de l'aula, réfection de fissures au niveau de la cage d'escaliers et pose d'un garde-corps sur les escaliers extérieurs;
- Collège Vernex : réfection complète de la classe et pose d'une vitrine d'affichage sous le couvert d'entrée ;
- Collège Vinet: remise en place des plaques en granit sur piliers et remplacement de la porte métallique d'accès aux archives;
- Collège de Montreux-Ouest: mise en place de cinq beamers avec écrans, pose de stores extérieurs en toile, pose d'un sol en PVC dans le local infirmière, ainsi que la réfection de fissures et le remplacement de carreaux au sous-sol de la cantine;
- Jaman 8: complément signalétique (plaques commémoratives et plaques d'entrées);
- Chalet Les Esserts, à Leysin: remplacement des mobiliers, remplacement de fenêtres et amélioration de la ventilation des vestiaires et douches. Mise en conformité de l'escalier de secours, aménagement extérieurs.
- Ancienne cabane de Bretaye : réfection de l'étanchéité au pied de la façade arrière.

Lieux de culte

La Commune prend en charge l'entretien complet des lieux de culte dont elle est propriétaire, soit deux chapelles et trois temples. Elle participe également à l'entretien d'autres lieux de cultes protestants et catholiques, selon la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP). La Commune prend également en charge les fournitures pour les cultes et les messes.

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments, des travaux plus importants ont été entrepris :

- Chapelle de Brent : remplacement du système électromécanique de commande des sonneries et du battant de la cloche ;
- Temple Muraz à Clarens: démolition de l'ancienne rampe et construction d'une nouvelle rampe d'accès aux salles paroissiales adaptée aux personnes handicapées;
- Eglise catholique de Montreux: démolition de la chape existante dans les tribunes du cœur et pose d'une chape anhydrite auto-nivelante identique à celle de la nef de l'église.

Entretien des installations sportives et bains publics

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

En plus de l'entretien courant des bâtiments et d'équipements, des travaux plus spécifiques ont été entrepris :

- étude et établissement d'un préavis pour la rénovation des toitures, de l'éclairage, du parvis d'entrée, des peintures intérieures et extérieures, ainsi qu'une amélioration de la ventilation de la salle Omnisports du Pierrier à Clarens (préavis No 11/2016);
- étude et établissement d'un préavis pour la réhabilitation du système de filtration de l'eau de la **piscine de la Maladaire** (préavis No 14/2016);
- Stand de tir de et à Glion : traitement curatif de la charpente et d'une partie de la façade ;
- Stade Eugène Parlier à Chailly: réfection de la peinture sur les façades en bois et raccordement d'une canalisation défectueuse au réseau communal.

Parking du Marché, Parking Donner et gestion de parkings en ouvrage

Études, projets, préavis, travaux d'entretien et achats divers

Outre les travaux d'entretien courant et diverses remises en état suite à des actes de malveillance, des travaux plus importants ont été entrepris :

Parking du Marché-Forum :

- réparation de fissures dans les parois des locaux techniques du niveau -1 et réfection partielle des marquages de signalisation;
- équipement du groupe électrogène de secours par un nouveau tableau de commande afin d'être compatible avec la nouvelle ventilation.

Exploitation

La gestion centralisée du parking Marché-Forum, du parking Donner, des parkings de la Gare et du Fairmont Le Montreux Palace, se poursuit à la satisfaction de toutes les parties concernées. A relever la résiliation au 31 décembre 2016, de la convention du 4 juin 1999 convenue entre le Fond de prévoyance de la Société Suisse des Hôteliers (SSH) et la Commune pour le parking de Cité Centre.

Parking du Marché-Forum

Le total des entrées et des abonnements annuels est resté stable.

Les recettes totales du parking, résultant du cumul des entrées horaires de -0.06 % et des abonnements de +2.15 %, ont augmenté de +0.72 %.

Actions publicitaires et promotionnelles

La location des emplacements publicitaires a rapporté CHF 56'500.-- (CHF 48'000.--). Le total des montants perçus par cartes à prépaiement est en légère baisse, soit CHF 71'900.-- (CHF 88'780.--).

Le total des paiements par carte de crédit est de CHF 362'000.-- (CHF 324'643.--). Cette augmentation est due aux nouveaux équipements des caisses automatiques et au changement de mode de paiement de la clientèle. Cela a provoqué une diminution des encaissements en Euros, pour un montant total de CHF 3'600.-- (CHF 7'658.35).

Parking Donner

Le total des entrées de la partie publique (62 places) pour la 1^{ère} année d'exploitation est de 7'116 entrées, pour un revenu de CHF 39'600.--, dont la part des paiements par carte de crédit est de CHF 17'100.--.

Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux



Planche produite par le groupement lauréat du concours sous forme de mandats d'étude parallèles

Le Centre de Congrès et d'Expositions de Montreux (CCE) a fait l'objet durant l'année 2016 de quelques travaux de réparations ou d'améliorations du fonctionnement de quelques équipements, à la demande des utilisateurs, et ce dans l'attente d'interventions plus conséquentes dans le cadre du programme de travaux de mise en sécurité et de préservation de la valeur d'usage du CCE, soit la mise en place :

- d'une équipe motorisée au plafond de l'Auditorium Stravinski au niveau du nez de scène, permettant une intervention plus souple, plus rapide et plus sûre pour le prestataire mandataire technique de la CCM SA;
- d'un complément de capacité de refroidissement, de sécurité d'accès et de mise à disposition d'énergie électrique secourue au CDC (Centre de Données et de Communications) pour accueillir des serveurs de l'EPFL de sauvegarde des archives du Montreux Jazz Festival (MJF);
- d'un séparateur de graisses sur les évacuations d'eaux usées de la cuisine/office de réchauffage du B4 afin de rendre cet équipement conforme aux règles en usage.

En sus de l'entretien courant du bâtiment, il convient de noter que l'année 2016 aura nécessité la réparation en urgence de trois plateformes élévatrices de l'Auditorium Stravinski, victimes d'avaries mécaniques récurrentes liées à l'usure.

Enfin, cette année 2016 aura aussi été l'année de dépôt du préavis relatif aux études d'avant-projet de restructuration du CCE, constituant la 2^{ème} tranche de travaux relatifs à la mise en sécurité et au maintien de la valeur d'usage du bâtiment (préavis No 48/2016).

Office du sport et des installations sportives

Relations avec les partenaires sportifs

Au 31 décembre, la Commune comptait 65 associations sportives officiellement reconnues, sans compter les associations organisatrices d'événements. La Municipalité a organisé le 26 avril la **rencontre annuelle des sociétés sportives** de Montreux. Cette séance, qui a réuni 32 associations sportives, a pour but d'offrir un espace de discussion, de trouver des partenariats profitables, de mieux se connaître et d'étudier les propositions et demandes des associations sportives.

Dans le cadre du Montreux Volley Masters, la Municipalité a organisé une **soirée à l'intention des responsables des institutions sportives** de Montreux afin de favoriser un rapprochement entre les sociétés sportives et de développer de nouvelles synergies.

La plateforme locale **www.sportinforiviera.ch** a été remise à jour. Visant à mettre en réseau l'ensemble des acteurs sportifs de la région, cette structure permet à la population de trouver un nombre important d'informations concernant l'offre sportive régionale : installations, clubs, manifestations, activités, etc.

La **réception des sportives et sportifs méritants** a réuni 551 personnes à la salle Omnisports du Pierrier le 2 novembre pour la remise des médailles aux 217 nominés, issus de vingt clubs.

Activités et manifestations organisées par la Commune

Organisée le 12 mai, la 8^{ème} édition de l'action **La Suisse bouge** a réuni 505 personnes qui se sont élancées, sous la pluie, sur le parcours de 5 km qui propose un aller-retour entre la Place du Marché et le Port de Clarens (626 heures d'activité sportive réalisées et 2'525 km parcourus).

Du mois d'avril au mois de septembre, la Commune a proposé chaque semaine des cours de fitness en plein air. Ce concept d'**Urban Training** est gratuit et ouvert à tous. Au final, cette activité a totalisé la présence de 318 personnes. Des cours de **Zumba®** ont également été proposés gratuitement sous le Marché couvert tous les lundis des mois de mai, juin et septembre pour une moyenne de trente à quarante participants par cours.

Une délégation composée de jeunes sportifs issus des clubs de la Commune a eu l'opportunité de participer aux **Jeux internationaux des écoliers** qui se sont déroulés à Taïwan du 11 au 17 juillet. Organisé en commun avec la délégation de Vevey, ce déplacement a permis à quarante-quatre athlètes de concourir à l'étranger tout en se confrontant à de nouvelles cultures. Au final, un record de huit médailles a été gagné à cette occasion.

Trois **camps** labellisés « Jeunesse et Sport » et donc encadrés par des moniteurs diplômés ont été organisés. Il s'agit d'un camp de ski organisé aux Rochers-de-Naye et dans les Alpes vaudoises, d'un camp multisports qui se déroule à Pâques et qui vise à faire découvrir les possibilités variées de pratiquer une activité sportive dans la région, ainsi qu'un camp d'alpinisme mis sur pied à Leysin (chalet des Esserts).

Les activités du **sport scolaire facultatif** (SSF) – qui fêtait ses 40 ans - sont réparties sur trois périodes. Les mois de janvier et février sont réservés aux sports de glisse, avec le ski et le snowboard aux Rochers-de-Naye et aux Diablerets. Les participants ont également la possibilité de s'inscrire pour des sorties en ski de fond, en raquettes ou de l'excursion à ski. Entre les mois de février à juin (cours de printemps) et de septembre à décembre (cours d'automne), l'offre est très éclectique : aïkido, athlétisme, badminton, basketball, capoeira, danse, escalade, football américain, gymnastique, handball, natation, rink-hockey, sauvetage, skateboard, tennis, trampoline, unihockey, volleyball, yoga et Zumba®.

Période	Nombre d'activités proposées	Nombre d'heures de cours	Nombres d'élèves inscrits
Hiver	23	791	389
Printemps	23	444	330
Automne	20	324	278
Totaux	66	1'559	997

L'office du sport a également organisé les réceptions ci-dessous :

- 12 mars : inauguration de l'abri à dameuse de Jaman et de l'Espace Marcel Rémy ;
- 21 mai : inauguration du stade d'athlétisme et du nouveau bâtiment de la Saussaz ;
- 24 juin : réception en l'honneur des 40 ans du SSF de Montreux ;
- 3 septembre : inauguration des terrains de football de la Saussaz.

Manifestations soutenues par la Commune

La Commune apporte son soutien financier et logistique à plusieurs dizaines de manifestations sportives de Montreux et de sa région. Pour l'année 2016, La Commune a été sollicitée plus particulièrement pour des courses de ski, diverses courses à pied, tournois de football, de badminton, de tennis de table, d'escrime, de scrabble, de pétanque, de rink-hockey, de judo, de taekwondo, des manifestations nautiques et d'arts martiaux, des courses cyclistes, des triathlons, des concours de gymnastique ou encore d'hippisme.

Par ailleurs, la Commune poursuit des relations suivies avec les manifestations sportives et accompagne toutes les sociétés qui en font la demande. Parmi les principaux événements sportifs organisés en 2016 à Montreux, citons les manifestations ci-dessous.

La 13^{ème} édition des finales de la **Coupe de la Ligue de basket** a été organisée pour la 8^{ème} année consécutive à la salle Omnisports du Pierrier les 6 et 7 février. En plus des demi-finales et des finales femmes et hommes, les organisateurs ont proposé un tournoi pour les jeunes. Cette édition a réuni plus de 5'000 spectateurs et a bénéficié d'une large couverture médiatique.

Après avoir organisé les championnats du monde en 2006, le club de tennis de table de Montreux (CTT Montreux-Riviera) s'est à nouveau lancé dans la mise sur pied d'une compétition de tennis de table pour personnes en situation de handicap en organisant les championnats suisses à la salle Omnisports les 23 et 24 avril.

Organisés pour la première fois en Suisse, Montreux a accueilli les **championnats d'Europe de Taekwondo** du 19 au 22 mai. Les spectateurs ont pu assister gratuitement à quatre jours de compétition de très haut niveau avec notamment 41 des 42 athlètes qualifiés pour les Jeux Olympiques de Rio. Au final, ces championnats ont réuni 397 athlètes issus de 47 pays sur les 50 que compte l'Union Européenne de Taekwondo qui célébrait ses 40 ans à cette occasion. Grâce à une équipe de production de dix-huit personnes, cette compétition a fait l'objet d'une importante couverture au niveau de la télévision.

La 31^{ème} édition des **Montreux Volley Masters** s'est déroulée du 31 mai au 5 juin. Le tournoi a accueilli huit équipes nationales dont six qui figurent dans le top quinze de la hiérarchie mondiale. A la grande satisfaction du public, la Suisse était également de retour du côté du Pierrier. L'édition 2016 a finalement été enlevée par l'équipe de Chine, deuxième au classement mondial. La médiatisation de l'événement est en hausse au niveau international avec plus de 250 heures de retransmissions et un potentiel de 200 millions de téléspectateurs dans le monde. Cette édition a également connu une forte hausse

du nombre de spectateurs. En marge de la compétition, les jeunes de 10 à 15 ans ont pu s'adonner à leur sport favori, sur herbe ou sur sable, lors de la compétition de mini-volley, organisée avec la collaboration des maîtres d'éducation physique.

Organisée le 3 juillet, la 35^{ème} édition de la **Course Montreux – Les Rochers-de-Naye** a pu compter sur une météo favorable. Le record de participation est battu avec 1'120 personnes inscrites. Les amateurs de course à pied ont également pu prendre le départ de la première étape du **Tour du Chablais** qui s'est tenue le 30 mars. Co-organisée par la Commune et le Club d'Athlétisme Riviera, cette manifestation a vu 1'087 coureuses et coureurs boucler le parcours de 7 km avec arrivée sur le stade flambant neuf de la Saussaz.

Durant les mois de juillet à septembre, les terrains de football de Montreux ont accueilli cinq matches internationaux et huit formations de haut niveau, soit deux équipes nationales des moins de vingt ans (Pologne et Suisse), quatre clubs masculins (AS Monaco, FC Bâle, FC Zénith Saint-Pétersbourg et Sporting Club de Portugal), ainsi que les deux meilleurs clubs féminins de France et d'Italie (Olympique Lyonnais et ACF Brescia).

Le mois d'août a été marqué par trois manifestations prisées du public. Il s'agit de la seconde édition du **Waterings Contest** qui a réuni des milliers de spectateurs du côté de la Place du Marché pour une compétition d'anneaux balançant avec atterrissage dans le lac. **Ride for the Cause** a également déplacé des foules pour sa 8ème édition. Grâce aux nombreux participants de la course caritative, CHF 45'000.-- de dons ont pu être récoltés pour deux ONG locales. La 13ème édition du **Bukolik** a offert à nouveau un spectacle impressionnant sur la piste de descente entre Sonloup et les Avants.

Mise sur pied par le club de Montreux-Rennaz Cyclisme, la 8^{ème} édition du **Critérium de Montreux** s'est déroulée le 24 août. Cette manifestation propose un circuit au centre-ville avec passage et arrivée sur la Place du Marché pour toutes les catégories des « bambins » aux coureurs cyclistes professionnels.

Les manifestations de natation ont à nouveau été nombreuses en 2016. Cette situation découle du fait que la piscine de la Maladaire est l'unique bassin couvert de 50 mètres du Canton et que le Montreux-Natation est très actif en matière d'organisation. Relevons notamment le 13^{ème} Meeting Lémanique, le 9^{ème} Meeting de la Riviera, le 35^{ème} tournoi international de water-polo, les championnats vaudois de natation ainsi que la traversée à la nage entre Montreux et Clarens.

Subventions et soutien

Le Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives s'occupant de la formation des jeunes a pu attribuer une aide financière aux 24 sociétés montreusiennes qui forment des juniors. Une somme de CHF 7.-- par habitant a été versée au service des affaires intercommunales (SAI), pour un montant total de CHF 181'352.--.

De son côté, le Fonds intercommunal a versé CHF 64.50 par jeune sportif montreusien (2'190 juniors) pour un montant total de CHF 141'255.--. Un subside communal représentant un montant identique à celui du subside intercommunal a également pu être accordé aux sociétés sportives montreusiennes.

La Commune a également soutenu plusieurs associations en faveur de l'entretien de leurs installations sportives. Il s'agit notamment des téléskis de la piste de luge, de la patinoire naturelle de Caux, du Snow Park d'Orgevaux, des courts de tennis à Territet, du Boulodrome de Montreux, de la via ferrata des Rochers-de-Naye ou encore du skatepark. Certains clubs ont également bénéficié d'une participation dans le cadre d'achat de matériel.

Reconnaissant les bienfaits de la pratique d'une activité sportive et le contexte financier parfois difficile auquel les sportifs et leurs parents sont confrontés, la Municipalité a réaffirmé son soutien, en attribuant des subventions en faveur de la pratique d'une activité sportive et des bourses de soutien aux jeunes sportifs d'élite de Montreux.

Afin de favoriser la pratique du ski ou du snowboard chez les jeunes, la Commune propose des forfaits de ski à un tarif préférentiel pour les apprentis et étudiants. Dans ce même esprit, la Commune a mis sur pied un abonnement de saison pour les enfants qui comprend le ski et le train au prix de CHF 99.-- seulement. Cet abonnement permet d'accéder à l'ensemble des sites de ski montreusiens ainsi qu'aux Pléiades.

Dans le même ordre d'idées, la Commune dispose d'un stock de matériel de sport d'hiver qu'elle loue à des tarifs préférentiels aux écoliers de Montreux. Plus de 300 jeunes se sont ainsi équipés en début d'hiver.

Le minibus communal qui est mis à disposition des associations montreusiennes pour un tarif préférentiel de CHF 100.-- par jour a été utilisé par quinze associations différentes pour un total de 69 jours de location. Les services communaux ont également utilisé ce véhicule, principalement dans le cadre des camps.

Exploitation des installations sportives

L'office du sport et des installations sportives gère l'exploitation des onze salles de gymnastique, trois salles de rythmique, les terrains de football de Chailly et de la Saussaz, le stade d'athlétisme de la Saussaz, la salle Omnisports du Pierrier, la piscine de la Maladaire, les Bains de Clarens, les différentes piscines de quartier (La Foge et Brent), ainsi que les jeux d'eau du Parc Donner. L'ensemble de ces installations ainsi que les pistes de ski, le Boulodrome de Chailly, le stand de tir de Glion, le skate-park et les courts de tennis à Territet sont équipés de défibrillateurs. Des cours d'utilisation de ces appareils ont été organisés pour le personnel communal concerné, ainsi que pour les membres des associations qui le souhaitaient.

Pour la septième année consécutive, la piscine de la Maladaire a de nouveau connu un record de fréquentation totalisant 200'215 entrées (185'682). Ces excellents résultats s'expliquent notamment par les offres mises en place : abonnements valables dans toutes les piscines de la Riviera, possibilité de s'abonner pour trois et six mois, ouverture le weekend dès 08h30 au lieu de 10h00, etc.

Compte tenu de cette fréquentation qui dépasse certains jours la barre de mille personnes, les bassins sont de plus en plus saturés. Afin de gérer au mieux ces nombreux utilisateurs, le règlement de la piscine ainsi que le planning d'utilisation des bassins ont été revus.

Le complexe sportif de la Saussaz a été mis en activité dès le mois de mai. Ce sont plusieurs centaines de personnes qui fréquentent chaque semaine ce centre sportif. Parmi les principaux utilisateurs de ces nouvelles installations, relevons notamment les établissements scolaires de Montreux, le Sport scolaire facultatif (SSF) de Montreux, l'école professionnelle de Montreux, les écoles privées, les clubs d'athlétisme (4), de football (5), de triathlon (1) ou encore de football américain (1). Les installations sont également ouvertes à la population avec des horaires publics d'utilisation de la piste d'athlétisme et des vestiaires accessibles toute la semaine.

La patinoire synthétique installée sous le Marché couvert a connu un franc succès. Durant les onze semaines d'exploitation, près de 4'000 personnes ont fréquenté cet espace de glisse avec notamment 2'044 paires de patins ou patinettes louées au public, soit une augmentation de 24 %. Les établissements scolaires ont également profité de cette nouvelle installation avec la venue de 48 classes pour un total de 900 élèves. La « silent disco » organisée gratuitement à l'occasion de l'ouverture de saison a réuni plus de 500 personnes le 8 janvier.

Énergie

Plan directeur communal des énergies (PDCen)

C'est le 9 septembre 2016 que Montreux a officiellement reçu l'European Energy Award® GOLD. Après un important processus d'évaluation, les instances du Forum European Energy Award ont décidé d'attribuer cette certification à la Commune.

European Energy Award® GOLD



Avec un résultat de 79,5 % d'actions potentielles réalisées (il en faut 75 % pour obtenir le label GOLD), Montreux réalise une très belle performance et mérite pleinement cette distinction européenne.



Ce label a été remis à la Commune lors d'une cérémonie organisée pendant l'Energy Challenge par Mme Stämmer-Horst, ambassadrice des Cités de l'énergie, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro et Mme Nicole Zimmermann de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

Energy Challenge

2016 a vu la Commune de Montreux être sélectionnée par l'Office Fédéral de l'Énergie, pour organiser avec huit autres villes suisses, une étape de l'Energy Challenge. Cette manifestation organisée sur une semaine (trois jours de montage et quatre jours de festivités) s'est déroulée du 7 au 10 septembre.



Cette manifestation, placée sous le signe de la convivialité, a permis à bon nombre de montreusiens de s'informer et de prendre connaissance des possibilités d'économies d'énergies recensées dans l'application informatique pour smartphone, développée spécialement pour l'Energy Challenge.

On notera aussi la participation de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) d'Yverdon, venue présenter ses filières de formations en relation avec l'énergie. La HEIG-VD présentait aussi son bateau propulsé par une pile à combustible fonctionnant à l'hydrogène.

Fonds pour développement durable (FDD)

L'année 2016 est une année record en ce qui concerne le FDD depuis qu'il a été inauguré en 2009. Avec 142 dossiers traités, les montreusiens ont pratiquement doublé le nombre de demandes déposées en moyenne pendant une année. Le montant concerné est lui aussi très important puisqu'il avoisine les CHF 275'000.--. Ce constat réjouit la Municipalité puisque ce fonds est à disposition de la population pour être utilisé aussi largement que possible.

Avec 87 demandes, représentant un montant de CHF 59'773.--, les vélos avec assistance électrique arrivent largement en tête. Suivent les installations solaires thermiques, avec douze dossiers, pour un total de CHF 36'000.-- et les installations solaires photovoltaïques (dix demandes) pour CHF 18'950.--. A relever également onze demandes pour des analyses énergétiques, pour une somme de CHF 59'464.-- et huit demandes pour le suivi énergétique des bâtiments, totalisant CHF 42'590.--. Enfin, cinq demandes pour les installations de chauffage au bois pour CHF 18'000.-- et neuf demandes diverses pour une somme de CHF 40'007.-- sont à décompter.

Au final, depuis 2009, ce sont près de CHF 1'460'000.-- d'aides financières que la Municipalité a attribué, en faveur de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du développement durable.

Informations et séminaires

De par son statut de Cité de l'Énergie GOLD, la Commune de Montreux s'est engagée à informer la population et les milieux économiques sur les dernières nouveautés, changements de législation, ainsi que sur les possibilités et opportunités en matière

d'énergie, de développement durable ou de subventions. Par ailleurs, la Municipalité a organisé plusieurs séances d'information et séminaires, sur les sujets suivants :

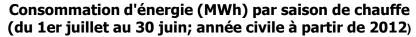
- Le 21 avril, une séance du réseau des communes Cité de l'Énergie du Haut lac et du bas chablais. Ce réseau a été mis en place par Montreux, pour fédérer les communes Cité de l'Énergie de la région, afin de renforcer entre elles les échanges et le partage d'information. Les thèmes développés ont été :
- Le 9 septembre, Montreux a organisé, en collaboration avec la Direction de l'énergie du Canton de Vaud, un séminaire d'information pour les grands consommateurs situés sur le territoire de la Commune.
- Le 13 septembre, en marge de l'Energy Challenge, la Commune a offert une projection gratuite du film « Demain ». Cette séance organisée au cinéma Hollywood a permis à plus d'une centaine de personnes de voir ou de revoir ce documentaire passionnant sur les bonnes pratiques du développement durable à travers le monde. C'était aussi l'occasion pour ces spectateurs de participer au débat qui a clôturé cette soirée et qui était mené par plusieurs invités, spécialisés dans ce domaine. Un membre de la Municipalité était aussi présent à cette séance, celui-ci pouvant répondre aux questions concernant l'Agenda 21 mis en place par la Commune de Montreux.
- Le 29 octobre, journée de l'EnergyDay, la Commune a tenu un stand d'information au Centre commercial Forum. Cette journée, dédiée au grand public, a permis aux trois animateurs présents de donner des informations sur l'efficience énergétique, et plus particulièrement sur celle des appareils électriques.
- Le 23 novembre, organisation en partenariat avec l'Office fédéral de la santé publique, de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg et du Centre romand de la qualité de l'air et du radon, d'un séminaire sur la problématique du radon dans les constructions. Cette séance était dédiée aux architectes, ingénieurs, bureaux techniques, pouvoirs publics, professionnels de la construction, de l'immobilier et de l'énergie.

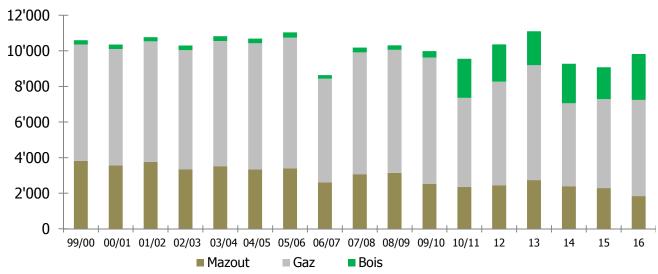
Energies primaires – tarifs

Le prix du mazout est remonté en février 2016. Les tarifs du gaz sont quant à eux restés stables. L'achat d'électricité par des contrats « Energie libre », auprès de Romande Energie, pour les installations de la Piscine de la Maladaire, du Parking du Marché et du complexe scolaire de Montreux-Est a permis d'abaisser les factures d'électricité.

Consommation d'énergie – gestion énergétique

La consommation de mazout a diminué et la part de consommation d'énergies renouvelables comme le bois a augmenté en 2016. Les énergies renouvelables représentent 26 % de la consommation thermique des bâtiments communaux.





L'indice moyen de consommation représente la consommation d'énergie par unité de surface en tenant compte des conditions climatiques. Cette valeur nous permet de définir l'efficacité énergétique moyenne des bâtiments communaux. Cet indice est resté stable en 2016.

Tâches, travaux et entretiens divers

En plus du suivi des installations techniques et de leur entretien courant, du relevé systématique des consommations d'énergie et de l'établissement du bilan énergétique annuel des bâtiments communaux, la cellule énergétique a également mené à bien les travaux suivants :

- remplacement de la colonne d'essence du bâtiment de la voirie à Chailly ;
- mise à niveau de la centrale de détection incendie de la Maison Visinand ;
- rénovation de l'éclairage du terrain synthétique de Plan de Chailly.

Agenda 21

Programme d'actions Agenda 21

Un agenda 21 local est un programme d'actions permettant de mettre en œuvre le développement durable de manière concrète, à l'échelle d'un territoire. L'Agenda 21 de Montreux, élaboré entre 2012 et 2015, se concentre principalement sur les cinq thèmes suivants : Economie locale durable, Energie-Climat, Qualité du patrimoine, Prospérité sociale, Communication et participation.

Déléguée Agenda 21

En mars 2016, la Commune de Montreux a mandaté une déléguée Agenda 21 et mobilité pour coordonner de nouvelles actions dans le domaine du développement durable et de la mobilité à un taux d'occupation équivalent à un 20 %. Sa mission est de faire évoluer la démarche de développement durable et de mobilité de la Commune, de coordonner sa mise en œuvre, ainsi que d'améliorer les échanges et les savoirs sur les questions de développement durable, en interne comme en externe.

Les chantiers de travail de l'Agenda 21 gravitent autour de trois axes : Mobilité durable, Consommation responsable et Exemplarité.

2016 a été consacrée à la mise en place de la cellule Agenda 21 dans les structures communales. Cette première année a permis la définition des champs d'activités et des priorités, en collaboration avec le groupe de travail Agenda 21, ainsi qu'à la préparation et à la mise en œuvre des actions qui seront lancées et finalisées en 2017.

Cellule Agenda 21

La cellule Agenda 21 est constituée de M. Caleb Walther, Conseiller municipal, M. Gian-Franco Sentinelli, Chef de service, M. Pascal Mullener, Délégué à l'énergie, et Mme Sophie Borboën, Déléguée Agenda 21 et mobilité.

Présentation de l'Agenda 21

Afin de simplifier la communication de l'Agenda 21 et de permettre une identification visuelle du projet, un logo a été élaboré. Celui-ci reprend le diagramme de Venn qui avait été élaboré pour la déclaration d'engagement de Montreux sur la voie du développement durable adoptée en 2012 par la Municipalité. Les trois cercles de couleur symbolisent les trois grands axes du développement durable : Société, Economie et Environnement.



Une présentation de l'Agenda 21 a été publiée dans le numéro d'octobre de « Vivre à Montreux », et celle-ci sera reprise pour mettre à jour les pages Internet communales consacrées à l'Agenda 21.

Transports publics et Mobilité

Transports publics

Le dossier des transports publics est directement géré par le Directeur Patrimoine, sport, mobilité (PSM⁵) qui représente la Commune aux conseils d'administration du MVR SA (Transports Montreux-Vevey Riviera) et du VMCV SA (Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve).

L'année 2016 a été marquée par la fin de l'étude régionale sur le réseau et l'offre VMCV de la région. Les résultats de cette étude ont servi de socle au préavis municipal No 08/2016 relatif à l'amélioration de la desserte en transports publics des lignes desservant Chailly et accepté par le Conseil communal dans sa séance du 25 mai 2016. Ce préavis a été concrétisé lors du changement d'horaire de décembre 2016, avec des lignes VMCV revues et des dessertes améliorées.

Le MVR SA a poursuivi en 2016 l'entretien de la ligne du Montreux — Rochers de Naye. La reconnaissance de l'abonnement général sur la ligne, du demi-tarif et des différentes cartes journalières en vigueur depuis le début 2016 a permis pour la toute première fois d'enregistrer plus de 100'000 arrivées de voyageurs au sommet.

En 2016, la Commune de Montreux a versé 2'759 (2'814) subventions à l'achat d'abonnements annuels de transports publics dont 282 (284) pour de nouveaux abonnements, soit 10 % (10 %) des dossiers. Fort de ces résultats réjouissants, la Municipalité a proposé de prolonger cette subvention. En acceptant le rapport-préavis municipal No 16/2016, le Conseil communal a décidé de la renouveler jusqu'en 2020.

La Municipalité a poursuivi ses démarches afin de faire rehausser les quais de la gare de Clarens plus tôt que ce que les CFF envisageaient. Malheureusement, ces démarches ont été infructueuses, ce chantier n'étant pas compatible avec les autres chantiers prévus dans la Commune pour l'accessibilité des trains à deux étages.

Enfin, la Direction patrimoine, sport et mobilité a poursuivi ses contacts avec les CFF afin de discuter de l'avenir de leur programme de parrains de gare (RailFair). Aucun arrangement n'a pu être trouvé en 2016, mais la position très claire des communes concernées, en particulier celle de Montreux, a contraint les CFF à formuler de nouvelles propositions davantage en faveur des communes.

Mobilité

-

Soucieuse de promouvoir une mobilité moins carbonée, la Municipalité a équipé le Parking du Marché, d'une station de recharge pour deux véhicules électriques. Elle est naturellement alimentée par de l'électricité renouvelable.

Suite à l'étude en 2015 de la mise en place d'une offre de vélos en libre-service sur la Riviera, un préavis dans ce sens a été accepté par la Conseil communal.

⁵ Direction Sécurité, Mobilité, Espaces publics (SME) avant le changement de législature et la réorganisation des directions municipales.

La Commune de Montreux a participé à la Semaine européenne de la mobilité en septembre 2016. Dans ce cadre, il a été décidé de focaliser sur des actions touchant le public cible des seniors. Un atelier « Etre et rester mobile avec les transports publics » a été organisé, avec la participation de l'ATE, VMCV, MOB, CFF et de Police Riviera. Les participants ont appris avec bonne humeur à jongler avec les distributeurs à billets et les différentes offres de mobilité, et à utiliser les bancomats en toute sécurité.





Semaine de la mobilité vaudoise et atelier pour les seniors

Le samedi 23 avril a eu lieu, sous le Marché couvert, la traditionnelle bourse aux vélos d'occasion. Cette manifestation, organisée en collaboration avec l'association ProVélo Riviera, est aussi l'occasion d'essayer et de tester des vélos, des vélos-cargos et des scooters électriques. Il est à souligner que cette manifestation remporte un succès croissant auprès de la population et attire des participants venant de plus en plus loin à la ronde (de Lausanne à Sion).

En 2016, Montreux s'est à nouveau associée au programme « bike4car ». Cette action a pour but de proposer une alternative à la voiture en proposant des possibilités de mobilité douce. Il est par exemple proposé aux automobilistes d'échanger, pendant deux semaines, leur clé d'auto contre un vélo électrique et un abonnement de quatre mois à Mobility Car Sharing. Pour l'année 2016, ce sont 40 (29) personnes domiciliées sur la Riviera qui ont pu tester une mobilité différente.

Vignes

L'année 2016 a été anormalement arrosée jusqu'au début du mois d'août, avec un cumul de précipitations atteignant la moyenne, dont une bonne moitié durant la période de végétation. Ceci n'a pas été sans conséquence dans la lutte phytosanitaire, plus particulièrement contre le mildiou. Plusieurs parcelles dans le Lavaux et le Chablais ont malheureusement vu leur récolte être amputée jusqu'à 100 % dans certains cas.

Le temps caniculaire et sec qui a suivi a permis de stabiliser la situation phytosanitaire, tout en décimant les populations de drosophile suzukii.

L'impact sur la qualité a été très bénéfique et l'on peut qualifier le millésime de bon à très bon, selon les cépages.

Les vendanges du domaine communal ont débuté le 10 octobre pour prendre fin le 31 octobre.

Les quotas de production ont été atteints, tant sur la parcelle de Es Ruffinel, que sur celle de Rouvenaulaz pour tous les cépages. Pour rappel, ceux-ci ont été maintenus à 1,00 kg/m² pour le Gamay, à 0,90 kg/m² pour les Diolinoir, Merlot et Cabernet Franc et augmentés de 0,90 à 1,00 kg/m² pour le Garanoir et de 1,20 à 1,25 kg/m² pour le Chasselas.

Détail par cépage :

- 4'063 kg de Chasselas en Rouvenaulaz (sondage moyen 66,72° Oechslé);
- 9'208 kg de Chasselas Es Ruffinel (sondage moyen 69,97° Oechslé);
- 4'000 kg de Gamay (sondage moyen 86,65° Oechslé);
- 820 kg de Garanoir (sondage moyen 89,00° Oechslé);
- 360 kg de Diolinoir (sondage moyen 96,00° Oechslé);
- 1'170 kg de Merlot (sondage 93,37° Oechslé);
- 450 kg de Cabernet Franc (sondage 97,00° Oechslé).

Concernant la flavescence dorée, il convient de noter qu'aucun cep n'a été trouvé sur les deux vignobles communaux mais qu'une souche a été détectée derrière le Château du Châtelard. La maladie progresse donc inexorablement.

Les pertes de récolte 2015 consécutives à l'utilisation du produit « Moon Privilège » ont été correctement indemnisées courant 2016 à hauteur de CHF 13'901.--.

Forêts

En 2016, trente et un chantiers forestiers planifiés dans le plan de gestion ont permis d'apporter des soins aux forêts protectrices. Les derniers chantiers de réparation des dégâts des intempéries 2014 – 2015 ont été terminés à l'automne. La chalarose ou flétrissement du frêne s'est développée. Un inventaire est en cours afin de quantifier le problème. Les premiers travaux d'abattage d'urgence ont débuté en fin d'année.

A des fins pédagogiques, un film de vulgarisation sur le travail effectué par la section forêts a été diffusé sur le site Internet communal et les réseaux sociaux. Celui-ci montre le travail important apporté aux forêts communales.

En outre, l'année 2016 se caractérise par le dépôt de deux préavis importants acceptés :

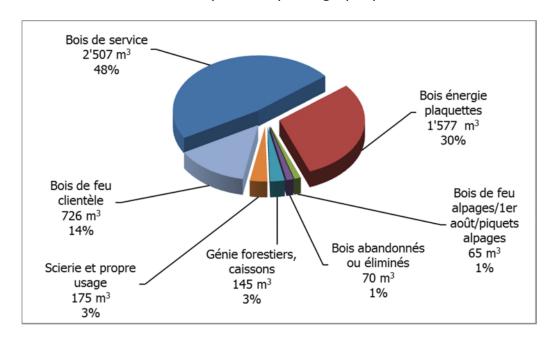
- projet de renouvellement du tracteur et organisation de la section forêts (préavis No 12/2016);
- projet de coupe de sécurité aux Avants (préavis No 39/2016).

La Commune a également ratifié une convention de partenariat pour les entreprises de la filière du bois du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut; cela concerne en particulier la scierie communale des Avants.

Exploitation des bois

Les chantiers forestiers de l'année 2016 ont permis l'exploitation de 5'485,36 (6'165) sylves qui ont rendu 5'195 (5'403) m³ de bois et de travailler sur 40 (60) hectares de forêt. Ceci représente le 87 (93) % de la possibilité de coupe et le 3,54 (6) % des surfaces des forêts communales. Le bois a toujours le vent en poupe dans la construction, mais celui-ci provient de plus en plus de l'étranger où les prix sont moins élevés.

Le détail de la récolte de bois est représenté par le graphique ci-dessous :



Soins aux jeunes forêts

Les soins apportés aux toute jeunes forêts ont progressé. Ces travaux ne génèrent aucun produit mais sont nécessaires afin de structurer le mélange des essences forestières pour les forêts d'avenir. Avec le réchauffement climatique qui s'annonce, il est important que les forêts soient variées et bien mélangées en espèces capables de résister aux aléas météorologiques. Ces travaux sont soutenus financièrement par le Canton et la Confédération. En 2016, 5,8 ha de forêts communales ont été traités de cette manière.

Détail d'utilisation du bois

Bois de service

Le bois de service destiné à la vente aux scieries suisses et étrangères, commercialisé par la coopérative « La Forestière », représente 2'827 (1'222) m³. Ces bois sont principalement des résineux. De ce volume, 175 (198) m³ sont prélevés pour constituer un stock pour la scierie communale, ainsi que 145 (521) m³ pour les travaux de réparation de routes. Malgré une augmentation de l'utilisation du bois dans la construction, les prix des bois sont restés bas, principalement à cause de la crise dans la zone Euro.

Bois énergie plaquettes

1'577 (1'894) m³ de bois ont été transformés en plaquettes de bois. Transformé en plaquettes forestières, cela représente 3'942,50 (4'735) m³/pl.

Les plaquettes de bois produites ont été utilisées de la manière suivante :

_	Karmalabois	2'829 m ³ /pl	(2'625)
_	Voirie	464 m³/pl	(511)
_	Fourniture de copeaux aux espaces verts	240 m ³ /pl	(116)
_	Marché de Noël	85 m ³ /pl	(114)
-	Divers, ventes	30 m ³ /pl	(30)
_	Total	3'648 m ³ /pl	(3'396)

Le solde du bois récolté, non transformé en plaquettes, est stocké sous forme de piles de bois, sur la place du hangar des Fourches, à Rennaz.

Bois de feu en bûches

Quelques 726 (1'017) m³ de bois ont été récoltés en 2016 pour cet assortiment. 642 (532) m³ (834 stères de bois) ont été commercialisés sous forme de bois en bûches, ainsi que 151 (112) m³ sous forme de billes. Cet important volume de bois sèche durant l'été au lieu-dit les Fourches avant sa commercialisation.

Scierie

Pour reconstituer le stock de bois rond, l'exploitation forestière a fourni 174 (435) m³ de bois de service pour la scierie communale.

Cette dernière a pour sa part scié 395 (502) m³, soit 201 (433) m³ pour les besoins communaux et 194 (69,08) m³ pour des clients privés. Il est intéressant de rappeler ici que les communes de Blonay et de Saint-Légier-La Chiésaz viennent faire scier leur bois aux Avants.

Divers

Le bois de feu pour les chalets d'alpages, la fabrication des piquets de clôtures, ainsi que pour les festivités du 1^{er} Août représente 85 (79) m³.

Un volume de bois non commercialisable, estimé à 70 (80) m³ a été abandonné en forêt, conformément aux directives du Canton pour une sylviculture proche de la nature.

35 (30) m³ de branches de sapin ont été utilisés pour la décoration des quais et la couverture hivernale des cultures et des tombes. 85 (41) sapins de Noël ont été livrés dans les églises, écoles, lieux publics, villages et manifestations.

Génie forestier, chemins pédestres et forestiers, sentiers touristiques

Comme chaque année, différents travaux d'entretien ont occupé la section forêts :

- entretien, fauchage et balisage de 78 kilomètres de chemins pédestres ;
- remise en état du sentier des Narcisses ;
- travaux d'abattage d'arbres en zone urbaine pour les espaces verts ;
- réparation par des caissons de bois d'un chemin forestier aux Râpes ;
- aide à la construction d'une passerelle à la Saussaz.



Mesures actives de protection de la nature

- Les forêts de la Commune sont gérées de manière durable. Leurs produits ont été certifiés selon les directives du Forest Stewardship Council (FSC) et du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC). La certification a été renouvelée en 2013;
- utilisation d'un carburant ménageant l'environnement et l'utilisateur, car exempt de plomb, benzène, composés aromatiques et soufre, ainsi que l'utilisation d'huile biodégradable (colza) dans les tronçonneuses;
- sylviculture douce, proche de la nature et hors période de nidification en particulier dans la région du Folly-Molard (surfaces travaillées en augmentation);
- abandon d'une proportion de bois mort dans les forêts pour améliorer la biodiversité, conformément aux directives de la Confédération;
- renouvellement des conventions « Narcisses » et augmentation des surfaces sous contrats;
- fauchage de prairies à narcisses au-dessus des Béviaux ;
- mesures de lutte contre la Grande Berce du Caucase (plante envahissante et dangereuse pour l'homme);
- projet de réserve forestière dans la région du Folly.

AFFAIRES SOCIALES, FAMILLES ET JEUNESSE LES GENERATIONS

Office du logement

A la demande de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), le dénombrement des logements vacants à Montreux a été établi au 1^{er} juin 2016. A cette date, 126 (154) logements étaient libres, soit 61 (69) à louer et 65 (69) à vendre.

33 (29) ménages ont été expulsés de leur logement, situation requérant la présence d'un représentant de l'Office du logement.

Logements subventionnés

14 (33) préavis favorables ont été délivrés pour l'attribution d'appartements subventionnés.

Aide Individuelle au Logement (AIL)

91 (88) ménages ont bénéficié de l'AIL en 2016. L'aide en faveur des familles s'est élevée à CHF 166'326.-- (CHF 159'241.--) la moitié est prise en charge par le canton.

Loi du 4 mars 1985 sur les démolitions, transformations et changements d'affectation d'immeubles d'habitation

Le nombre de demandes d'autorisation s'est élevé à 10 (4) en 2016.

Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués

52 (31) demandes d'aliénation ont été soumises au préavis de la Municipalité. Les 52 demandes ont reçu une décision favorable, dont deux avec réserve.

Contrat de prestations avec la Fondation Apollo

Dans le cadre d'une prise en charge globale et complète des divers problèmes liés au logement, le partenariat avec la Fondation Apollo a permis aux habitants de la Commune de bénéficier des prestations suivantes :

- un soutien individualisé favorisant l'accès et / ou la conservation du logement ;
- la mise à disposition de logements communautaires à vocation socio-éducative pour des personnes précarisées ayant perdu momentanément leur logement.

Pour rappel, la villa « La Coccinelle » est louée à la Fondation Apollo, qui en assure la gestion depuis le 1^{er} novembre 2015.

En 2016, les prestations assurées par la Fondation Apollo se sont élevées à CHF 149'595.55 (CHF 150'000.--).

REME (Réseau Enfance Montreux et Environs)

Le REME bénéficie des subventions annuelles de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) et des communes de Montreux et de Veytaux, basées sur les données budgétaires de chaque structure et les objectifs annuels de développement du réseau.

Font partie du réseau les communes de Montreux, Veytaux, la Fondation d'accueil collectif de la petite enfance de Montreux et environs (FACEME), la Structure d'accueil familial de jour et les Jardins d'enfants de Montreux. Ces deux dernières entités étant entièrement de compétence communale.

Structure de coordination d'accueil familial de jour

La structure de coordination d'accueil familial de jour de Montreux et Veytaux compte 63 (66) accueillant/es en milieu familial (AMF) à fin 2016. 514 (495) enfants ont été placés pour 212'675 (201'007) heures de gardes effectuées.

Les salaires d'encadrement sont financés par la FAJE.

Jardins d'enfants de Montreux

Les jardins d'enfants, au nombre de quatre, sont destinés aux enfants en âge préscolaire (dès 30 mois et jusqu'à l'entrée à l'école) et ouverts les matins de 8h00 à 12h00, du lundi au vendredi. La capacité d'accueil est de quinze enfants par matinée et par structure. Le coût est de CHF 16.-- la matinée. Ce montant est facturé aux parents par le REME, chaque mois. Ces structures pratiquant l'accueil d'urgence, le REME a bénéficié pour 2016 d'une subvention de la FAJE de CHF 46'800.-- (CHF 46'800.--) par jardin d'enfants.

Hors réseau REME:

Accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS)

Les cinq structures d'accueil de midi, respectivement Chailly – La Foge, Chernex, Montreux – Etraz, Clarens « La Devinette » et Veytaux ont vu s'inscrire 205 (170) enfants, dont 24 (19) à Chailly, 61 (58) à Chernex, 47 (27) à Etraz, 45 (37) à Clarens et 28 (29) à Veytaux.

Les enfants (de 4 ans à 8 ans) sont pris en charge à midi dans les différents collèges et sont accompagnés sur leur lieu d'accueil lorsqu'il y a un trajet à effectuer (Chailly — La Foge ; Etraz-Vernex ; Collonge-Veytaux ; Chernex-Les Avants). Le même service leur est offert en début d'après-midi pour rejoindre les écoles. Ils prennent le repas et font ensuite diverses activités (bricolage, jeux, etc.)

Les repas sont labellisés « Fourchette Verte Junior », afin de répondre à des critères de nutrition stricts et sains pour la santé des enfants.

27'265 (17'257) repas ont été servis en 2016 sur 150 (156) jours d'accueil, pour une moyenne de 181 (110) repas par accueil.

Les enfants résidant aux Avants sont pris en charge le matin à la gare du village et accompagnés jusqu'au collège de Chernex. Ils bénéficient aussi de cette prestation à midi ou en fin d'après-midi pour le retour.

Autres tâches de la Direction

Aide complémentaire communale à l'AVS / AI

Le total des prestations versées en 2016 (allocation de Noël comprise) s'est élevé à CHF 177'875.-- (CHF 162'085.--).

Les services sociaux ont vendu aux bénéficiaires de l'aide complémentaire communale 182 (170) cartes de bus. Le coût réel d'une carte est de CHF 50.-- vendue à CHF 35.--. La participation communale s'élève ainsi à CHF 2'730.-- (CHF 2'550.--).

Le traditionnel Noël de l'amitié s'est déroulé le 13 décembre 2016 et a réuni 90 (87) personnes.

Traitements orthodontiques

48 (42) demandes pour la prise en charge de frais de traitements orthodontiques ont été déposées, dont 12 ont été refusées. Cela représente une dépense de CHF 118'796.65 (CHF 150'181.90) pour la Commune de Montreux, répartie sur plusieurs années, en fonction de la durée des traitements.

Prise en charge des frais de traitements dentaires

Le règlement établi pour l'octroi d'un subside pour les traitements dentaires des enfants en âge de scolarité est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1991.

47 (46) demandes ont été présentées au service dentaire scolaire, puis transmises après contrôle aux services sociaux et sept ont reçu une réponse négative. Il en résulte pour la Commune une prise en charge financière de CHF 10'659.05 (CHF 18'325.35).

Manifestations et actions en faveur des personnes âgées

Au cours de l'année sous revue, la Municipalité s'est fait représenter lors de 60 (81) manifestations organisées en l'honneur de personnes atteignant leur nonantième anniversaire. De plus, 12 (7) personnes âgées de 100 ans et plus ont été fêtées.

Soirée d'accueil des nouveaux retraités sur la Commune de Montreux, le 20 janvier 2016

106 personnes, sur 315 nouveaux retraités invités, ont participé à la soirée d'accueil des citoyens montreusiens arrivant à l'âge officiel de la retraite en 2016. Une douzaine d'associations et de sociétés villageoises ont pu saisir l'occasion de présenter leurs activités et de recruter membres et bénévoles.

Prise en charge des frais d'obsèques et constats de décès

1 (3) paiement pour des frais d'obsèques de personnes indigentes a été versé, pour un montant total de CHF 1'700.-- (CHF 5'290.--). 71 (78) constats de décès de personnes domiciliées sur la Commune ont été remboursés pour un montant de CHF 20'160.-- (CHF 18'749.45).

Organisation de l'Espace Plein Air

Comme chaque année, l'Espace Plein Air de la Foge, à Chailly, a été utilisé durant toute la période des vacances scolaires, soit du 4 juillet au 19 août, du lundi au vendredi de 13h45 à 17h45.

201 (214) enfants ont participé à ces après-midis. Ils ont en moyenne fréquenté l'Espace Plein Air sur une période de trois semaines, pour un montant forfaitaire de CHF 50.--.

La mise à disposition de cette prestation durant ces sept semaines se monte à CHF 34'910.20 (CHF 30'342.--).

Consultations diverses

Les consultations proposées à la population par les institutions ci-après ont lieu dans les locaux de la Commune. La prise de rendez-vous s'effectue directement auprès des institutions :

- Fondation Malley-Prairie (violences conjugales et familiales) jusqu'au 31 décembre 2016. Dorénavant les consultations ont lieu dans des locaux de l'Hôpital du Samaritain;
- AVIVO (association d'aide aux retraités), permanences impôts ;
- Permanence juridique de l'ordre des avocats vaudois, les jeudis soirs, de 17h00 à 19h00, à l'avenue Claude Nobs 14, à Montreux.

Fonds Theodor Kummer

Selon les dispositions testamentaires du 9 janvier 1997, le legs de M. Theodor Kummer devait être affecté à des besoins sociaux de personnes domiciliées sur la Commune de Montreux. Une convention a été signée le 28 juin 2011 entre l'exécuteur testamentaire et la légataire.

En 2016, le fonds pour l'aide à la formation et au perfectionnement professionnels a été attribué aux besoins suivants :

_	CFC d'informaticien	CHF	9'404
_	Ecolage pour éducatrice de l'enfance ES (ESEDE)	CHF	2'160
_	Complément de formation d'ébéniste	CHF	5'000

_	Master en sciences et pratiques de l'éducation (MASPE)	CHF	7'000
_	Ecole Swiss Design Center, Lausanne	CHF	1'150
_	Cité Internationale des Arts (recherche), formation continue	CHF	5'000
-	EESP, Lausanne pour CAS HES-DO	CHF	3'100
Attribution du Fonds en 2016		CHF	32'814
Valeur du Fonds au 31.12.2016		CHF	3'831'621.92

Animation socio-culturelle et travail communautaire

Centre de loisirs « Le Point » - Montreux

Le centre de loisirs « Le Point » se trouve à la rue de la Gare 27, à Montreux. Son ouverture hebdomadaire moyenne est de 20 heures, soit le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h00 à 14h00, de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 14h00 à 18h00.

En dehors de ces heures, le centre de loisirs « Le Point » accueille des activités initiées par et pour les « 15 à 25 ans » telles que des entraînements et des ateliers de danses diverses, des assemblées d'associations, des collectifs et des groupements de jeunes, de l'improvisation théâtrale, ainsi que des soirées d'échange de classes ou à thème, organisées par et pour les jeunes. Les scouts de la brigade de Saleuscex ont aussi utilisé le lieu pour une présentation de leurs activités annuelles.

Le centre de loisirs accueille également un groupe de « jeux de rôle » le samedi après-midi et le dimanche, ainsi qu'une rencontre hebdomadaire du groupe des Alcooliques Anonymes Riviera.

La fréquentation du centre le Point a été de 15'857 (15'239) enfants sur 188 (183) jours soit une moyenne de 84,35 (83,27) enfants par jour.

Un collectif de jeunes de 15 à 25 ans loue la salle de gymnastique du Collège de Vernex le mardi et le jeudi soir afin de s'entraîner au breakdance, sous l'égide de l'animation jeunesse.

Centre de loisirs « La Virgule » - Clarens

Les horaires d'ouverture du centre de loisirs « La Virgule », intégré à la Maison de Quartier Jaman 8, à Clarens, sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h00 à 14h00 et de 15h45 à 18h00. Les mercredis le centre est ouvert de 14h00 à 18h00. Ceci correspond à une ouverture hebdomadaire moyenne de 21 heures.

« La Virgule » a également assuré des accueils de 14h00 à 18h00 durant la première semaine des vacances de Pâques, ainsi que pendant les vacances d'automne.

La fréquentation du centre « La Virgule » a été de 12'251 (10'187) enfants sur 209 (200) jours, soit une moyenne de 59 (51) enfants par jour.

Camps de vacances

Les camps de vacances montreusiens (non scolaires) ont accueilli 173 (161) enfants pour 220 places, répartis sur cinq camps de vacances d'une semaine, représentant un taux d'occupation de 79 % (73 %). Par ailleurs, le secrétariat des camps a fourni un soutien administratif au niveau de la gestion des inscriptions des quatre camps organisés par la Fondation Jolimont.

Passeport Vacances

Le Passeport vacances 2016 a eu lieu sous forme de projet pilote organisé en étroite collaboration avec l'Association des centres de loisirs et places de jeu. Le secteur jeunesse a déchargé les bénévoles du Passeport vacances des pesantes tâches administratives et opérationnelles inhérentes à l'organisation et à l'encadrement des activités. Du 18 au 29 juillet, 27 activités ont été mises sur pied pour un total de 740 places. Les 431 jeunes participants (58% de taux d'occupation) furent ainsi accompagnés et sous la responsabilité de moniteurs engagés par la Commune.

Encadrement et gestion des élèves de l'établissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest avant et après les devoirs surveillés

L'Animation jeunesse a géré la prise de repas et encadré 8'914 (9'446) élèves de l'Etablissement primaire et secondaire de Montreux-Ouest, pique-niquant dans la partie, réservée à cet effet, du restaurant scolaire « Le Carambert », soit une moyenne de 60 (65) enfants sur 147 (146) jours d'accueil. Elle les accueille et les encadre depuis leur sortie des devoirs surveillés jusqu'à la reprise des cours à 13h45.

Maison de Quartier Jaman 8

La Maison de Quartier comprend trois espaces : le centre de loisirs « La Virgule » (voir cidessus), l'accueil de midi pour enfants en milieu scolaire (APEMS) et « La Devinette » qui ont ouvert leurs portes depuis maintenant deux ans. Le secteur « Pour tous » quant à lui a été mis à disposition de la population en septembre 2015 et a connu un bel essor.

Secteur « Pour tous »

Durant l'année 2016, la fréquentation du secteur « Pour tous » a été de 14'852 visites sur 216 jours d'ouverture. Les utilisations régulières (minimum une fois par semaine) ont comptabilisé 10'756 visites et les irrégulières un total de 4'096 (à savoir 1'642 pour des utilisations subventionnées, 1'752 pour la Commune et 702 pour des locations payantes).

Au-delà des activités et cours proposés par des associations ou des intervenants externes, l'équipe du secteur « Pour tous » a démarré plusieurs projets durant l'année, tels que des repas, un accueil pour les aînés de Clarens, des ateliers d'expression artistique, un cinéclub, un espace couture ou encore des conférences.

Soirée d'accueil des nouveaux habitants établis sur la Commune de Montreux, le 13 octobre 2016

Deuxième édition de la manifestation avec 200 personnes présentes qui ont reçu la nouvelle brochure « Bienvenue à Montreux » éditée en douze langues par la Commune, sous l'impulsion et la participation de membres de la CoCoSI.

Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration (CoCoSI)

La CoCoSI a continué d'apporter son soutien à divers projets visant à améliorer l'intégration des migrants.

Elle a activement collaboré avec le BCI à la poursuite du projet « Café Bienvenue ». Ce moment permet aux mères et à leurs petits enfants, n'ayant pas accès à d'autres offres d'intégration, de converser en français. Il représente un lieu de socialisation important pour les mères et les enfants. Cette activité a eu lieu à 35 (35) reprises, 103 (52) femmes et 75 (38) enfants y ont participé. Un souper canadien a également été organisé au mois de juin.

Une autre collaboration a été la mise sur pied avec les ateliers de préparation à la naturalisation proposés en partenariat avec l'Association pour le français à Clarens, ainsi que l'administration générale de la Commune de Montreux.

Dans le cadre de la septième « Fête des Voisins », qui a eu lieu le 27 mai 2016, 10 (13) fêtes ont été recensées et ont pu bénéficier d'un soutien logistique.

Dans le cadre de la semaine d'action et de lutte contre le racisme, plusieurs activités ont été proposées à la population de Montreux. Une conférence, des ateliers de création artistique, un concert ou encore une projection du film « Nous trois ou rien » au cinéma Hollywood suivi d'un apéritif à la Bibliothèque Municipale de Montreux-Veytaux. Le film a réuni environ 200 personnes.

L'équipe de la Maison de Quartier a également participé à des projets locaux tels que la Fête des écoles du collège Vinet (tenue d'un stand de diverses nourritures) ou encore la Fête au village proposée par l'Association des intérêts de Clarens (animations pour enfants, projection et exposition à Jaman 8).

Participations ponctuelles de l'animation jeunesse à la vie associative culturelle et sportive montreusienne et collaborations fixes

Les objectifs de participation à la vie culturelle et associative fixés en 2000, lors de la création du secteur animation jeunesse, ont été poursuivis en 2016. L'animation jeunesse a également participé, soit par le biais d'une présence participative et ludique (rallye), soit par le biais de mise à disposition de matériel ou de soutien financier, aux événements et manifestations suivants : la Foire des Planches et le Marché de Noël.

L'animation jeunesse a aussi poursuivi et développé sa collaboration avec diverses entités regroupant les jeunes de la Commune telles que les établissements scolaires, les associations Orgiride, Chromatix, Ride for the Cause, l'association Théâtro-Bricolo, ainsi que la Brigade de scouts de Saleuscex Montreux, que ce soit par le biais de soutien

financier ou encore par la mise à disposition du centre de loisirs pour des séances et des réunions, mais aussi de matériel lors de manifestations.

Elle a également consolidé les synergies avec la Bibliothèque municipale de Montreux-Veytaux en organisant un rallye pour la journée des bibliothèques vaudoises, ainsi qu'un concours de dessin.

Dispositif de Travail social de proximité (TSP)

Le dispositif de Travail social de proximité a été opérationnel du 1^{er} janvier au 31 août 2016. Les collaborations avec les divers partenaires (écoles, police, centres de loisirs, Centre social régional) ont été poursuivies et développées. La salle de gymnastique du collège Vinet a été ouverte le dimanche soir entre janvier et avril dans le cadre du projet Clarensport, et les jeunes en difficultés ont été suivis et aiguillés selon les demandes, besoins et problématiques présentés. Le dispositif de prévention et de réduction des risques dans le cadre du Montreux Jazz Festival a été reconduit. Un projet d'accompagnement et de remise à niveau des jeunes âgés de 12 à 15 ans en difficulté scolaire a été mis sur pied avec le soutien financier de la Commission prévention Riviera.

Divers

Les actions de prévention et d'animation « Montreux Jazz Young Planet » et PROD (Proximité-Réactivité Observation-Dialogue) ont également été reconduites dans le cadre du Montreux Jazz Festival.

L'animation jeunesse entretient sa présence sur le réseau social Facebook.

Ecoles

Le Conseil d'établissements Montreux-Veytaux (CET)

Régi par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et un règlement spécifique, le CET s'est réuni à quatre reprises en 2016. Les plans de mobilité scolaire (PMS) pour les collèges de Vernex, Chernex, ainsi que des recommandations pour le collège de la rue de la Gare 33 ont été finalisés. Le groupe des parents a présenté à trois reprises ses activités aux parents des élèves des établissements scolaires montreusiens.

Le CET a également traité diverses problématiques en lien avec la vie scolaire locale et a rempli sa fonction de plateforme d'échange entre les parents, le milieu scolaire et le tissu associatif montreusien.

Etablissements primaires et secondaires de Montreux-Ouest et de Montreux-Est

Le fonctionnement pédagogique et organisationnel de l'école vaudoise en matière d'enseignement, de grille-horaire ou de programme scolaire est placé sous la responsabilité cantonale via le Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC). Seules les activités extra-scolaires (activités culturelles ou sportives, camps par exemple), l'encadrement en dehors des cours (devoirs surveillés, restaurant ou accueil de midi) et la logistique (gestion des bâtiments, transports des élèves) sont de compétence communale. Ce rapport ne présentera donc que les tâches relevant exclusivement de la responsabilité des communes.

Trois ans après son lancement, un premier bilan de mise en œuvre de la Loi sur l'enseignement obligatoire a été initié par le Département. En effet, en juillet, la première volée d'élèves a achevé l'école en ayant suivi tout son parcours des classes secondaires à l'enseigne de la nouvelle loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). La LEO a été mise en œuvre dès la rentrée 2013 – 2014 et, en trois ans, l'entier du système scolaire a été modifié selon le nouveau cadre légal. De très nombreux changements et les objectifs que ceux-ci poursuivent ont été déployés pleinement par l'ensemble des acteurs du système scolaire, notamment : le renforcement des premières années de scolarité ; la perméabilité des voies et des niveaux au degré secondaire ; le maintien des exigences de la voie prégymnasiale. Certains éléments en lien avec la voie générale doivent être approfondis, en particulier la maîtrise de classe dans cette voie, ainsi que l'accompagnement des élèves les plus faibles scolairement.

Montreux - Ouest	Montreux - Est		
Direction et secrétariat			
Le Directeur, les enseignants et le personnel administratif (sauf les apprentis) sont du personnel cantonal.			
1 Directeur ;	1 Directeur ;		
6 Doyens ;	6 Doyens ;		
3 employées d'administration ;	4 employées d'administration ;		
2 apprentis ;	2 apprenties ;		
1 auxiliaire « Maturité professionnelle »	1 MPC.		

Montreux - Ouest

Montreux - Est

Transports scolaires

Le déplacement des élèves, de leur domicile à l'école, est assuré, pour ceux qui les utilisent, par les entreprises de transports publics et par le service communal du bus scolaire pour ceux qui habitent des lieux éloignés et mal desservis par les transports publics.

Le bus scolaire est loué à l'entreprise Goldenpass (MOB). En revanche, le chauffeur est engagé par la Commune et les abonnements aux ayants-droits payés par elle.

11 (10) élèves dont le domicile est réparti sur le territoire communal fréquentent la classe OES (classe officielle de l'enseignement spécialisé). Ils sont transportés en taxis privés de leur domicile au lieu d'enseignement et retour. Le coût du transport est pris en charge par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et d'appui à la formation) cantonal.

13 abonnements ont été délivrés :	346 abonnements ont été délivrés :
07 Brent – Fontanivent – Chailly ;	34 Les Avants ;
06 Chernex.	58 Brent ;
	63 Caux – Glion ;
	55 Chamby – Villard ;
	78 Chernex ;
	9 Clarens ;
	10 Sonzier;
	4 Territet ;
	35 Veytaux.
	Des transports sont également organisés pour les activités sportives au stade de la Saussaz, à la piscine de la Maladaire et pour les leçons de gymnastique au Pierrier.

Restaurants scolaires et accueil de midi

Deux restaurants scolaires (un dans chaque établissement) offrent, dès le secondaire, des repas chauds et équilibrés aux élèves qui n'ont pas la possibilité de rentrer à leur domicile à midi en raison de l'inadéquation des horaires des transports publics avec ceux de l'école (ils bénéficient alors d'un tarif réduit) ou de l'impossibilité des familles de les accueillir.

Au primaire, le développement des APEMS (accueil pour écoliers en milieu scolaire) à Chernex, Chailly, Clarens, Veytaux et Montreux-centre (Etraz) a permis de répondre aux besoins des familles dont les parents travaillent.

Montreux - Ouest

Montreux - Est

Devoirs surveillés

A l'issue des repas (pour le secondaire) les élèves sont pris en charge par une structure de devoirs surveillés. Les écoliers ne prenant pas le repas de midi au restaurant scolaire bénéficient également de cette prestation qui est répétée en fin de journée scolaire pour ceux qui en ont besoin, particulièrement les primaires.

Journées de ski et camps

Réservées aux classes de 5P et 6P, les journées de ski, organisées aux Rochers-de-Naye sur deux jours, permettent aux élèves de se préparer aux camps d'une semaine auxquels ils participeront au secondaire.

Dix-neuf classes en ont bénéficié. Les activités sportives d'un camp sont placées sous la responsabilité d'un chef sportif (maître EPH) secondé par une équipe de moniteurs engagés par la Commune.

Le prix de revient moyen par élève et par jour s'élève à CHF 80.--. La participation des parents est de CHF 40.-- pour les deux jours, le solde étant pris en charge par la Commune.

- 13 (9) classes du primaire ont participé à un camp d'automne ou d'été à Leysin, au chalet de la Commune « Les Esserts ».
- 9 (18) classes du secondaire ont participé à un camp de ski à Leysin ou Champéry (Jolimont).

Toutes les classes de 7P, 8P et 9S HarmoS ont participé à un camp de ski.

Deux journées à ski ont été organisées pour les 11S et 12S, elles ont eu lieu dans les stations des Alpes vaudoises.

Après-midis sportifs et joutes

Des après-midis sportifs permettent aux élèves de pratiquer des disciplines sportives différentes, notamment la course d'orientation, l'athlétisme, le triathlon, ainsi que des sports d'équipe comme le volley, le basket, le foot en salle, etc.

Tous les élèves de 7P passent un test de natation, dont le résultat permet d'établir la liste des enfants astreints aux cours d'appui de natation.

Activités culturelles

Différents spectacles et diverses activités sont proposés aux élèves, soit à l'initiative de la direction, soit à celle des enseignants. Ces activités se font en collaboration étroite avec des partenaires culturels locaux (le « Montreux Comedy Festival », par exemple) ou extérieurs.

Les élèves visitent des expositions, assistent à des spectacles ou participent à des conférences. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive et ne donne qu'un aperçu de ce qui a été mis en place.

Montreux - Ouest

Selon leur âge, les élèves reçoivent une initiation à/au :

- la musique, la peinture, le théâtre, la sculpture (pour les classes de 1P à 6P) et plus spécifiquement :
- la peinture (7P);
- la musique classique (8P);
- le cinéma (9S);
- le théâtre (10S);
- la musique du monde (11S).

De plus, selon leur degré, ils ont pu assister entre autre aux spectacles «3 p'tits contes et puis s'en vont», le « Septembre musical », visiter l'exposition de « Lascaux » et le musée « Chaplin's World ».

Montreux - Est

Activités PAM (Prévention des Accidents par Morsures de chien) (3P & DEP).

Visites EMS de Montreux (1P - 2P).

Cinéma « Le diner de cons » (11S - 12S).

Cinéma : « Un home à la hauteur » (9S – 10S).

Cinéma « Le Bon Gros Géant » (7P - 8P).

Cinéma « Le Prophète » (5P – 6P).

Spectacle « Loup y es-tu ? » (1P - 4P).

Montreux ton Talent

Montreux Art Gallery (DEP).

SATOM (1P - 6P).

Education sexuelle

Des cours ont été dispensés aux élèves des classes de 3P, à raison de deux séances. Ils ont été donnés par les animatrices du Centre médico-social Profa. Ces cours ont également concerné les élèves de 4P, 6P, 8P, 10S et 11S.

Des séances d'information destinées aux parents se sont déroulées en automne.

Education routière

Le programme de l'éducation routière a été donné à toutes les classes enfantines (deux périodes) et de 3P et 4P (1 période) ainsi que pour les classes de 8P. De même, les classes secondaires, de la 9S (une période) à la 11S (deux périodes), en ont bénéficié.

Pour les classes de 7P, c'est le traditionnel « jardin de la circulation » qui a eu lieu dans les sous-sols du 2m2c.

Prévention des délits

Les spécialistes de Police-Riviera, mandatés par le Canton sont intervenus dans les classes de 8P, à raison d'une période pour aborder la prévention des délits.

Conseillère Ecole-Famille

Les problématiques soumises sont les mêmes que les années précédentes (élève en souffrance dans son milieu scolaire et familial). Ces demandes proviennent essentiellement des directions d'établissement, des enseignants, des infirmières scolaires et des Services de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie en milieu Scolaire (PPLS), mais aussi d'autres services de la région de manière de plus en plus large (SPJ, Appartenances, CSP, etc.).

Dès la rentrée scolaire du mois d'août, le poste de conseillère sociale école-famille a pu être augmenté et réparti entre les deux établissements. Une nouvelle collaboratrice a été engagée et chaque établissement dispose ainsi de sa conseillère. Cette augmentation permet de proposer des suivis plus approfondis et réguliers aux familles en leur offrant un service de qualité. Les familles bénéficient alors d'un soutien continu, ce qui n'était malheureusement pas toujours possible auparavant.

Le nombre de dossiers traités par les deux Conseillères Ecoles-Famille est de 56 (57).

Service de Santé Scolaire

Le service de santé scolaire est assuré par deux infirmières, à temps partiel, en collaboration avec un médecin scolaire. Suite à la démission de M. Dr Jean-Robert Panchaud, la Municipalité a nommé un successeur en la personne de M. Frédéric Schicker, avec une entrée en fonction au 15 mars 2016. En plus de ses tâches régulières (contrôle général, vaccinations, etc.), il a particulièrement identifié la problématique du surpoids chez les élèves montreusiens.

Service dentaire scolaire

Les visites de dépistage des caries ont été effectuées dès le 11 janvier 2016 par les sept médecins-dentistes de la place, qui ont passé une convention avec la Commune de Montreux. Deux médecins-dentistes de Villeneuve ont également signé cette convention. Ils pratiquent le tarif dentaire scolaire pour les enfants de Montreux, mais ne procèdent pas aux visites de dépistage des caries.

Tous les élèves des classes primaires et secondaires ont été contrôlés. Ils ont été convoqués à la clinique dentaire du cabinet de Rambert, à Clarens ou à celui du collège d'Etraz, à Montreux.

Les assistantes du service dentaire aident les médecins-dentistes pendant le travail de dépistage et informent les parents du résultat de la visite. Si un traitement s'avère nécessaire, ceux-ci ont la possibilité de recourir soit aux dentistes signataires de la convention, au tarif des soins dentaires scolaires fixé par la Société Suisse d'Odontostomatologie, soit à tout praticien de leur choix.

Selon le règlement, les traitements dentaires au bénéfice d'un subside communal doivent être effectués par un médecin-dentiste signataire de la convention avec la Commune de Montreux et les traitements orthodontiques doivent être suivis chez un spécialiste en orthodontie.

Nombre d'élèves examinés lors des visites de dépistage : 135.

35 (36) matinées ont été consacrées au dépistage des caries. Un médecin-dentiste examine trois à quatre classes par matinée. Coût du dépistage : CHF 39'928.-- (41'068.80).

ECONOMIE, CULTURE ET TOURISME LES ACTIVITES

Après une année 2015 riche en jubilés, 2016 fut placée sous le signe de la musique, avec notamment la 34^{ème} Fête Fédérale de Musique, les 70 ans du Septembre Musical et les 50 ans du Montreux Jazz Festival.

Suite aux élections communales, 2016 marque aussi la confirmation de M. Jean-Baptiste Piemontesi comme Conseiller municipal à la tête de la direction Economie, Culture et Tourisme.

Economie

Société Industrielle et Commerciale de Montreux (SICOM)

La Municipalité est représentée au sein du Comité de la SICOM par la direction économie, culture et tourisme. Elle est également représentée au sein du Bureau, renforçant ainsi les liens entre elle et les partenaires économiques, ainsi qu'au sein des commissions urbanisme et marketing.

En 2016, le travail avec la SICOM s'est concentré, outre les affaires courantes, sur deux objectifs : une analyse et une réflexion en profondeur sur son rôle, ses missions et ses objectifs, ainsi que sur des actions visant à rencontrer les acteurs économiques locaux. C'est ainsi qu'ont été mis sur pieds plusieurs « cafés SICOM » dans des commerces de la place, dans différents quartiers, permettant ainsi un rapprochement et des discussions entre les membres. Quant à l'analyse, suite à une journée de brainstorming avec tous les partenaires concernés, elle est encore en cours mais devrait aboutir, dès 2017, à différentes mesures, tant organisationnelles qu'événementielles.

Pro*move*

Vie de l'association

Après avoir adapté sa gouvernance aux usages actuels, revu ses processus internes et redéfini sa stratégie d'activité, en 2014 et 2015, Promove a concrétisé ces évolutions en 2016 par la mise en place d'une nouvelle structure. Suite au départ à la retraite de la sous-directrice, Mme Michèle Schoeni, deux nouvelles collaboratrices ont en effet été engagées pour compléter l'équipe, désormais forte de quatre personnes.

Motivé par la volonté de spécialiser les compétences et d'aligner celles-ci sur la stratégie d'activité, Promove a ainsi accueilli Mme Marion Belloteau, en tant que Responsable de la Communication et des Evénements, et Mme Cécile Enjolras, Responsable de Projets, en charge en particulier de l'accompagnement et du conseil aux porteurs de projets d'entreprise ainsi que des questions immobilières. Ces deux postes, riches de l'expertise et du dynamisme de ces deux nouvelles collaboratrices, permettent ainsi à l'association de proposer des prestations toujours plus professionnelles et de répondre aux enjeux croissants du développement économique régional.

La composition du Comité n'a pas connu de modification durant l'année 2016. Il s'est réuni en plénum à six reprises. Deux dossiers majeurs ont en particulier occupé ces séances : la mise à jour des statuts de l'association et la révision de la stratégie de développement économique de la région.

Les statuts de Promove n'avaient pas été revus depuis plusieurs années. Certains éléments apparaissaient obsolètes tandis que d'autres faisaient défaut. La révision proposée par le Comité portait en particulier sur les éléments suivants :

- intégration officielle de la région Lavaux (modification du nom de l'association et de la structure du Comité);
- mise à jour du Cahier des charges du Comité ;
- simplification du système de vote lors des assemblées générales.

Sous leur forme révisée, les nouveaux statuts ont été acceptés par l'Assemblée Générale du 25 mai 2016.

Le Comité s'est par ailleurs penché sur la révision de la stratégie de développement économique régional. Ce document cadre, exigé par la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE) et soumis pour validation au Conseiller d'Etat en charge de l'Economie, définit les axes stratégiques du développement de la région sur une base pluriannuelle. La stratégie actuelle arrivera à son terme à fin 2017. Dans le souci d'établir un large consensus autour de cette révision, de nombreuses séances avec l'ensemble des partenaires concernés ont été organisées. Ce processus se poursuivra durant le 1^{er} semestre 2017, avec pour objectif de finaliser le document et de l'adresser au Canton avant l'été.

En 2016, Promove a souhaité mettre un accent particulier sur les différents partenaires de l'association, historiques et nouveaux. Plusieurs rencontres ont permis de préciser les spécificités de chacun et d'établir les possibilités de collaboration et les potentielles synergies. Une Soirée des partenaires a également été organisée. Cette première édition a eu lieu dans le cadre du Lavaux Classic Festival le 28 juin et a permis de resserrer les liens dans un contexte convivial. La collaboration avec le Département de l'Economie et le SPECo (Service cantonal de la promotion économique et du commerce), ainsi qu'avec les neuf autres régions économiques réunies au sein de la CODEV (Centre de Coopération & Développement), s'est également intensifiée, en particulier autours de la thématique de l'aménagement du territoire. Cet aspect du développement économique prenant une importance croissante dans nos activités.

Sur le plan de la communication, l'engagement d'une collaboratrice spécialisée a permis d'intensifier l'effort entrepris dès l'année précédente et de concrétiser de nombreux projets, en interne : plaquette de présentation de l'activité de « guichet entreprise », présence sur les réseaux sociaux LinkedIn et Facebook, Newsletter électronique à destination des membres et partenaires, réalisation d'outils graphiques pour l'accompagnement des porteurs de projets (Business Model, Plan de trésorerie), nouvelle déclinaison de la campagne exogène, etc.

Enfin, l'association a accueilli trente nouveaux membres en 2016, confirmant toujours plus son rôle de plaque tournante de l'économie régionale de la Riviera et de Lavaux. Sur le plan financier la situation est également positive. Bénéficiant de l'apport des nouveaux membres et de la légère augmentation de la population au sein de la région, l'année se clôture sur des chiffres positifs, permettant d'envisager sereinement les actions de promotion prévues en 2017.

Promotion économique exogène

Prospecter, renseigner et accompagner les entreprises suisses et internationales intéressées à une implantation dans la région.

Promove a principalement agi au travers de ses relations étroites avec les diverses chambres de commerce internationales, en particulier la Chambre du Commerce et de l'Industrie France – Suisse (CCIFS) avec qui un partenariat fort existe depuis des années. Un événement a été organisé en commun, à Montreux le 3 juin 2016, réunissant près de cent personnes autour de la thématique de l'investissement français au service des PME suisses. L'équipe de Promove était également présente au Forum annuel des affaires France – Suisse, plateforme d'information à destination des patrons français envisageant une implantation en Suisse. Une dizaine de rencontres bilatérales a eu lieu à cette occasion.

Le développement de contacts en Suisse alémanique reste une priorité stratégique et, dans ce contexte, Pro*move* a participé à plusieurs manifestations et congrès réunissant de nombreuses PME et start-up (Swiss Economic Forum, à Interlaken, Swiss Innovation Forum, à Bâle). Pro*move* maintient par ailleurs son engagement auprès de Regiosuisse, la plateforme nationale de la Nouvelle Politique Régionale de la confédération.

Au plan international, Promove a participé en 2016 au stand de la Lake Geneva Region lors du Marché International des Professionnels de l'Immobilier (MIPIM) de Cannes, réunissant les professionnels du développement économique territorial. Cette manifestation fut l'occasion tant d'établir des contacts internationaux que de resserrer les liens avec l'ensemble des acteurs privés ou institutionnels présents sur le stand lui-même (plus de 150 personnes).

Enfin, la campagne de promotion exogène développée l'année dernière, sur la thématique « Au cœur de la Suisse Romande, une région dynamique où travail et qualité de vie se conjuguent » a été déclinée avec un nouveau visuel, permettant de dynamiser la communication auprès des canaux extérieurs à la région.

Soutien à la réalisation de projets économiques

Renseigner et accompagnant les porteurs de projets de création ou développement d'entreprises, de manifestations ou d'infrastructures à valeur ajoutée (y compris à titre de référent LADE régional).

En 2016, Pro*move* a répondu aux demandes de 143 porteurs de projets dans le cadre de son « Guichet entreprise » (renseignement et accompagnement de tout porteur de projet entrepreneurial dans la région).

Les entreprises déjà installées dans la région représentent 37 % de ces contacts, tandis que 28 % correspondent à des projets de création d'entreprise. Le solde, soit 49 demandes, est lié à l'accompagnement d'entreprises désireuses de s'installer dans la région. Les principales thématiques abordées restent constantes : recherche de terrains / locaux, financement, business-plans, droit du travail, formes juridiques, subsides, etc.

Concernant les subventions liées à la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE), pour lesquelles Pro*move* joue le rôle de référent régional et d'autorité de préavis, cinq projets régionaux ont été soutenus en 2016, bénéficiant de subventions s'élevant au total à CHF 1'109'900.--, dont CHF 299'900.-- à titre d'aide à fonds perdu, le solde étant sous forme de prêt sans intérêts.

A ce montant viennent par ailleurs s'ajouter les subventions accordées directement aux entreprises par le SPECo, dans le cadre de son programme de soutien thématique (innovation, commercialisation, investissement et formation): CHF 288'115.-- pour 24 dossiers soumis par des entreprises de la région. Le total des subventions LADE à fonds perdu en faveur du tissu économique Riviera – Lavaux en 2016 s'élève donc à CHF 588'015.--.

Enfin, d'un point de vue plus spécifiquement montreusien, la LADE est également intervenue en 2016 afin de soutenir la tenue de la Fête fédérale de Musique via une aide à fonds perdu dans le cadre du volet « promotion » de la Loi.

Valorisation des atouts régionaux

Agir en interface privé-public et s'impliquer en tant que représentant du tissu économique dans les dossiers de politique régionale. Promouvoir des conditions cadres favorables à la création de valeur.

Sur le plan endogène, Pro*move* assume pleinement son rôle d'interface entre les entreprises et les autorités, notamment via une veille continue des acteurs majeurs du tissu économique de notre région. De nombreuses visites d'entreprises et rencontres avec les patrons des PME de la Riviera et de Lavaux sont ainsi menées. La problématique de la disponibilité foncière, un dossier incontournable sur la Riviera en particulier, a par ailleurs mobilisé les efforts de l'équipe de Pro*move* via une forte implication au sein du Comité de Pilotage du site de développement de Saint-Légier-La Chiésaz.

Dans le domaine de l'amélioration des conditions cadres proposées aux entreprises de la région, le soutien à la formation professionnelle se poursuit, via le programme AppApp lancé en 2015. La première année scolaire de fonctionnement, terminée en juin 2016, a ainsi permis de tirer un bilan extrêmement positif : 47 apprentis ont fait appel à la prestation, dont la majorité sur référencement de leur patron, illustrant la pertinence de cette initiative.

Les événements de réseautage organisés ou co-organisés par Promove en 2016 ont rencontré un large succès puisque nous avons accueilli entre 180 et 250 personnes lors de chacune des principales manifestations. Ces plateformes d'échange et de rencontre sont plébiscitées et s'inscrivent comme de véritables catalyseurs d'affaires pour l'ensemble des acteurs de l'économie de la Riviera et de Lavaux.

Enfin, en marge des événements récurrents (Petit Déjeuners de l'Economie, Cocktail de fin d'année et AG), Pro*move* est devenu partenaire de l'organisation du Forum Economique de Glion, dans l'esprit de développer sans cesse la notoriété de notre région et d'offrir de nouvelles opportunités de contacts extérieurs aux entreprises de la Riviera et du Lavaux.

Culture

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine culturel, la Municipalité a déposé :

- le préavis No 06/2016 relatif aux comptes 2015 du Fonds culturel Riviera ;
- le rapport-préavis No 20/2016 relatif à l'octroi d'un crédit budgétaire complémentaire de CHF 110'000.--, ainsi que d'une subvention exceptionnelle de CHF 150'000.--, à financer par crédit complémentaire, en faveur de la Fondation du Festival du Rire, à Montreux;
- le préavis No 28/2016 relatif à l'octroi d'une subvention exceptionnelle de CHF 75'000.--, à financer par crédit complémentaire, à titre de participation à la recapitalisation, à hauteur de CHF 300'000.--, de la Fondation du Septembre musical à Montreux;
- le préavis No 43/2016 relatif au budget 2017 du Fonds culturel Riviera.

Tous ont été acceptés.

Achat et entretien d'œuvres d'art

Le montant disponible a été consacré à l'entretien des œuvres d'art : participation aux fondations du socle de la statue géante des 50 ans du Montreux Jazz Festival au pied du 2m2c (CHF 2'000.--) et réalisation d'une plaque en laiton définitive pour la sculpture de Sara. H, prix du Jury de la Biennale 2015 (CHF 49.30).

Aides spécifiques

En plus des subventions annuelles, de nombreuses institutions et projets ont bénéficié d'un soutien ponctuel communal, notamment afin d'améliorer leurs efforts de communication, parmi lesquels, Fanny Leeb et son nouvel album inauguré à Décal'Quai, l'Association Plans-Fixes pour un film consacré à Gérard Rabaey (ex Pont de Brent), le portfolio consacré aux 50 ans du Montreux Jazz Festival dans la revue Montreux-Vevey, le Chœur Pro Arte venu à Clarens, Private Part's (portes ouvertes chez les artistes montreusiens), le Montreux Chill Festival, l'Association Vaudoise des Ecrivains, les concerts Saint-Vincent, la compagnie « Danse des Archétypes » de Montreux, un court-métrage montreusien (If I Was), trois auteurs de livres (Sabine Dormond, Philippe Dutoit, Brigitte Hool).

Aides individuelles

Les études musicales et artistiques des enfants en âge de scolarité obligatoire sont subventionnées selon un barème établi par la Municipalité. Le subventionnement a pu être décidé, en regard de ce règlement, pour 19 (19) enfants suivant des cours d'études musicales et pour 8 (11) enfants suivant des cours d'études artistiques, pour un montant total de CHF 11'901.-- (CHF 13'881.--), répartis entre les études musicales : CHF 8'552.-- (CHF 9'861.--) et les études artistiques : CHF 3'349.-- (CHF 4'020.--).

Le chéquier activités a connu un beau succès puisque 21 (6) chèques ont été délivrés, pour un montant total de CHF 1'088.-- (CHF 312.50).

Manifestations particulières

Montreux Jazz Festival

La 50^{ème} édition du Montreux Jazz Festival s'est terminée sur une fréquentation stable par rapport à l'excellente édition 2015, avec environ 240'000 spectateurs. Par ailleurs, la Protection civile a parqué près de 40'680 véhicules (44'000); la fréquentation des trains et des bus gratuits était en augmentation pour les visiteurs venant de la Riviera. La billetterie a été à l'image de la météo, avec 95'000 (92'000) billets vendus. De nombreuses têtes d'affiche ont souligné la qualité de l'accueil montreusien. Du côté artistique, de nombreux artistes ont marqué cette édition, avec notamment Neil Young qui a enchanté les festivaliers durant près de 3h30, mais également Patti Smith, ZZ Top, Santana ou Deep Purple.

Dans le cadre des projets liés au 50^{ème} anniversaire, la Commune a permis la réalisation d'une sculpture lumineuse géante de l'artiste suisse Giovanni Riva, représentant le logo du Festival, imaginé en 1982 par Jean Tinguely, qui sera pour la première fois le cœur de l'affiche de cette édition. Cette œuvre est installée au pied du 2m2c, à l'angle du Quai de Vernex et de la Rue Alexandre-Emery.

Comme les années antécédentes, les deux tiers des prestations étant gratuites, la scène du Parc Vernex, les concours et ateliers, la projection de concerts en haute définition et les expositions ont connu une belle affluence. Ces prestations étaient placées sous la responsabilité de la Montreux Jazz Artists Foundation (MJAF) destinée à valoriser le soutien aux jeunes artistes. La Municipalité constate que les efforts en matière de sécurité ont porté leurs fruits puisque cette édition s'est déroulée sans incidents majeurs.

Septembre musical

La 71^{ème} édition du Festival du Septembre Musical Montreux-Vevey s'est terminée avec une fréquentation en hausse avec 9'023 (7'920) mélomanes, 12 (15) concerts répartis dans les plus belles salles de la région, soit huit concerts à l'Auditorium Stravinski, un au Château de Chillon et trois à Vevey. La baisse du nombre de concerts est liée à la volonté de raccourcir la durée du Festival. De nombreux temps forts ont marqué cette édition : la présence du Maestro Charles Dutoit avec le Royal Philharmonic Orchestra de Londres, de la pianiste Martha Argerich ou du Youth Orchestra of Bahia pour la 2^{ème} fois à Montreux.

Par ailleurs, plusieurs événements ont marqué l'anniversaire du Festival :

- l'inauguration au port du Basset d'un buste de Wilhelm Furtwängler (1886 1954), célèbre chef d'orchestre et compositeur allemand ayant habité Clarens de 1945 à 1954, réalisé par l'artiste montreusien Bernard Bavaud, avec le soutien de la Commune et des sociétés Furtwängler de France, d'Allemagne et du Japon;
- une grande exposition rétrospective sur le Festival au 2m2c;
- un magazine bilingue français-anglais sur l'histoire du Festival;
- un livre de Jean-François Monnard consacré aux 70 ans du Festival;
- un partenariat avec l'Institut pour la recherche en paraplégie pour sa soirée de l'espoir au SwissTech Convention Center : le Festival y assurait la programmation musicale.

La 2^{ème} édition du Festival OFF a connu un très beau succès populaire, avec plus de vingt concerts ayant rassemblé au moins 4'000 spectateurs dans divers endroits tels que le Marché couvert, l'Eglise anglicane de Territet, le Kiosque à musique, la barque des enfants « La Demoiselle », le long des quais, ainsi que l'Hôtel des Trois Couronnes ou le centre Manor à Vevey.

Enfin, le traditionnel concert des écoles au Stravinski, qui a vu la participation de plus de 600 enfants de la Riviera, a connu un très beau succès.

La couverture médiatique de cet anniversaire fut excellente, en raison des gros efforts de communication mis en place par le Festival : en plus des médias régionaux (Le Régional) et nationaux (RTS, Le Temps, 24Heures, l'Hebdo, Le Courrier), de nombreux médias étrangers ont parlé du Festival (Libération, Le Figaro, Musikzen, ClassiqueNews.com, ConcertClassic.com).

Montreux Comedy Festival

Pour sa $27^{\text{ème}}$ édition qui s'est déroulée du 1^{er} au 5 décembre 2016, le Montreux Comedy Festival a proposé :

- cinq galas uniques et inédits à l'Auditorium Stravinski à Montreux, dont un 100 % en anglais;
- trois spectacles à Vevey ;
- trois Lives Facebook dans le Montreux Web Studio situé au 2m2c;
- une conférence Live Facebook dans le Montreux Web Studio situé au 2m2c ;
- ainsi que des meet-ups avec des artistes au Montreux Web Studio situé au 2m2c.

Il a réuni plus de 9'000 spectateurs. Une étude a montré que le public est venu principalement de Suisse (83 %), soit du canton de Vaud (63 %) et des cantons limitrophes. Le solde provient de France voisine et aussi plus lointaine. Le week-end, le

public arrive en fin de matinée à Montreux déjà pour profiter d'y manger et d'y faire ses emplettes de Noël.

Durant le festival, cinq captations de spectacles (diffusions prévues sur RTS, France Télévisions, RTL TVI, Comédie +, TV5 Monde) ont eu lieu. Elles ont engendré une diffusion en léger différé du Gala d'Ouverture le jeudi 1^{er} décembre 2016 sur RTS deux, deux diffusions en direct du Gala Clôture le 5 décembre 2016 sur RTS deux et sur France 4, ainsi qu'à une audio diffusion sur « Rire et Chansons ».

Sur les réseaux sociaux, le Montreux Comedy a réuni une audience web cumulée pendant le Festival de plus de 39'429'454 internautes. Le hashtag#MontreuxComedy s'est également hissé dans le top 5 des Trending Topics Twitter en Suisse toute la semaine du festival, ainsi qu'au premier rang en Suisse et troisième rang en France lors du Gala de Clôture.

La manifestation a logé plus de 250 personnes pendant dix jours, générant ainsi plus de 1'800 nuitées à Montreux. Sur un peu plus de trois millions de francs de budget, environ 27 % sont dépensés dans l'économie locale.

Montreux Choral Festival

Le 52^{ème} Montreux Choral Festival s'est terminé le 2 avril par la proclamation du palmarès des concours et la remise du Grand Prix de la Ville de Montreux, d'une valeur de CHF 5'000.--. Ce dernier a été gagné par THE CHOIR OF MASARY UNIVERSITY, chœur de jeunes venus de Brno, en République Tchèque, qui a aussi gagné le 1^{er} prix de la catégorie des chœurs de jeunes mixtes. Le prix du public a récompensé l'ensemble AMARYLCA, un chœur de femmes de Lier en Belgique, qui a également gagné le 2ème prix des chœurs à voix égales, cette catégorie étant remportée par le MAGNIFICAT GIRLS'CHOIR de Budapest, en Hongrie. Dans le concours national, le Jury a accordé le 1^{er} prix des chœurs mixtes au POURCHOEUR VOKALENSEMBLE de Bâle, qui a également remporté le prix du public pour le concours national et un prix spécial du jury pour l'originalité de son programme.

L'ensemble des douze chœurs participant au concours international et des cinq chœurs suisses du concours national ont ainsi été récompensés à l'Auditorium Stravinski de Montreux ce samedi soir, devant un très nombreux public enthousiaste (environ 800 personnes) qui a pu apprécier les interprétations de tous les chœurs lauréats (palmarès détaillé en annexe).

Cette 52^{ème} édition a été marquée par une impressionnante manifestation sur la Place du Marché de Montreux. Plusieurs centaines de choristes venus du monde entier se sont réunis dans l'après-midi du jeudi 31 mars pour un hommage à Freddy Mercury, au pied de sa statue, et le U.S. Army Field Band & Chorus a donné un concert. Ce dernier ensemble s'est également produit lors du concert d'ouverture officiel du Festival, à la Salle del Castillo de Vevey.

Pour l'occasion, il était accompagné de l'Orchestre symphonique à vent, de la fanfare de l'armée suisse et des chœurs du concours international, devant un large public (environ 400 personnes) conquis par l'excellente qualité des diverses prestations de ce concert

initial. Le concours national (cinq chœurs) et le concours international (douze chœurs) se sont déroulés dans un bel esprit avec des interprétations de haute qualité.

Montreux Art Gallery (MAG)

La 12^{ème} édition du MAG a connu un nouveau record de fréquentation avec plus de 19'200 (18'300) visiteurs.

Avec une exposition thématique d'envergure, « Hommage à Jean Tinguely – l'art cinétique aujourd'hui », le MAG a mis en place la plus grande exposition cinétique jamais réalisé en Suisse et certainement même en Europe. Ce sont dix-huit artistes cinétiques qui ont investi les quelque 1'000 m² en intérieur (A1) et les abords du Centre des Congrès 2m2c en extérieur, sur les quais. Œuvres monumentales utilisant différentes techniques pour donner le mouvement - énergie hydraulique, éolienne, balancier, détecteur de mouvement, contre poids – la créativité était au rendez-vous.

Magnifique mise en scène également pour l'artiste de renommée internationale Vincent Munier, photographe animalier qui présentait en exclusivité ses dernières photos de panthère de neiges, ainsi qu'une soirée dédicace en présence de l'artiste le vendredi.

Les deux vernissages du mercredi et du vendredi attirent toujours les foules avec plus de 3'800 personnes chaque soir. Le repas de l'économie, quant à lui, a été repensé et présenté sous le concept de « la route de l'art », parcours permettant une meilleure interactivité avec les exposants (artistes indépendants et galeries), les participants devant répondre à un quizz artistique sur l'ensemble du salon. Le plat principal et le dessert étant servis dans l'espace Tinguely.

Les partenariats avec les salons internationaux tels que « Art Innsbruck » et « Venise Design Week » permettent également au MAG, depuis maintenant plus de deux ans, un référencement artistique de qualité. Les exposants viennent d'Europe mais également d'Asie et d'Amérique et la représentation suisse est d'environ 60 %.

<u>Polymanga</u>

Le plus grand festival européen dédié à la pop culture, aux jeux vidéo et aux mangas, Polymanga, s'est déroulé pour la 4^{ème} fois à Montreux à Pâques. Organisée dans tous les étages du 2m2c, soit plus de 12'000 m², cette édition a battu tous les records avec plus de 40'000 entrées (35'000). Stands, cosplay (déguisements), concerts, jeux, activités, concours, web séries, exclusivités : les visiteurs ont pu apprécier toutes les facettes de cette culture dans un cadre qui a enchanté les organisateurs.

Montreux Tattoo Convention

Plus qu'une simple convention, les organisateurs avaient souhaité réunir le haut de gamme des tatoueurs professionnels en misant en priorité sur la qualité, sur près de 5'000m² au 2m²c durant trois jours. Le succès de la 2ème édition a dépassé les attentes des organisateurs : 163 (120) tatoueurs d'exception étaient présents (certains ont des listes d'attente d'une année) et un public venu en masse admirer ces artistes (près de 8'000 (7'000) visiteurs). Une loterie a permis aux organisateurs d'effectuer un don en faveur de la G4 Foundation qui soutient les enfants malades.

Création chorégraphique

Pour la deuxième fois à Montreux, une création chorégraphique en « live » a pu avoir lieu dans un endroit insolite (le Marché couvert en 2015) : l'espace A1 du 2m2c dans le cadre de l'exposition spéciale consacrée à Tinguely par le MAG. Une troupe de cinq danseurs a ainsi pu créer un spectacle rythmé par les balanciers et les mouvements des sculptures cinétiques. Environ 2'000 personnes ont assisté à cinq représentations.

Autres institutions

Fondation de la Saison culturelle de Montreux (FSCM)

Organisation interne

Le bureau de la Fondation de la Saison culturelle a été composé sur l'année 2016 de :

- un administrateur à 100 % : Monsieur Pierre Smets ;
- une secrétaire-comptable à 80 % : Mme Nathalie Surchat ;
- une responsable billetterie à 80 % : Mme Sara Zeller ;
- une responsable technique et logistique à 80 % : Madame Marisa Glur.

Par ailleurs, les collaborateurs du 2m2c et de Dorier, ainsi qu'une cinquantaine de placeurs bénévoles, ont également participé aux spectacles.

Le bureau rend régulièrement des comptes au Conseil de Fondation de la Saison culturelle de Montreux et ce dernier est sollicité pour toute décision importante. Il se prononce sur chaque proposition de spectacle.

Le Conseil de Fondation est composé de :

- Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal et Président du Conseil de Fondation;
- Madame Christine Chevalley, représentante du Théâtre Le Reflet Vevey ;
- Madame Jacqueline Pellet, Conseillère municipale ;
- Monsieur Laurent Wehrli, Syndic ;
- Monsieur Grégoire Furrer, représentant des festivals montreusiens.

Cette année a été marquée par l'entrée en fonction, le 4 janvier, de Monsieur Pierre Smets, administrateur. Sa première mission a été de mener à bien les spectacles programmés en amont tout en observant et en comprenant le fonctionnement de la Saison culturelle et des relations entretenues avec les différents partenaires, puis de mettre en place la Saison 2016.

Des travaux ont été menés à l'interne sur différents niveaux :

- réflexion sur l'identité de la Saison, définition des spectacles souhaités et confrontation avec la réalité du terrain en Suisse romande. Il est apparu que la recherche de spectacles rares, exclusifs, de même que le soutien à des créations portées par des institutions montreusiennes et régionales, permettaient de se distinguer des autres salles géographiquement proches dans un contexte de très forte concurrence;
- rencontre, définition ou reprécisions avec chaque partenaire des relations avec la Saison;
- application respectueuse des règles définies par le préavis culturel 2004;
- communication, promotion : réorganisation totale du système, négociations des partenariats médias, mise en place d'un partenariat annuel avec la Société Générale d'affichage (SGA), avec tarifs de faveur pour les spectacles de La Saison;
- dotation d'un statut de la responsable des placeurs qui assure un travail important de planification de l'équipe bénévole;
- réflexion sur le système de billetterie et recherche d'un futur système de gestion de billets correspondant à la volonté stratégique de fédérer les acteurs culturels montreusiens. Le choix s'est porté sur l'entreprise vaudoise Secutix qui travaille notamment pour de grandes institutions culturelles en Suisse (Théâtre de Beausobre) et à l'étranger (Théâtre du Châtelet, Paris). Cette société gère aussi la billetterie d'événements de grande taille (Eurofoot 2016) ou les systèmes de réservation de collectivités publiques (ex. ville de Reims);
- sollicitation de partenaires (en l'occurrence Montreux Catering et 2m2c) pour l'amélioration de l'accueil du bar public au niveau B5.

Plusieurs de ces chantiers restent ouverts et nécessitent temps, compétences et soins. Sur la base des constatations faites tout au long de l'année 2016, il apparaît que le préavis culturel doit être respecté avec vigilance mais adapté à l'évolution du monde culturel. De même, une réflexion sur les conditions d'organisation des spectacles de la Saison culturelle, notamment l'accueil, doit être politiquement menée, car il en va de la capacité de l'Auditorium Stravinski à rester attractif pour attirer les spectacles capables de le remplir (1'679 places assises, 3'000 places debout).

Côté artistique, la Fondation de la Saison culturelle a permis à plusieurs institutions montreusiennes et régionales de présenter avec succès leurs créations à Montreux. Cela a été le cas avec le chœur d'Oratorio de Montreux et avec la 8ème édition de Tous en Chœur autour d'I Muvrini. Côté accueil, le groupe corse remporte la palme de la cote d'amour du public, avec une date complète en mars lors de leur tournée, avec Renaud en invité surprise. Veronic Dicaire a aussi attiré le grand public.

L'année 2016 a été marquée par la première coproduction entre la Saison culturelle et le Montreux Jazz Festival avec la présentation en exclusivité du « Presbytère » par le Béjart Ballet Lausanne pour deux dates affichant complet. Première collaboration également avec

la société lausannoise Soldout Productions permettant l'accueil d'un groupe américain très coté dans le milieu du rock alternatif, les Pixies.

La Fondation du Festival du Rire de Montreux a été de son côté un partenaire récurrent, amenant à Montreux Les Chevaliers du Fiel, Arnaud Tsamere, Stéphane Guillon et Norman.

Au niveau des déceptions, la très faible affluence pour l'Orchestre de chambre de Lausanne (OCL) en janvier a conduit à l'abandon du partenariat OCL et OSR (Orchestre de la Suisse Romande), ce dernier n'ayant jamais donné satisfaction. Cependant, le dialogue s'est poursuivi avec l'OCL afin de mettre en place un spectacle destiné en priorité au jeune public, qui devrait se concrétiser en 2017.

Autre regret : le « Gainsbourg Symphonique » avec l'orchestre symphonique Confluences et Jane Birkin autour du répertoire de Serge Gainsbourg, présenté en exclusivité suisse, n'a pas attiré suffisamment de monde malgré une grande promotion et un concert d'une qualité rare. Enrico Macias, quant à lui, se produisait pour la première fois à Montreux en 54 ans de carrière. En dépit d'un travail promotionnel de fonds, il a attiré du monde sans pour autant remplir totalement la salle.

Des partenariats avec des tarifs privilégiés pour favoriser le public de la région ont été créés, par ex. avec L'Escale, le centre de jour pour aînés à La Tour-de-Peilz.

De manière générale, la fréquentation du public est en hausse par rapport à 2015 malgré l'échec de certains spectacles. Le tableau ci-dessous résume la fréquentation 2016 :

Date	Partenaires	Programmation	Genre	Spectateurs (payants et invités)	Invités	Remarques
27.01.2016	FSCM	OCL	Classique	308	191	
05.02.2016	Montreux Comedy	Les Chevaliers du Fiel	Humour	1'030	67	
13.02.2016	Oratorio	Chœur Oratorio de Montreux	Classique	1'071	66	création
16.02.2016	Swissevent	Véronic Dicaire	Humour	1'497	59	Unique date en Suisse
02.03.2016	FSCM	Kodò	Musique du monde	975	166	
15-16.03.2016	Montreux Jazz	Le Presbytère	Danse	3'191	90	Exclusivité ouvrant les festivités des 50 ans du Montreux Jazz Festival
19.03.2016	FSCM	I Muvrini	Variété	1'521	79	Invité surprise : Renaud
02.04.2016	Montreux Choral	52ème Montreux Choral Festival	Choral	575	259	
14.04.2016	Montreux Comedy	Arnaud Tsamère	Humour	833	175	
17.05.2016	Montreux Comedy	Stéphane Guillon	Humour	685	361	
14.10.2016	Montreux Comedy	Norman	Humour	1'555	102	
04.11.2016	FSCM	Gainsbourg Symphonique	Classique / Variété	986	312	Exclusivité suisse
18.11.2016	Soldout / FSCM	Pixies	Rock	1'828	100	Exclusivité suisse
22.11.2016	FSCM	Enrico Macias	Musique du monde	1'104	268	Exclusivité suisse
25-26.11.2016	Brass Bands	43ème concours Brass Bands	Brass Bands	2'584	13	
15-16.12.2016	Tous en Chœur	Tous en Chœur - I Muvrini	Choral / Variété	3'416	503	Exclusivité + diffusion tv et radio
	•			23'159	2'811	

Fonds culturel Riviera

Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal en charge de la direction économie, culture et tourisme, est Président du Fonds culturel Riviera. Il dirige le Bureau exécutif et le Conseil administratif. Pour mémoire, la Commune de Montreux soutient, comme les autres communes membres, le Fonds culturel Riviera par une subvention de CHF 48.-- par habitant, soit CHF 1'261'584.-- (CHF 1'251'456.--).

Les subventions annuelles attribuées par le Fonds aux institutions culturelles montreusiennes sont :

-	Fondation de la Saison culturelle	CHF	860'000
_	Théâtre Montreux-Riviera	CHF	435'000
_	Septembre musical	CHF	200'000
_	Montreux Comedy Festival	CHF	100'000
_	Montreux Jazz Artists Foundation	CHF	70'000
_	Montreux Choral Festival	CHF	55'000
_	NED	CHF	35'000
_	MAG	CHF	15'000

Conformément à sa responsabilité, le Conseil communal a adopté le rapport d'activités et les comptes du Fonds culturel Riviera, de même que son budget.

Enfin, rappelons que le Fonds culturel Riviera prend également en charge les frais de réalisation et d'impression de l'Agenda Riviera pour un montant annuel de CHF 136'000.--.

Fête Fédérale de Musique 2016

La Fête Fédérale de Musique est un festival et un concours d'ensembles de musique à vent qui voit se produire des fanfares, harmonies et brass-bands helvétiques, ceci au rythme de tous les cinq ans dans une ville différente de Suisse. Cet événement, organisé sous l'égide de l'Association Suisse de Musique à vent (ASM), est le plus grand rassemblement du genre en Europe à se tenir de façon régulière. Cette 34^{ème} Fête Fédérale de Musique (FFM2016) a eu lieu sur 2 week-ends, du vendredi après-midi au dimanche en fin de journée, du 10 au 12 et du 17 au 19 juin 2016. La participation a atteint des records avec la présence de 556 sociétés de musique, soit 25'955 musiciennes et musiciens.

Ce sont 13 salles de concert et 26 salles d'échauffement, réparties sur la Riviera de Vevey à Montreux, représentant une capacité simultanée de 11'200 places assises ainsi que 3 parcours de marche offrant chacun une rectiligne de 250 mètres qui ont été nécessaires pour que les concours de la FFM2016 puissent se dérouler. La centrale de MVT, qui a géré

la réservation des logements, a comptabilisé pas moins de 10'022 nuitées au total, dont 2'246 dans les hôtels de Montreux (ce chiffre ne tient pas compte des réservations directes des participants ou des spectateurs dont la gestion n'était pas de la responsabilité de l'organisateur).

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à l'Auditorium Stravinski en présence de Monsieur le Conseiller Fédéral Alain Berset et de plusieurs représentants des autorités politiques fédérales, cantonales et communales.

Les conditions météorologiques particulièrement défavorables durant les 2 weekends de la Fête ont retenu nombre de visiteurs chez eux, estimés à environ 100'000 personnes sur les 2 weekends. Tous les détails, les résultats et les images sont accessibles sur le site internet de la FFM2016 à l'adresse www.ffm2106.ch.

Tourisme

Relations avec le Conseil communal

Dans le domaine touristique, la Municipalité a déposé :

 la réponse à l'interpellation de Monsieur Tal Luder intitulée « marché itinérant et maraîchers errants ».

Relations avec les milieux touristiques

La Municipalité poursuit son étroite collaboration avec les milieux touristiques, que ce soit au travers de sa présence au sein de l'association Montreux-Vevey Tourisme (MVT) ou par le biais de nombreuses séances et groupes de travail réunissant tous les partenaires de ces milieux très importants pour l'économie montreusienne, en particulier les hôtels et les restaurants.

La Municipalité, au travers de la direction économie, culture et tourisme, est également représentée au sein du « Montreux Riviera Convention Bureau » (MRCB), structure pilotée par MVT, composée des directeurs d'hôtels et du 2m2c, chargée de promouvoir la destination auprès des institutions en charge du tourisme d'affaires (secteur MICE « Meetings, Incentives, Conferences, Exhibits »). Précisons ici que le MRCB est entièrement financé par les partenaires, MVT et SHMVR (Société des Hôteliers Montreux-Vevey Riviera), sans aucun soutien financier communal.

Afin de renforcer le positionnement de l'arc lémanique vaudois comme destination de congrès et mettre en œuvre une stratégie pour attirer les organisateurs de réunions et manifestations liées en particulier aux technologies à la médecine, à la recherche, au développement durable, au sport, à la musique et à l'hospitalité, des discussions ont été initiées en 2016 avec Lausanne Tourisme et sa structure de vente MICE.

Les objectifs de cette synergie sont les suivants :

 promouvoir l'arc lémanique vaudois comme destination de congrès (sous cette appellation il faut comprendre non seulement les congrès, mais, également, toutes les formes de rencontres, réunions, colloques séminaires, etc.);

- favoriser le développement, la création et l'accueil de congrès de portée nationale et internationale;
- soutenir les efforts d'organisateurs suisses et étrangers pour favoriser l'accueil de congrès;
- contribuer au rayonnement national et international et au développement économique de la région ;
- investir, par mutualisation, dans des frais de représentations (mandats à l'étranger, présences communes sur les plateformes) et des adhésions auprès d'associations.

Le nouveau Lausanne Montreux Congress Bureau (LMCB) a été inauguré le 8 février 2017.

Manifestations particulières

La Commune a participé au financement des manifestations du 1^{er} Août et des feux d'artifices, organisés par certaines sociétés de village et par l'Association des Intérêts de Montreux Centre, ainsi qu'à Polymanga, au Marché de Montreux et au Montreux Miniature's Show.

Par ailleurs, la Commune a soutenu, entre autres, l'exposition sur la Place du Marché pour les 70 ans de la Fondation Caux Initiatives et Changement, la 2ème édition du Montreux Tattoo Convention, la manifestation consacrée aux 100 ans de la Société des Intérêts des Avants, ainsi que les remises habituelles des prix aux meilleurs étudiants du GIHE (Glion Institute for Higher Education) et du SEG (Swiss Education Group).

Montreux Noël

L'édition 2016 fut une belle année avec 31 jours d'exploitation (quatre jours de moins qu'en 2015) et aucun jour de pluie. Cela a favorisé la fréquentation qui, selon la caméra de comptage installée sur le toit du chalet « La Poya », a dépassé les 500'000 visiteurs (chiffre confirmé par le comptage des bornes wifi).

En 2016, les 160 chalets se répartissent ainsi : 61 % d'exposants suisses / 39 % d'étrangers (28 % de français, 3 % de hongrois, 4 % d'italiens, 1 % d'allemands, de belges, de canadiens et d'espagnols).

Les gros investissements en 2016 ont particulièrement été portés sur le nouveau « Village des Lutins » situé dans les jardins du Casino Barrière de Montreux. Il a été conçu pour remplacer le « Village du Père Noël à Caux » qui n'a pas été reconduit après l'édition 2015. Malgré la masse de visiteurs, le succès de ce « Village des Lutins » a été relatif. Le nombre de visiteurs a atteint 13'590 personnes sur une prévision de 20'000.

Les raisons de ce résultat en demi-teinte sont en cours d'analyse ; mais le prix d'entrée et le fait d'être en dehors du circuit du marché sont les premiers éléments à retenir. Avec un budget dépassant les CHF 450'000.--, le résultat pour cet espace sera une perte CHF 180'000.--.

La Maison du Père Noël aux Rochers-de-Naye, avec sept jours de moins qu'en 2015, a rencontré une légère baisse de 10 % du nombre de visiteurs qui, toutefois et *prorata temporis*, se stabilise avec les chiffres de 2015. Montreux Noël a reçu plus de 2'000 lettres d'enfants adressées au Père Noël aux Rochers-de-Naye en provenance du monde entier.

Les chiffres de « La Féerie Médiévale au Château de Chillon » se maintiennent aux mêmes chiffres depuis 2013 avec une variation d'environ 1'000 visiteurs en plus ou en moins selon les années. En 2016, 9'800 visiteurs ont été comptés durant la période de cet événement, soit les trois premiers week-ends de décembre.

Selon une étude réalisée cette année par la HES-SO (Haute Ecole de Gestion et Tourisme de Sierre) auprès de 1'000 personnes interrogées sur le Marché de Noël de Montreux, 85 % de la clientèle est suisse, avec une belle progression en provenance de Suisse alémanique. 75 % des personnes interrogées connaissent la manifestation par « bouche à oreille » et l'événement rencontre un résultat de 8,2 sur 10 de degré de satisfaction. De plus, avec une moyenne de dépense par visiteur de CHF 65.--, les retombées économiques peuvent être estimées à environ CHF 30 millions.

Cette année, l'organisateur a invité plusieurs journalistes de la presse Suisse alémanique et les résultats des médias ont été très significatifs. Sur un peu plus de 30 parutions, articles et reportages TV, il est à dénombrer une visibilité de 15'372'244 lecteurs et auditeurs, ceci uniquement pour la Suisse. Les nombreux articles et reportages étrangers n'ont pas encore été comptabilisés.

Concernant la Cabane des Bûcherons, les quatre sociétés ont très bien joué leur rôle. La dernière semaine étant un peu plus calme que l'an passé (pas de vacances scolaires avant le 23 décembre), le résultat par société sera toutefois très proche des années précédentes, soit excellent.

Sur le plan de la sécurité, et à la demande des Autorités, l'organisateur a mis en place des mesures de protection pour les chalets de la Grand-Rue et réorganisé la disposition des exposants pour améliorer la fluidité et les voies de fuites. Ceci a été très bien perçu et il n'y a pas eu de problèmes.

Avec l'augmentation de la fréquentation et malgré une très forte incitation à faire venir le public en train, seulement 38 % des visiteurs utilisent ce moyen de transport, une majorité se rend toujours à Montreux en voiture créant des difficultés d'accessibilité et de stationnement pour les montreusiens et les commerçants. L'organisateur et la Municipalité, conscients des problèmes occasionnés, vont revoir le concept et proposer diverses mesures d'améliorations pour l'édition 2017.

Marchés de Montreux

L'Association « Marchés de Montreux » a été créée le 26 janvier 2015 ; sous la nouvelle présidence de M. Francis Brühlart, elle s'est réunie à quatre reprises tout au long de l'année 2016, avec des représentants de la Municipalité, de la Société Industrielle et Commerciale, de Montreux-Vevey Tourisme et de l'Association des Intérêts de Montreux-Centre.

En 2016, l'ensemble des partenaires est retourné sur les quais, avec les maraîchers devant le Forum et les commerçants itinérants entre la Place du Marché et le débarcadère. Des emplacements ont été définis de manière précise, ce qui a permis de garder un espacement entre les stands et, partant, un dégagement sur le lac. Par ailleurs, les véhicules ont été interdits sur les quais, améliorant ainsi l'image générale du marché. Chaque vendredi, c'est en moyenne 55 stands qui ont occupé les espaces, dont dix de produits alimentaires, en nette hausse par rapport à 2015 où l'on n'en comptait plus qu'une dizaine à la fin de l'exercice.

Le marché dominical a été organisé à cinq reprises ; bien que le succès espéré ne soit pas encore au rendez-vous, la tendance est positive et la Municipalité reste convaincue qu'il faut laisser davantage de temps pour que ce marché prenne son essor.

Financièrement, l'exercice 2016 s'est soldé par un léger bénéfice (CHF 5'220.-- sur des charges globales de CHF 70'380.--) qui a été provisionné et qui sera investi dans une meilleure communication, ainsi que dans les animations.

Enfin, l'Association a tenu compte des remarques émises par quelques personnes sur l'emplacement des maraîchers, devant le Forum, même si la majorité des commerçants et des clients est satisfaite. Une étude neutre sera réalisée en 2017 afin de permettre, le cas échéant, d'affiner le concept.

Autres institutions

Taxe de séjour

La Commission intercommunale de la Taxe de Séjour de la Riviera et de Villeneuve (CITS), sous la présidence, depuis septembre 2016, de Monsieur Jean-Baptiste Piemontesi, Conseiller municipal, a siégé quatre fois durant l'année 2016 pour assurer la bonne gestion de l'exploitation de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires.

En 2016, l'hôtellerie traditionnelle, relevant du territoire de la CITS, a bénéficié d'une très belle embellie et a vu ses nuitées augmenter de 7,9 %, confirmant ainsi sa position de leader en Suisse en termes de résultat cette année (677'342 (624'062) nuitées). Le total des nuitées 2016 pour l'hôtellerie, les cliniques et les campings s'élève à 728'808 (662'382), soit + 10 %.

Tout comme les années précédentes, la Commission a apporté son soutien à de très nombreuses manifestations et animations qui ont eu lieu sur son territoire et ce pour un montant de CHF 1'496'257.70, soit une stabilité par rapport à l'année 2015.

Les frais de gestion de la Montreux Riviera Card s'élèvent à CHF 1'251'162.67 en 2016 pour 202'952 cartes distribuées. L'augmentation de près de CHF 200'000.-- par rapport à 2015 s'explique par les nouveaux partenariats avec Chaplin's World, NEST et bien sûr l'accroissement de la facture Mobilis, dont le montant suit l'évolution des nuitées.

Le soutien aux sociétés et associations de villages du territoire de la CITS s'élève à CHF 160'000.-- en 2016.

Les comptes de la Taxe de séjour seront présentés dans le préavis relatif aux comptes communaux 2016 de la Commune de Montreux.

Centre des Congrès et des Expositions de Montreux SA (CCM SA)

Malgré un contexte économique et géopolitique toujours complexe, en Suisse et à l'international, le 2m2c réalise une année exceptionnelle avec un chiffre d'affaires supérieur à 6,5 millions de francs avant subvention, un record historique puisque jamais atteint depuis la création de la société.

L'augmentation de 12 % du chiffre d'affaires par rapport à 2015 s'explique par une hausse de 17 % du nombre d'événements (80 en 2016) et un bon équilibre entre les différents types de manifestations : vingt spectacles culturels (13 % du chiffres d'affaires), seize conférences et assemblées (8 % du CA), treize événements spéciaux (incluant la convention Ichud, la Fête Fédérale de Musique, les événements liés aux écoles ou la cérémonie de naturalisation du canton, soit 18 % du CA), douze congrès (22 % du CA), neuf expositions (10 % du CA), six soirées d'entreprises (3 %) et quatre festivals (26 %). Au total, le 2m2c aura accueilli en 2016 près de 295'000 spectateurs, visiteurs et participants, un chiffre en croissance de 24 % par rapport à 2015.

Le premier semestre a joué un rôle déterminant dans l'atteinte de ce résultat avec un chiffre d'affaires en progression de 23 % par rapport à celui de 2015 et de 4 % par rapport à 2014. Le mois d'avril y a contribué particulièrement avec dix événements accueillis totalisant plus d'un million de CA, dont 36 % liés à la convention mondiale de la confrérie « Ichud Mosdos Gur B'eretz Yisrael », réservé et confirmé en début d'année. Le mois de juin fut aussi déterminant avec une soirée prestigieuse pour la Vaudoise Assurances, et surtout la Fête Fédérale de Musique occupant la totalité des espaces du 2m2c et qui nécessita un pré-montage du Montreux Jazz Festival compte tenu des délais impartis. Le second semestre a permis de conforter cette avance avec un chiffre d'affaires supérieur de 5 % à celui de 2015, notamment grâce au Congrès Mondial Hydro, plus gros événement de l'année hors festival avec un CA de plus de CHF 400'000.-- dont 25 % ont été générés par une exposition occupant l'ensemble des surfaces au niveau des quais.

De manière plus générale, les segments Congrès, Soirées d'entreprises et Événements spéciaux sont ceux ayant connu la plus forte progression, compensant la baisse de CA enregistré par les segments Festivals (- 7 %), Expositions (- 2 %) et Spectacles « culture et variété » (- 1 %). Enfin, en termes d'analyse des ventes, on remarque que les plus fortes progressions de chiffres d'affaires ont été générés par les « redevances et commissions » (+ 57 %), les autres produits (+ 22 %) et enfin les loyers (+ 14 %) qui ont dépassé pour la première fois la barre des trois millions de francs de CA.

Ces bons résultats sont le fruit du travail accompli depuis plusieurs années et intensifié avec l'arrivée de nouveaux collaborateurs : soit une meilleure visibilité de la marque 2m2c, la présence active et continue dans les grands rendez-vous professionnels à l'International, le tissage puis l'entretien d'un vaste réseau de prescripteurs, prospects et clients en Suisse comme à l'étranger, la fidélisation de la clientèle avec un taux de satisfaction élevé, la création du Montreux Riviera Convention Bureau, puis l'intensification de la collaboration avec ce dernier et les partenaires de la destination, et enfin une plus grande attention portée à la relation client et au suivi des dossiers.

Concernant les ressources humaines, en 2016 la CCM SA a enregistré trois départs volontaires et quatre arrivées dont un poste créé pour le soutien administratif des services opérationnels et techniques. L'effectif est donc passé à 27 collaborateurs en 2016 et le nombre d'auxiliaires est resté stable avec 41 personnes.

Un accent particulier a été mis cette année sur l'aspect sécurité. Le 2m2c a implanté un concept de sécurité en partenariat avec ElectroSuisse, renouvelé le matériel de sécurité des employés, organisé différentes formations pour le personnel, notamment sur les dangers de l'électricité, sur les premier secours et sur la manipulation d'un défibrillateur. En effet, la direction a décidé d'investir dans l'installation de trois armoires murales munies de défibrillateurs réparties dans le bâtiment, ceci afin d'être plus rapide et efficace en cas de nécessité. Il est à noter que ce matériel n'est pas à l'usage exclusif du 2m2c, mais qu'il peut être légalement emprunté s'il devait se produire un incident dans un environnement proche du bâtiment et ceci dans un principe de solidarité.

L'outil de gestion des clients, événements et espaces, EBMS, a été migré sur une nouvelle version permettant d'amener plusieurs nouveautés facilitant l'expérience utilisateur et offrant une plus grande flexibilité dans le suivi de la performance au niveau du management. La plupart des aménagements sont organisés et mis en place par un groupe d'utilisateurs au sein même de l'entreprise, garantissant un savoir-faire et une expérience partagés. Cette internalisation permet non seulement d'économiser sur des investissements en développement, mais également de gagner en indépendance face aux propositions de consulting proposées par le fournisseur de la plateforme.

Sur le plan technique, les principaux chantiers menés en 2016 ont été ceux de la réfection légère des espaces du niveau B3 et de la densification de la couverture WIFI.

L'année 2017 s'annonce légèrement en retrait par rapport à 2016 avec une baisse d'activité évaluée à 5 %, mais néanmoins supérieure à 2015.

Montreux-Vevey Tourisme (MVT)

Les nuitées ont connu une augmentation de presque 8 %, dont + 6,4 % sur les marchés prioritaires que sont la Suisse, la France, les Etats-Unis, le Moyen-Orient, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie/Ukraine. Les plus fortes progressions enregistrées proviennent de la Suisse + 11'327 nuitées (+ 4,4 %), des Etats du Golfe +9'749 (+ 22,9 %), de UK/Irlande +5'230 (+ 15 %) et de la France +3'666 (+ 8,6 %). Une baisse continue à être enregistrée sur le marché Russie/Ukraine - 2'644 (soit - 15,5 %).

Un taux d'augmentation de + 7,4 % est observé sur les marchés secondaires de Chine, de Hong-Kong, de Taïwan, de l'Asie du Sud-Est-Ouest, de l'Italie, du Benelux, de l'Inde, du Japon, de la Corée, de l'Espagne, de la Scandinavie et du Brésil. On dénote une forte progression des marchés Benelux (+ 31,5 %) et Inde (+ 40,8 %). Quant à l'Asie SEO, on remarque une diminution de - 5,5 % et au Japon/Corée - 11,1%.

Les autres marchés, soit l'Europe, l'Amérique du Sud et l'Australie enregistrent une belle augmentation de + 12,2 %.

En cette riche année 2016, MVT s'est rendu dans plus de quarante salons/foires et autres actions de promotion touchant plus de dix-huit marchés.

690 agents de voyages et tours opérateurs de 17 pays (soit 100 de plus qu'en 2015) ont découvert Montreux Riviera au cours de 71 voyages de familiarisation. Ces professionnels sont issus autant des marchés secondaires à fort potentiel que des marchés prioritaires. En ordre décroissant pour les cinq premiers : Chine, Russie, Allemagne, Suisse, Inde.

669 journalistes en provenance de plus de 39 pays ont écrit, raconté, filmé, tweeté sur Montreux Riviera pour une audience cumulée de plus de 327 millions et un équivalent publicitaire de près de CHF 3 millions. Parmi les gros titres, New-York Times, Forbes, TF1, Die Welt.

En 2016, les « Montreux Riviera meets... », événements de promotion organisés avec les partenaires hôteliers, attractions et événements sur la clientèle tourisme d'affaires, loisirs et média, ont permis d'accueillir de nombreux clients et prospects à Zurich, Paris, Londres et Bâle.

Pour le tourisme d'affaires, avec le mandat de représentation dans le domaine associatif et congrès, MVT a enregistré une augmentation de visites de la destination dans l'optique de l'organisation de nouveaux événements. On peut ainsi relever la concrétisation du premier congrès démarché en collaboration avec l'agence Sarah Fleming Associates, qui a eu lieu du 8 au 12 octobre 2016, avec environ 1'300 participants et qui a engendré plus de 3'500 nuitées dans la destination.

Plusieurs autres organisateurs de congrès et de grands événements ont choisi Montreux pour l'organisation des manifestations citées ci-dessous. Dans ce cadre, MVT a traité un total de 14'300 nuitées concernant un total de 10'100 personnes.

- 18 au 22 mai 2016 : Championnats d'Europe de Taekwondo ;
- 6 au 7 juin 2016 : Assemblée des Délégués Hôtellerie Suisse & 75^{ème} anniversaire d'Hôtellerie Vaudoise (ACVH);
- 10 au 12 et du 17 au 19 juin 2016 : Fête Fédérale de Musique Montreux Riviera ;
- 9 au 11 septembre 2016 : Course sportive Ariane Cross 2017 ;
- 16 au 18 septembre 2016 : Montreux Tattoo Convention ;
- 17 au 20 novembre 2016 : Rencontre des Lac Européens.

MVT a renforcé ses partenariats avec les grands événements (Montreux Jazz, Montreux Noël, Montreux Comedy, Festival Images, Cully Jazz, pour n'en citer que quelques-uns) par des campagnes de communication communes et des offres spéciales. La destination était bien sûre présente aux Jeux Olympiques de Rio afin de proposer un moment de convivialité à la Maison Suisse.

Les liens avec les écoles et cliniques ont été renforcés pour la vente et la communication (brochure dédiée).

MVT travaille activement sur les produits Narcisses, Sissi, Parc Naturel, Mobilité douce (randonnées, raquettes) et surtout sur l'œnotourisme avec notamment le lancement d'une nouvelle application.

Rencontre et Inspiration, parcours thématique digital et culturel des hôtes célèbres, a vu sa deuxième vague de douze bancs implantés pour un total de trente et un couvrant l'entier de la région.

Le nouveau site Internet, issu des dernières technologies, est sorti le 19 janvier, ainsi que de nouvelles newsletters à des clientèles plus ciblées en sept langues.

Bibliothèque municipale

Généralités

Une hausse des prêts de plus de 8'000 exemplaires est à relever pour l'année 2016 malgré une sensible baisse d'emprunteurs actifs.

Vivre à Montreux a consacré deux pages à la Bibliothèque en décembre. En effet, le bulletin d'information communal a révélé la nouvelle identité visuelle de la Bibliothèque au public. Un nouveau logo, inspiré de l'ancien, et un site plus adapté et convivial ont vu le jour.

Statistique des emprunteurs et des prêts

La Bibliothèque compte à ce jour 8'908 (8'523) personnes inscrites, dont 2'206 (2'226) actives au cours de l'année 2016, réparties comme suit : 1'216 (1'246) emprunteurs individuels à la section adulte (BMA), 126 (121) collectivités (écoles, EMS, garderies) et 864 (859) enfants ou adolescents à la section jeunesse (BMJ). La Bibliothèque a enregistré 407 (428) nouveaux membres.

Le nombre de prêts annuels s'élève à 109'628 (101'601), tous médias confondus, prolongations comprises. Les chiffres sont de 69'922 (63'566) emprunts pour la section jeunesse (BMJ), collectivités incluses, et 39'706 (38'035) pour les adultes. A ces chiffres s'ajoutent 632 emprunts de livres numériques téléchargés sur la plateforme e-bibliomedia. A ce jour 93 personnes sont inscrites à ce service.

Le guichet de prêt a accueilli 19'674 (19'464) personnes. Le nombre d'utilisateurs, personnes non-inscrites ou de passage, à savoir 6'621 (5'790), ont utilisé les différents services offerts par Bibliothèque sans emprunter de documents.

Fonds

La Bibliothèque municipale possède 56'769 (56'204) médias, soit 29'213 (BMA) plus 12'930 (BMJ) livres, 3'525 (BMA) + 2'404 (BMJ) bandes dessinées, 5'351 CD, CD-ROM, DVD documentaires et films de fiction, trois liseuses, ainsi que 3'343 revues répertoriées, toutes sections confondues.

Pour rappel, un important nettoyage du catalogue aura lieu cette année afin d'avoir des statistiques correspondant précisément à la réalité.

Animations

La section jeunesse a une fois de plus été très active et dynamique, entre l'accueil des classes et les diverses animations proposées aux petits et grands.

Le rendez-vous bimensuel « Né pour lire » remporte toujours autant de succès et affiche complet à chaque rencontre.

De septembre à novembre, 42 classes ont été reçues par les collaboratrices de la Section Jeunesse, à savoir 714 élèves et 52 enseignants (+ une classe de l'école St-George - vingt-trois élèves + une enseignante), lors des traditionnelles visites de classe commentées aux classes enfantines et primaires. Lors de cette présentation, les élèves ont pu également découvrir l'exposition « Les super-héros » et les livres consacrés à cette thématique.

En septembre, la section Jeunesse a reçu neuf animateurs de « Lire et faire lire » pour leur présenter un choix de livres à faire découvrir aux élèves. Ci-dessous les principaux événements organisés :

- janvier à décembre : passage des classes, choix de livres et animation par une bibliothécaire, 178 classes ;
- janvier à décembre : « Né pour lire » : 19 rencontres, 258 enfants et 238 adultes ;
- mars: « Samedi des Bibliothèques vaudoises: Savez-vous plantez les choux... »;
 - Rallye de l'Animation Jeunesse, 45 participants ;
 - Projection surprise en collaboration avec le Cinéma Hollywood,
 150 spectateurs ;
 - lors de la semaine contre le racisme, exposition de créations sur le thème « Etre humain », réalisée par des élèves de 9^{ème} et 11^{ème} année de l'établissement de Montreux-Est, trois classes ;
- mars à mai : animation « Handicap d'en parler » par une bibliothécaire, quinze classes, environ 310 élèves ;
- mars et juillet :
 - Bricolage: « Les Minions », 29 enfants ;
 - Bricolage d'été, 14 enfants ;
- avril à mai : quatre rencontres de « Atelier langue des signes » pour parent-enfant, animé par une bibliothécaire, 17 enfants, 17 adultes ;
- avril et septembre : « Mille et une histoires » au « Café bienvenue » de Clarens animées par deux bibliothécaires Jeunesse et des conteuses racontant des histoires en arabe/français et espagnol/français ; 80 personnes ;

- mai : « Même pas peur » spectacle de conte par Claire-Anne Magnollay et Caroline Aebi, 19 enfants, 10 adultes ;
- juin : « Mille et une histoires » à Montreux-Est avec le bibliobus de Bibliomedia : douze animations « Conte bilingue espagnol-français *Juanito et le haricot magique* ».
 Mise à disposition de livres pendant les récréations et après l'école pour les quatre jours, douze classes, 231 élèves, douze enseignants, cinq accompagnants ;
- juin : cérémonie de clôture de « L'Atelier d'écriture » de Mme Christine Pompeï, auteure, en présence du directeur de Montreux-Ouest, M. Fankhauser;
- novembre: Nuit du conte en Suisse: « Contes joyeux ultrasecrets » par Anne-Claude Laurent et François Cerny, 120 spectateurs;
- décembre : « Noël en famille : libéré, délivré ! » en collaboration avec le Cinéma Hollywood :
 - Bricolage de Noël, 57 enfants ;
 - Projection du film « La Reine des Neiges », 245 enfants.

La section adulte a organisé plusieurs événements de février à novembre :

- février : Journées du Romantisme, exposition de livres romantiques ;
- mars : samedi des Bibliothèques vaudoises avec pour thème « savez-vous planter des choux ?», en collaboration avec le Service des Espaces verts de la Commune, l'Animation Jeunesse et le Cinéma Hollywood. Environ 200 personnes ont été accueillies tout au long de la journée;
- projection du film « Nous trois ou rien » de Kherion au Cinéma Hollywood dans le cadre de la semaine contre le racisme, en partenariat avec la CoCoSI, salle comble, soit 245 personnes. A l'issue de projection, la Bibliothèque a convié les spectateurs à un apéritif dînatoire;
- avril : conférence « Que font vraiment nos ados derrière leurs écrans ?» par Mme M. Philip, 34 personnes ;
- septembre : conférence « L'énigme du portrait Van Eyck » par M. G. Montangero,
 47 personnes ;
- novembre : conférence « Charlie Chaplin, quel envol ! Le dernier film du cinéaste » par M. Pierre Smolik, en présence de son éditeur, M. P. Moser, 59 personnes.

Divers

Une visite « découverte » a été organisée pour une classe d'adultes de « Apprendre l'école » composée de neuf adultes et d'une enseignante. La Bibliothèque a également reçu une dizaine de requérants d'asile, accompagnés par une représentant de l'ABRAC, l'Association des Bénévoles pour les Requérants de l'Abri de Clarens.

URBANISME ET EQUIPEMENTS PUBLICS LE TERRITOIRE

Service de l'urbanisme

Aménagement du territoire

Parmi les études effectuées en 2016, les deux sujets phares ci-après illustrent la diversité et la complexité des actes de planification du territoire traités durant la période sous revue.

Le Plan Général d'Affectation (PGA)

Pour rappel, le plan général d'affectation (PGA) de Montreux a obtenu l'approbation préalable du département cantonal du territoire et de l'environnement (DTE) en juin 2015. En faisant usage de son droit de recours, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a contesté le PGA sur deux aspects :

- les portions de territoire correspondant à des brèches⁶ dans le tissu bâti et par conséquent, ne pouvant être considérées affectées légalement à la zone à bâtir;
- les portions de territoire affectées à la zone de verdure et qui sont à comptabiliser avec la zone à bâtir.

Ces griefs étant susceptibles de compromettre la légalisation du PGA de Montreux, la Municipalité a requis auprès du Tribunal cantonal une suspension du traitement des recours afin d'entrer en contact avec cet office de la Confédération. Début 2016, une délégation représentée par le service de l'urbanisme s'est rendue à plusieurs reprises au siège de l'ARE à Berne pour échanger sur la question ; ces séances de travail ont conduit à revisiter, en accord avec cet office, le mode de compensation des zones d'affectation permettant ainsi d'assurer la compatibilité du plan général d'affectation avec le droit fédéral. Le fruit des efforts de l'examen détaillé de chaque compartiment de territoire concerné par la problématique de la compensation et des pourparlers avec l'ARE, a débouché sur une issue négociée du contentieux.

La Municipalité a été en mesure de démontrer les spécificités du territoire communal, s'agissant notamment de zone de verdure qui enserrent les différents villages et remplissent une fonction de protection paysagère, les excluant ainsi du catalogue de la zone à bâtir. En outre, afin d'atteindre une parfaite compensation des nouvelles surfaces à bâtir, deux compartiments de territoire ont encore été colloqués en zone réservée selon les dispositions de l'article 46 LATC (loi sur l'aménagement du territoire et les constructions), considérée comme une zone de non bâtir. Cette zone permet de geler provisoirement l'affectation d'une portion de territoire dans l'attente de l'élaboration d'un plan d'affectation conforme ; cette zone peut réserver durant cinq ans l'affectation du sol, délai prolongeable de trois ans, cas échéant.

113

⁶ La notion de brèche dans le tissu bâti est issue d'une jurisprudence concernant Montreux (1C_361/2011), qui arrête que toute portion de territoire non construite de plus de 1 ha située dans le territoire urbanisé n'est pas considérée comme de la zone à bâtir.

Les mesures proposées ont conduit à ce que l'ARE soit en état d'annoncer le retrait de son recours à partir du moment où le Département cantonal les approuveraient préalablement. De fait, ces modifications, touchant au total 140 propriétaires, ont été soumises à une procédure d'enquête publique complémentaire du 3 juin au 4 juillet 2016, suscitant douze nouvelles oppositions.

Le Conseil communal a adopté complémentairement les modifications apportées au PGA le 12 octobre 2016 et le dossier a ainsi été acheminé en novembre au département cantonal du territoire et de l'environnement pour une approbation préalable.

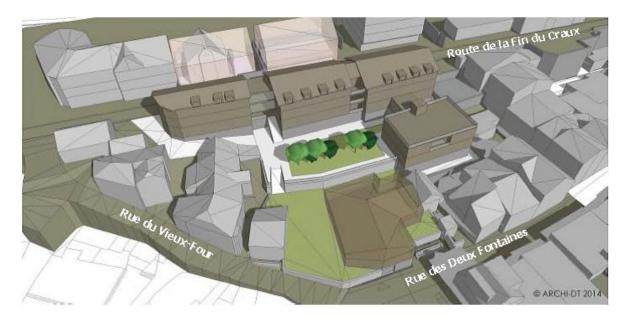
Le plan de quartier « Chernex Village »

Le plan de quartier (PQ) « Chernex Village » est situé au centre du village, dans un espace quasiment libre de construction. Utilisé anciennement à des fins horticoles, il est aujourd'hui réservé à du stationnement extérieur privé.

Son périmètre comprend une surface d'environ 2650 m² et englobe plusieurs parcelles dont l'une, d'une contenance de 755 m², est propriété communale et mise à disposition des investisseurs.

Le dispositif du plan prévoit la construction de cinq nouveaux bâtiments, dont l'échelle et le gabarit font référence au tissu bâti environnant du village, totalisant ainsi une surface habitable de 4'200 m² environ. Ces constructions sont destinées à accueillir un établissement médico-social d'une quarantaine de lits (EMS), un centre d'accueil temporaire de douze places, sept à dix appartements protégés et une crèche-garderie de vingt places. Des locaux administratifs nécessaires à l'EMS et une cafétéria y seront également intégrés. Au total, quelque quarante emplois seront créés sur le site.

Outre la satisfaction des besoins en places de stationnement générés par ce programme, cinquante places de stationnement public seront réalisées dans cet ouvrage, afin de compléter l'offre actuellement déficitaire dans le village. Par ailleurs, des locaux à usage de dépôts seront mis à disposition de la société villageoise, tels que, notamment, le congélateur public.



Le projet permet également de compléter le réseau des cheminements piétonniers du village par un dispositif ancré sous la forme de servitudes (au bénéfice de la Commune) offrant la possibilité, en tout temps, de traverser le nouveau quartier.

Le développement d'un tel programme institutionnel et intergénérationnel dans le village de Chernex participe à la dynamique du village et renforce la cohésion sociale. La création du garage-parc, qui permettra de libérer l'espace public du stationnement extérieur, va également favoriser la requalification des espaces publics, notamment la possibilité de réaliser une place de village.

Suite à une information publique organisée par la Municipalité en date 3 mars 2016, le dossier a été mis à l'enquête publique du 3 juin au 4 juillet 2016. Cette procédure a enregistré cinq oppositions et deux interventions qui ont été traitées par l'organe délibérant.

Le PQ a été adopté le 12 octobre 2016 par le Conseil communal et envoyé au département cantonal du territoire et de l'environnement pour approbation préalable.

Les études poursuivies

Par ailleurs des études sectorielles d'aménagement ont été entreprises ou poursuivies sur l'entier du territoire communal, notamment sous la forme de plans spéciaux et de concepts d'aménagement, dont nous citons ci-après, les principaux objets :

- PPA « rue Gambetta rue du Port, à Clarens » ;
- PPA « Les Grands Prés », à Baugy ;
- PPA « Dessous-Sâles » (ancienne menuiserie Held à Montreux);
- PQ « En Chautemay » (chemin de Mme-de-Warens à Clarens) ;
- Extension du programme scolaire du Collège de Montreux (PPA Zone d'utilité publique « A Vernex »);
- Réaménagement de la Place de la Gare des Avants ;
- Requalification de la Place de la Gare de Montreux.

Police des constructions

Le Comité d'experts

Instauré en 2007 en application de l'article 3 du nouveau règlement sur le Plan Général d'Affectation (PGA), le travail du Comité d'experts s'est poursuivi en 2016.

Pour rappel, le Comité est saisi par la Municipalité pour des projets d'une certaine importance, situés dans des lieux sensibles, ou encore en rapport à des interventions posant des interrogations spécifiques d'intégration urbanistique ou architecturale.

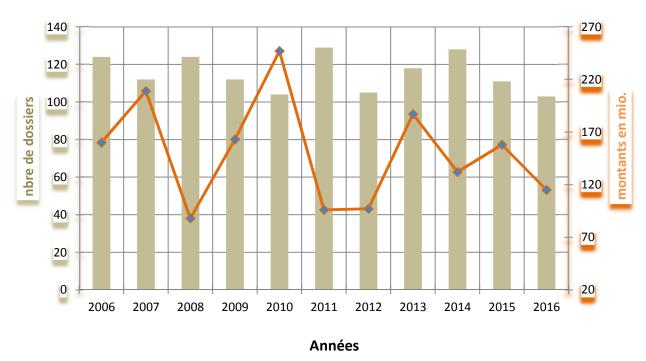
Le Comité étant nommé pour la durée d'une législature, la Municipalité a donc désigné un nouveau Comité en 2016. Il est formé d'un architecte, d'un urbaniste, d'un ingénieur-géomètre, d'un ingénieur en circulation et d'un spécialiste en environnement, cela afin de couvrir une palette de compétences utiles aux problématiques rencontrées.

Le Comité s'est réuni à 3 (2) reprises pour étudier 7 (5) projets relevant du domaine de la police des constructions.

Les demandes de permis de construire

Ce domaine regroupe toutes les tâches relatives au traitement des dossiers préparés par les constructeurs en vue d'obtenir un permis de construire, soit : l'analyse des projets en fonction de la réglementation communale et cantonale, les démarches administratives et le secrétariat. Dans le cadre du traitement des dossiers afférents à la police des constructions, le dépôt de projets à titre préalable, voie fréquemment empruntée, contribue à la recherche de qualité pour la suite du processus d'autorisation.

Evolution des permis de construire

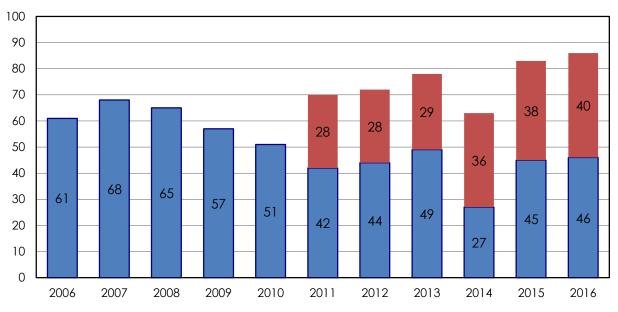


Le tableau ci-dessus illustre l'activité de la police des constructions sur le territoire communal. L'histogramme fait ressortir les dossiers traités. La courbe vectorielle met, quant à elle, en parallèle les montants cumulés des travaux annoncés dans le cadre des demandes de permis de construire (CFC2). Cet indicateur, certes passablement fluctuant, met néanmoins en évidence, pour 2016, une activité correspondant à la moyenne observée ces dernières années.

Ce graphique met en évidence les 103 (111) demandes de permis de construire ayant fait l'objet d'une publication selon l'article 109 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC); celles-ci sont toujours en nombre important et confirment un volume relativement constant ces dernières années.

Indépendamment des projets soumis à enquête publique, la Municipalité a examiné 86 (83) dossiers qualifiés de « minime importance » ne nécessitant pas la constitution d'un dossier en vue d'une publication. Pour rappel, la législation stipule que tout travail entrepris sur une parcelle doit être préalablement soumis à la Municipalité. Lorsque les projets correspondent à la notion de minime importance, l'Autorité municipale, se fondant sur les dispositions des articles 111 LATC et 68a RLATC, peut les autoriser sans enquête publique (art 111 LATC), voire les dispenser d'autorisation (art 68a RLATC). (cf. graphique ci-dessous).

Autorisations de minime importance



■ Dispense d'autorisation à 68a RLATC (statatistiques comptabilisées uniquement depuis 2011)

■ Dispense d'enquête publique 111 LATC

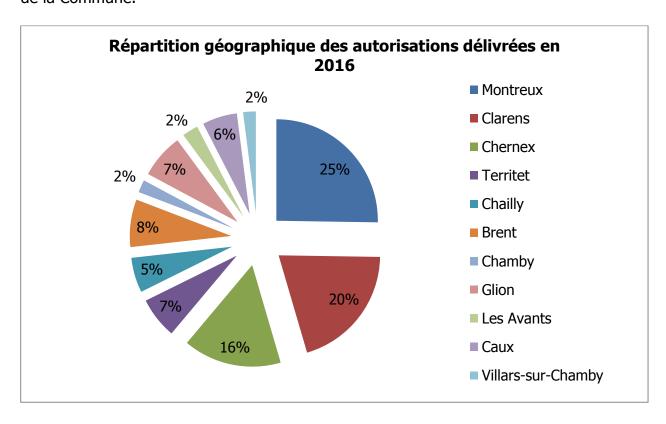
Il est à souligner que parmi ces 86 dossiers 28 (23) concernent des demandes de poses de panneaux solaires qui suivent une procédure facilitée depuis la révision de la LAT en 2014. Selon les nouvelles prescriptions légales, l'installation de panneaux solaires, sans restriction de surface, est dispensée d'autorisation (art 68a RLATC), du moment que sont respectés certains critères d'intégration définis dans la législation fédérale (32b OAT), notamment d'être posés à plat sur la toiture. Le rôle de la Municipalité est uniquement de contrôler le respect de ces critères avant de valider l'installation.

Dans le cadre de la procédure d'octroi des permis de construire, il convient de souligner que la Municipalité, dans le but d'assurer une décision qui soit fondée sur la base d'un exposé technique et juridique complémentaire précis, s'appuie de manière systématique sur une présentation, faite par le service de l'urbanisme pour chacun des dossiers.

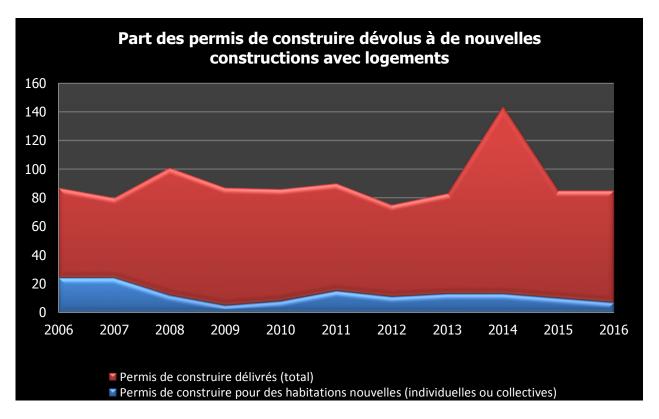
Les éléments statistiques

Le service a été amené à traiter 189 (194) dossiers de police de construction durant l'année, dont 13 (21) régis par la législation fédérale pour des projets situés hors des zones à bâtir.

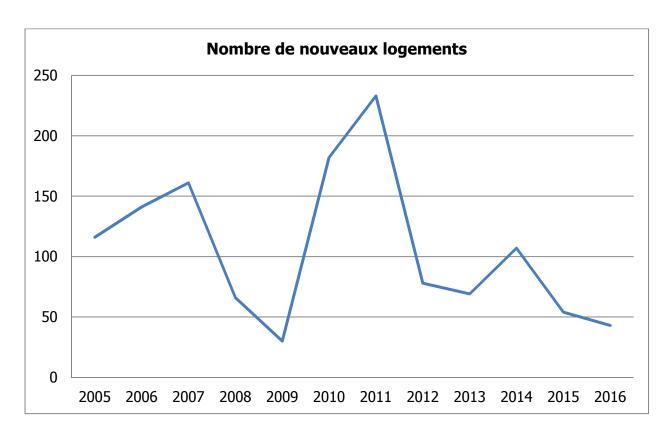
Le graphique ci-dessous donne une clé de répartition de ces dossiers selon les villages de la Commune.



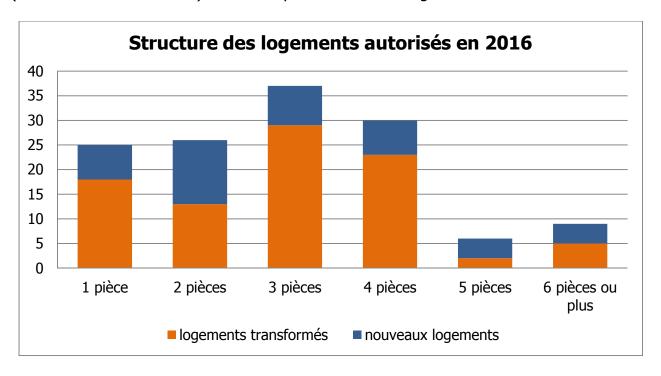
En 2016, 85 (85) permis de construire ont été délivrés dont 7 (10) pour des bâtiments de nouvelles habitations.



D'autre part, les sept permis de construire délivrés en 2016 pour de nouvelles constructions portent sur la création de 43 (54) logements.



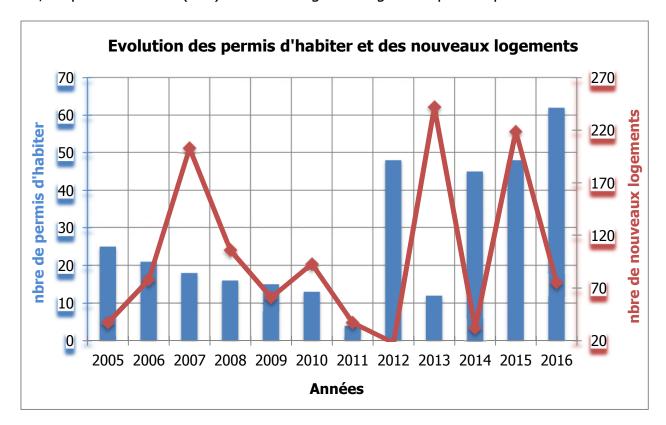
Les 85 permis de construire délivrés en 2016 concernent en tout 133 (99) logements (nouveaux ou transformés). Ils sont répartis dans les catégories suivantes :

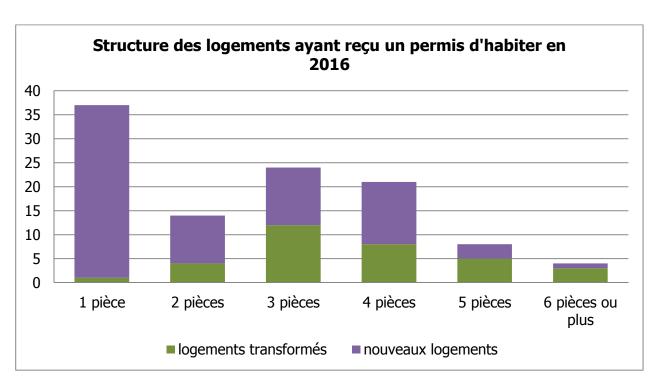


Salubrité

La commission de salubrité est désignée par la Municipalité, elle est composée de cinq membres. Elle s'est réunie à 44 (52) reprises en 2016, elle intervient notamment au moment de la délivrance des permis d'habiter ou lorsqu'un problème lui est signalé dans un bâtiment (24 (21) visites spéciales). Le permis d'habiter / utiliser clôt la procédure de la police des constructions.

L'histogramme ci-dessous fait ressortir les 62 (48) permis d'habiter / utiliser qui ont été délivrés en 2016, dont 13 (20) pour des constructions nouvelles. La courbe met, quant à elle, en parallèle les 75 (219) nouveaux logements générés par ces permis d'habiter.





Application de la Lex Weber

A la suite de l'acceptation, en mars 2012, de l'initiative populaire « pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires », la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS) et son ordonnance d'application (ORSec) sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

La Commune de Montreux étant inscrite sur la liste des communes ayant, selon les autorités fédérales, dépassé la limite de 20 % de résidences secondaires, elle n'est plus autorisée à délivrer de permis pour de nouvelles résidences secondaires conformément à l'article 6 de la loi fédérale sur les résidences secondaires (LRS).

Par extension, la Municipalité édicte expressément une clause dans les permis de construire concernés par l'article 6 LRS en indiquant que seules les résidences principales peuvent y être réalisées et assortit la délivrance du permis à l'inscription préalable d'une mention LATC. Pour l'année 2016, la Municipalité a ainsi conditionné la délivrance de 20 (25) permis, représentant 85 (93) logements nouveaux ou agrandis, à l'inscription au Registre Foncier d'une mention de résidence principale.

Application de la Loi sur l'énergie

De 2011 à 2013, la Direction générale de l'environnement (DGE) a réalisé une étude sur l'application de la norme SIA 380/1 («L'énergie thermique dans le bâtiment»). Les résultats de cette analyse démontrent que 60 % des dossiers de demande de permis de construire (dossier technique ou leur mise en œuvre), soit ne respectent pas les valeurs-limites exigées par la norme, soit comportent des lacunes dans leur mise en œuvre. Afin de réduire le gaspillage important d'énergie et l'augmentation des émissions polluantes qui résultent de ces malfaçons sur des bâtiments neufs, la Municipalité mandate un bureau spécialisé pour procéder à des contrôles ciblés des dossiers qui lui sont soumis.

Si les vérifications des dossiers ne mettent pas en évidence de grosses erreurs de calculs ou ne nécessitent pas de contrôles in situ accrus, la prestation est prise en charge par la Commune par le biais des émoluments des permis de construire.

Les procédures contentieuses

Sur les 103 (111) dossiers qui ont été soumis à une procédure d'enquête publique en vue d'obtenir un permis de construire, 32 (38) ont fait l'objet d'interventions ou d'oppositions de la part de tiers. Si ces oppositions sont au préalable traitées par la Municipalité, les opposants ont la possibilité d'interjeter ensuite un recours auprès du Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public (CDAP), voire, par la suite, auprès du Tribunal fédéral (TF).

Pour l'année 2016, 13 (30) recours ont été interjetés, 23 (25) sont encore pendants, alors que 13 (18) affaires sont classées. Force est de constater que cette voie est encore régulièrement suivie pour tenter d'invalider des décisions de l'Autorité, avec pour conséquence, des délais toujours plus longs pour rendre exécutoires les autorisations de construire, notamment.

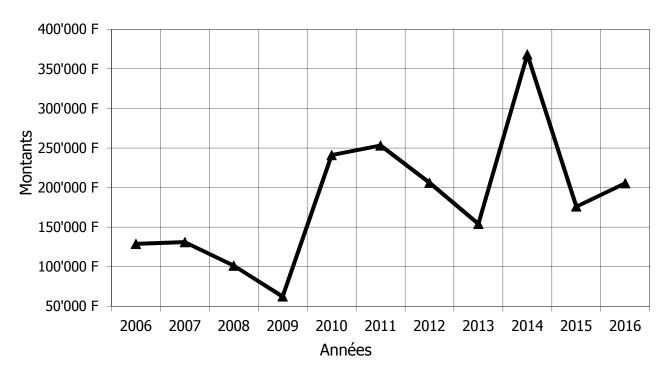
Les émoluments administratifs

Le graphique ci-après illustre les montants annuels perçus par la Municipalité à l'occasion de la délivrance des permis de construire.

A cet égard, il convient de signaler que l'émolument perçu par la Municipalité selon le tarif approuvé par le Département cantonal de l'Economie et du Sport le 16 novembre 2009 correspond à 1,5 ‰ du montant des travaux projetés, calculé selon le code de frais de construction 2 (CFC2), sans limite maximum, mais d'un montant minimum de CHF 100.--. Quant aux permis d'habiter / d'utiliser, ils font également l'objet de la perception d'un émolument correspondant à 50 % de celui du permis de construire.

Ce mode de calcul des émoluments explique que l'inflexion de la courbe n'est pas corrélée aux nombres de permis délivrés, mais principalement à l'envergure des projets présentés à la Municipalité.

Emoluments administratifs



Autres tâches

Les procédés de réclame

54 (82) demandes ont été traitées comprenant 24 (59) enseignes permanentes et 29 (23) temporaires. Parmi ces dossiers, 6 (14) ont dû être refusés en application de la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11).

Quant au temps consacré en moyenne pour le traitement de ces dossiers, il correspond grosso modo à un taux d'occupation de 20 %, comprenant, la visite des lieux, l'analyse de la demande selon la loi sur les procédés de réclame (LPR-RS 943.11), les rapports, les correspondances et les notifications.

Les émoluments perçus pour cette prestation, ainsi que les redevances de la Société Générale d'Affichage (SGA), pour le concept d'affichage installé sur le territoire communal, se montent à CHF 150'000.-- (CHF 159'000.--) environ.

Travaux Publics

Cadre général

Le service des travaux publics a pour mission la gestion de la conservation physique et juridique du patrimoine administratif, relatif au domaine public et aux servitudes publiques, dont l'étendue et les fonctions sont particulièrement importantes, respectivement vitales, pour la population et l'économie communale au sens le plus large.

En effet, qu'il s'agisse des routes et des chemins, des ouvrages d'art, des canalisations d'eaux usées et claires, de l'alimentation de la défense-incendie, des cours d'eau et torrents, du littoral lacustre, des ports, ainsi que de l'éclairage public, toutes ces infrastructures, qui relèvent encore en majorité d'un héritage du passé, sont toujours plus sollicitées en raison de l'évolution de la société, de l'augmentation de la population, et avec des voies de communication dont la charge de trafic est en constante augmentation.

Gestion des infrastructures

Maintien et développement des infrastructures

Une bonne gestion des infrastructures doit permettre de trouver un équilibre durable entre les niveaux de services attendus et les montants qui leur sont alloués, afin de les maintenir, de les développer et de les améliorer.

Une connaissance précise des infrastructures constitue l'élément de base pour prétendre à une gestion optimale. Avec le système d'information géographique (SIG), le service des travaux publics s'est doté d'un outil performant, qui facilite grandement la vue d'ensemble des informations nécessaires à la planification des interventions. Cette gestion est effectuée systématiquement en passant par les étapes suivantes : inventorier, diagnostiquer, planifier et réaliser. Il s'agit d'intervenir au bon moment afin d'optimiser les coûts, de diminuer l'impact sur le domaine public et d'éviter les interventions d'urgence.

Réseau d'évacuation des eaux

Le réseau communal d'eaux usées est raccordé au réseau principal du Service intercommunal de gestion (SIGE), qui compte 30 km sur la Commune de Montreux, pour être acheminé et traité à la STEP du Pierrier. La mise en séparatif doit se poursuivre pour éviter le traitement inutile et coûteux des eaux météoriques qui perturbent le fonctionnement de la STEP. Une collaboration entre le service des travaux publics et le SIGE a permis de mettre en place de nouveaux outils qui définissent les priorités pour la poursuite de la mise en séparatif du réseau, ceci afin d'améliorer le bilan de fonctionnement de la STEP.

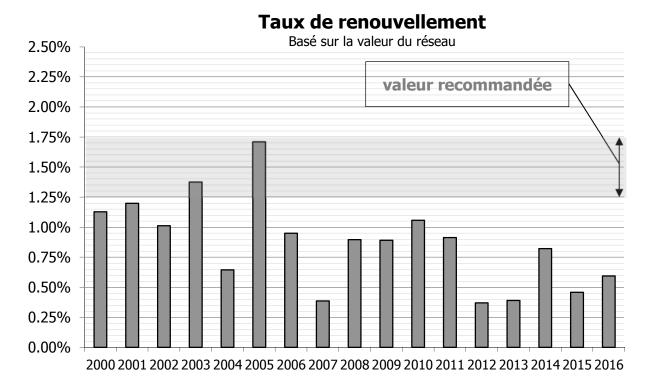
En 2016, la stabilisation des glissements de terrain s'est poursuivie. Afin de sécuriser les zones impactées, divers travaux ont été effectués par le service des travaux publics afin d'améliorer la collecte et l'évacuation des eaux de pluie. A cette fin, plus de 60 mètres de collecteurs d'eaux claires ont été posés et raccordés au réseau communal.

Le service des travaux est aussi régulièrement intervenu lors de la réalisation de chantiers privés afin de surveiller la conformité des interventions effectuées et de donner les indications nécessaires en cas de corrections.

Durant cette année, le réseau communal d'eaux usées et d'eaux claires s'est accru de plus de 462 (575) mètres. Le taux de renouvellement de 0,59 % se situe en dessous de la moyenne des seize dernières années. Cette valeur reste inférieure à la valeur de référence de 1,25 % par an. Soulignons que le développement et le renouvellement du réseau de collecteurs est tributaire de la coordination qui est faite avec les autres gestionnaires d'infrastructures sur le domaine public.

La mise en séparatif du réseau communal a été poursuivie, avec 385 (96) mètres de collecteurs séparatifs mis en place.

Enfin, l'entretien et le contrôle régulier du réseau existant se sont maintenus par des actions de curage, de passages caméra et de petits travaux de maintenance. Ces postes représentent une part importante du budget, soit 54 % (56 %). Ils permettent d'assurer la pérennité du patrimoine, en diminuant les frais de remise en état dans le futur et contribuent aussi à baisser le taux de renouvellement en augmentant la durée de vie de ces infrastructures.



Réseau routier et ouvrages

L'outil pour la gestion du réseau routier est toujours en phase d'acquisition des données. Environ la moitié des axes routiers et piétonniers a déjà été saisie à ce jour. La majorité des axes principaux a été traitée et nous constatons que le réseau routier montreusien vieillit et que des investissements importants devront donc être planifiés ces prochaines années pour sa rénovation.

Transports et circulation

La priorité va au développement des transports publics, combiné avec des transformations et des extensions ciblées du réseau local des routes. A Montreux, les problèmes résultent principalement de la surcharge ponctuelle (retour de week-end, manifestations et report du trafic de l'autoroute A9) de certains tronçons de routes traversant le centre urbain.

Une analyse de la circulation a été effectuée avec le « Smart City », une méthode permettant de quantifier en continu les rapports entre les différents flux de circulation, soit de transit, interne-interne, interne-externe et externe-interne. En effet, la Commune de Montreux participe à un projet pilote sur la mobilité en s'appuyant sur des informations collectées sur les téléphones mobiles. Cette étude permettra d'identifier plus précisément les causes de la surcharge de trafic dans le centre urbain de la Commune et de cibler de manière efficiente les adaptations envisagées. L'observation en continu permettra d'avancer et d'adapter la situation par petits pas.

Une attention particulière est apportée aux différents projets privés ou publics qui peuvent avoir une incidence sur la circulation. Des études ponctuelles sont alors demandées, dans le but d'intégrer les nouvelles charges en améliorant la gestion générale du trafic.

Eclairage public

Lors du renouvellement des luminaires du parc de l'éclairage public de la Commune de Montreux, la réduction du flux lumineux est dorénavant effectuée en fonction du trafic, conformément aux nouvelles normes et directives entrées en vigueur en 2016.

La société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) a édicté une nouvelle norme sur la prévention des émissions inutiles de lumière à l'extérieur. Ce nouveau cadre légal dans le milieu de l'éclairage public et privé permet donc à la Commune de limiter la prolifération de ce type de nuisance à sa stricte nécessité, notamment par le biais de conditions ajoutées aux permis de construire octroyés à Montreux pour les projets de construction d'ensembles immobiliers d'envergure.

De plus, le service des travaux publics a développé un partenariat avec une société spécialisée en prise d'images par drones. Il était question de mettre au point un outil de diagnostic et ainsi de pouvoir identifier les améliorations en matière de pollution lumineuse et de consommation d'énergie qui peuvent encore être assainies. Les tests ont été effectués avec succès ; le partenariat va donc se prolonger l'an prochain.

Les efforts en vue de réduire les lampes à vapeur de mercure haute pression se sont poursuivis en 2016. Ainsi, les luminaires de la ruelle du Vuagnard, de la rue Igor-Stravinsky et du chemin des Ecoliers ont été remplacés par des sources LED. Les travaux de remplacement des lanternes de style des villages de Tavel, de Chailly, de Brent et de Chernex ont débuté en fin de cette année et se termineront d'ici le printemps 2017. Le changement des luminaires suspendus de la Grand-Rue et de l'avenue Claude-Nobs est également en cours et se poursuivra au début de l'année prochaine.

Le renforcement de l'éclairage public a été effectué dans certains tronçons, notamment sur un secteur de l'avenue des Bosquets de Julie, au chemin de Madame-de-Warens, dans le secteur de l'EMS de Joli-Bois sur le sentier de Chaulin et dans celui du débouché de la route de Chaulin sur Chamby.

Défense incendie

La défense incendie est financée par la Commune. Une collaboration entre le Service intercommunal de gestion (SIGE) et le service des travaux permet de gérer les interventions liées à l'installation-remplacement de nouvelles bornes hydrantes, aux travaux d'urgence sur les alimentations défectueuses de ces dernières, ainsi qu'à l'extension du réseau. Une société spécialisée, mandatée par la Commune, s'occupe d'un contrôle bisannuel sur chacune des 425 bornes hydrantes réparties sur le territoire communal. A cet égard, une base de données informatique, mise à disposition par cette société, permet de disposer de renseignements précis sur l'état des bornes hydrantes et ainsi d'optimiser l'entretien périodique voir le remplacement de ces dernières. En 2016, huit anciennes bornes hydrantes ont été remplacées par des nouveaux modèles.

Ports et amarrages

La Commune gère les ports du Basset et de Territet, ainsi que les amarrages situés sur le littoral montreusien.

51 (33) nouvelles demandes de places d'amarrage ont été déposées et 13 (18) places ont été attribuées. L'offre reste réduite, avec un délai d'attente de six à sept ans. La liste d'attente, comprenant uniquement des personnes physiques, domiciliées sur le territoire de la Commune, compte à ce jour près de 163 (145) inscriptions.

L'étude du projet de réaménagement du port du Basset est en cours, sa mise à l'enquête pourra être effectuée au printemps 2017.

Téléskis

Le domaine skiable des Rochers-de-Naye se compose de sept téléskis répartis sur les sites des Prévondes, de Caux, de Jaman et des Rochers-de-Naye. La diversité des sites permet aussi bien aux skieurs débutants, qu'aux skieurs aguerris, de pratiquer leur sport dans de bonnes conditions en restant sur le territoire des communes de Montreux et de Veytaux.

Les communes sont propriétaires des installations. L'entretien est assuré, pour l'entier du domaine skiable, par le service des travaux publics. Le Syndicat d'initiative pour le développement des sports d'hiver dans la région des Rochers-de-Naye et des Avants-sur-Montreux (SID) s'occupe de l'exploitation du domaine. Le SID est épaulé dans sa tâche par des représentants des communes de Montreux, Veytaux et du Goldenpass.

Gestion du territoire

Système d'information géographique (SIG)

Les applications et le matériel installés dans les différents services techniques permettent l'informatisation, par étapes, des données géographiques communales. Ces applications ont pour but d'inventorier et de gérer ces nombreuses données, de manière à centraliser, partager et diffuser l'information en application de la Loi sur la géoinformation (LGéo).

Le développement du guichet cartographique « cartoriviera.ch » s'est poursuivi avec de nouvelles données disponibles, ceci en coordination avec l'ensemble des communes partenaires.

En 2016, une importante migration des données communales a été effectuée, le logiciel SIG ayant été complètement compilé dans une nouvelle architecture informatique plus moderne.

Gestion du domaine public

Les développements de l'urbanisation et les nouvelles constructions ont des incidences directes sur le domaine public, tant en ce qui concerne son utilisation pour des installations de chantier, que lors de travaux de fouilles ou d'extension des réseaux souterrains. Une attention toute particulière est apportée aux entreprises, afin de les inciter à minimiser la gêne sur le domaine public.

220 (178) permis d'utilisation du domaine public ont été délivrés en 2016, incluant les installations de chantier, l'entreposage de bennes ou encore les échafaudages. La location de l'espace public étant facturée CHF 1.-- le mètre carré par semaine, la totalité des permis a rapporté CHF 74'000.-- pour l'année écoulée.

Les dispositions prises depuis le début de l'année 2015 qui permettent de simplifier la gestion des fouilles, tout en responsabilisant davantage les entreprises, ont permis de tirer un premier bilan positif. 160 permis de fouilles sur le domaine public ont ainsi été octroyés pour une remise en état de 1'700 mètres de fouilles au total.

Levés topographiques

En 2016, le service des travaux publics a effectué des nombreux relevés topographiques. Les principales activités sont liées aux levés de nouveaux collecteurs mis en place dans le cadre de chantiers sur le domaine public, afin d'assurer la mise à jour du système d'information géographique (SIG) communal, des levés de détails pour l'élaboration de projets de stabilisation de routes, ainsi que pour des projets d'aménagement de l'espace public.

De nombreuses implantions ont été faites dans le cadre des différents chantiers routiers.

Environnement

Carte des dangers

L'élaboration des cartes des dangers naturels (CDN) sur l'ensemble du territoire communal a pour objectif principal la prévention des risques et leur intégration dans l'aménagement du territoire et la police des constructions. La cartographie intégrale a été validée et publiée sur les différentes plateformes d'information géographique cantonale et communale.

Anciennes décharges

Les lixiviats collectés sur l'ancienne décharge des Saviez à Noville montrent toujours des taux supérieurs aux normes sur certaines substances (dont en particulier l'ammonium); la seconde phase d'assainissement est donc nécessaire. Les différentes études effectuées ont permis d'envisager des solutions pour la deuxième phase d'assainissement de la décharge. Ces dernières feront l'objet de rapports spécifiques afin d'être soumises à l'Office Fédéral de l'Environnement (OFEV) pour validation.

Cours d'eau

Les mesures de revitalisation et de sécurisation, entreprises en 2015, sur la Baye de Clarens (secteur médian) et le ruisseau de la Maladaire se sont terminées en 2016.

Baye de Clarens

L'entreprise de correction fluviale (ECF), dont la Commune de Montreux est partenaire, doit encore régler les oppositions pour les secteurs amont et aval.



Avant travaux



Après travaux

Toutes les autres mesures prévues ont pu être réalisées et ont vu leur achèvement au printemps 2016. Ainsi, les zones les plus sensibles sont maintenant sécurisées.

Ruisseau de la Maladaire

A la suite, notamment, de conditions météorologiques capricieuses, le chantier de l'ECF de la Maladaire a pris du retard. L'aboutissement des travaux, initialement prévu pour le printemps 2016, s'est prolongé jusqu'à l'automne 2016.

Depuis, le ruisseau de la Maladaire est sécurisé et s'écoule à nouveau à l'état naturel.

Phénomènes naturels

En 2016, quelques nouveaux événements ont nécessité des interventions d'urgence pour sécuriser les routes. Ainsi, l'effondrement d'un important mur de soutènement privé s'est produit sur les hauts du territoire communal ; dans un tel cas, la Commune se doit de réaliser les travaux urgents par substitution afin de garantir la sécurité publique. Deux autres incidents, mettant en péril la stabilité de routes, se sont produits à proximité du village des Avants, nécessitant des travaux de confortation.

Il est à noter qu'une demande de subventionnement est systématiquement adressée au canton pour ces événements, à l'exception de l'effondrement d'ouvrages privés de soutènement dont les frais sont entièrement à la charge du propriétaire de l'ouvrage.

Bruit

Une attention particulière est portée aux projets d'aménagements sur les axes routiers, de manière à prendre en compte la problématique du bruit et à respecter les valeurs limites d'immission imposées par l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

A cet égard, un bureau spécialisé a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'assainissement du bruit routier. Cette étude est en cours et permettra d'aboutir à un plan directeur du bruit. Ainsi, les secteurs où les émissions sonores sont trop élevées seront mis en évidence, et un catalogue des différentes mesures qu'il faudrait appliquer afin de réduire les nuisances liées au bruit routier sera proposé.

Projets – Chantiers

Coordination et informations sur les chantiers

La coordination systématique des interventions sur le domaine public permet d'appréhender les travaux avec une meilleure vision globale et de diminuer ainsi le nombre d'interventions et les coûts. La collaboration entre les différents services techniques et industriels se trouve ainsi renforcée.

Les chantiers sont visibles sur la plateforme <u>www.cartoriviera.ch</u> depuis 2014, avec des informations sur les durées, les noms des responsables et les contraintes occasionnées sur le domaine public.

Des séances d'information destinées aux riverains sont régulièrement organisées avant le début de chantiers importants, ceci afin de tenir compte des spécificités de chaque quartier, d'anticiper les problèmes avant la mise en place desdits chantiers et également d'améliorer le dialogue avec les usagers.

Etudes principales

<u>Clarens – Projet d'exécution de la Grand'Place</u>

Un mandat d'ingénierie a été attribué pour l'élaboration du projet d'exécution de l'aménagement de la Grand'Place à Clarens, conformément aux détails élaborés dans le cadre d'un avant-projet établi par un bureau d'architectes-paysagistes. Le permis de construire a déjà été obtenu suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en 2014.

Le projet définitif a été finalisé en 2016 et permettra d'effectuer un appel d'offres en vue d'une réalisation des travaux prévue dès le deuxième semestre 2017.

<u>Montreux – Rue du Temple</u>

Un mandat d'ingénierie a été attribué pour l'élaboration de l'étude de l'élargissement, de l'assainissement et du renforcement des estacades, ainsi que du renouvellement des réseaux souterrains et de la chaussée de la rue du Temple. Une attention toute particulière est portée dans le cadre de l'étude afin d'envisager une méthode de travail permettant la réalisation de cet important chantier avec un minimum d'impact sur les usagers de cet axe routier indispensable aux habitants des villages de Glion et Caux.

La planification actuelle prévoit un début des travaux pour l'automne 2017.

Montreux - Rue du Midi

Le secteur supérieur de la rue du Midi nécessite une mise en conformité et une remise en état afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine publics et des piétons en particulier.

Les travaux sont planifiés pour 2017, avant le chantier de la rue du Temple.

<u>Chernex - Brent – Trottoir à la route du Zéphire</u>

De nombreux échanges ont été nécessaires avec les propriétaires riverains afin d'obtenir l'adhésion de l'ensemble de ces derniers. Ainsi, le projet incluant le carrefour Zéphire – Chaulin pourra être mis à l'enquête au printemps 2017 pour une réalisation des travaux planifiée dès l'automne 2017. Une coordination avec les différents travaux privés prévus à Chernex sera effectuée afin d'éviter un cumul trop important de la gêne sur le domaine public.

Sécurisation des routes des hauts de la Commune

Les constats effectués depuis quelques années sur les routes des hauts de la Commune ont amené le service des travaux publics à envisager des travaux préventifs de confortation afin de diminuer les risques d'effondrement subits avec les conséquences importantes que cela engendrerait, aussi bien en termes de coûts supplémentaires que de gêne plus importante pour les usagers du domaine public. L'étude des priorités a permis de définir les travaux à entreprendre en 2017 pour la sécurisation des voies de communication.

Réaménagement et sécurisation du port du Basset

L'étude du réaménagement du port du Basset, en vue de l'augmentation de sa capacité en places d'amarrage, de l'assainissement des aménagements, ainsi que de sa sécurisation, a fait l'objet d'une présentation publique, et a permis d'aboutir à un projet validé par les différents acteurs du port. Ainsi, la mise à l'enquête est planifiée pour le début de l'année 2017 avec une réalisation des travaux agendée à l'hiver 2017 – 2018.

Le mode de calcul de la taxe d'amarrage, ainsi que le règlement du port seront revus afin de se conformer aux standards actuels.

Clarens - Rue du Port

La rue du Port doit faire l'objet d'un renouvellement des réseaux souterrains, actuellement en fin de vie, et pour lesquels des interventions d'urgence deviennent de plus en plus fréquentes pour effectuer des réparations ponctuelles.

Dans ce cadre, une requalification de l'ensemble de la rue est envisagée et son étude s'est poursuivie en 2016.

Ouvrages CFF

En vue d'augmenter le gabarit d'espace libre pour le passage des trains à deux étages, les chemins de fers entreprennent des travaux importants, qui s'étendront jusqu'en 2018 et auront des répercussions sur les usagers du domaine public. Dès lors, le passage supérieur de l'Hôtel National (avenue des Planches) et de Crin (rue du Marché), ainsi que le tunnel des Crêtes sont en cours d'étude.

Les travaux de réfection et d'adaptation du pont de l'Auberge à Territet ont débuté en 2016.

Réalisations principales

Construction d'une nouvelle déchèterie

Le service des travaux publics a géré le projet de construction de la nouvelle déchèterie, en collaboration avec le service de voirie et des espaces verts. Ce chantier a nécessité un investissement important de la part du service afin d'assurer le suivi de cette construction particulière.

<u>Chailly – Chemin des Ecoliers</u>

La mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux s'est achevée dans le quartier Baugy-Chailly par la réalisation de travaux permettant aussi le remplacement de nombreux réseaux souterrains vétustes, tels que les conduites de gaz, d'eau potable et d'électricité.

Montreux – Sentier des Amandiers

La construction du parking Donner a nécessité, en 2013, le déplacement de l'ensemble des réseaux présents sur l'avenue des Amandiers. Profitant de ce chantier, le réseau communal d'assainissement a été mis en séparatif et la chaussée réaménagée. Afin de terminer l'aménagement autour de cet ouvrage, le chemin des Amandiers a aussi fait l'objet de travaux de mise en séparatif et de réfection du sentier en coordination avec les autres réseaux souterrains présents.

<u>Chamby – Route de Chaulin</u>

La route de Chaulin a fait l'objet d'une importante réfection sur environ 300 m de sa partie supérieure. La chaussée s'était fortement dégradée en 2015 et nécessitait une intervention rapide pour assurer la sécurité des usagers.

Chailly – Construction d'un parking d'échange et d'une interface transports publics

Le projet a pour objectifs une augmentation de l'offre en stationnement accompagnée de la mise en place d'un nouveau régime de stationnement pour tout le secteur de Chailly, ainsi que la construction d'une interface pour les transports publics. Les travaux ont débutés en septembre 2016 et la nouvelle interface VMCV est opérationnelle depuis début décembre 2016.

Le nouveau régime de stationnement sera mis en place en même temps que le nouveau parking, avec notamment pour objectif d'offrir aux habitants la possibilité de stationner dans le village de Chailly moyennant l'acquisition d'un macaron. La mise en service du nouveau parking est prévue en avril ou mai 2017.

Territet – Aqueduc de la Veraye

En vue d'augmenter le gabarit d'espace libre pour le passage des trains à deux étages, l'aqueduc de la Veraye a fait l'objet d'une reconstruction. Les travaux ont débuté en août 2015 et s'achèveront, avec la démolition de la voûte existante, au printemps 2017. Les communes de Montreux et de Veytaux ont profité de cette intervention pour rénover la passerelle piétonne chevauchant la Veraye ainsi que les cheminements qui en permettent l'accès.

Interventions diverses sur le domaine public

En relation avec de nouvelles constructions privées importantes, des interventions ponctuelles sur le domaine public ont été réalisées dans le but d'améliorer ou de renouveler les aménagements situés aux abords de ces nouvelles réalisations.

Dans le cadre des travaux effectués sur les réseaux souterrains, plusieurs réfections de revêtement ont été réalisées en coordination.

VOIRIE, JARDINS ET ACTION SOCIALE *LES ESPACES*

Voirie, Jardins et Action Sociale

Le service « Voirie, Jardins et Action Sociale » est principalement affecté à l'amélioration de la qualité de vie de la population montreusienne.

Que ce soit par la propreté de la ville, des villages, des surfaces publiques, des nombreuses zones de manifestations, par la récolte sélective des déchets, la déchèterie fixe et les déchèteries mobiles, par le déneigement, l'entretien et l'amélioration des voiries, des parcs, des zones de loisirs et de sports, des places de jeux, des espaces verts, ainsi que des cimetières, ce service est principalement orienté vers une « approche client-citoyen » et participe ainsi à la qualité de vie de la population montreusienne.

Voirie

Ce ne sont pas moins de 78 collaborateurs et auxiliaires, ainsi qu'une trentaine d'étudiants durant la période estivale, qui œuvrent pour la qualité de vie et la sécurité des concitoyens montreusiens. Cela représente environ 135'000 heures qui ont été effectuées par l'ensemble des collaborateurs pour assurer les différentes prestations.

La voirie effectue des tâches variées. Elle est, notamment, responsable du déneigement et du salage, de l'entretien des routes et trottoirs, des sentiers pédestres, des barrières et des ouvrages d'art. Elle entretient également les rives du lac, les ruisseaux et cours d'eau, les aqueducs et dépotoirs, les fontaines et les toilettes publiques. De plus, elle intervient rapidement pour des dégâts dus aux fréquents orages en collaboration avec des entreprises tierces.



Dégâts d'orage, avril 2016 - Route d'Azot-Narcisses

D'importantes prestations ont été fournies pour plus de 430 manifestations organisées sur le territoire communal dont, notamment, la patinoire sous le Marché Couvert, la 25ème Nuit du Jazz à Chernex, le Montreux Miniature's Show, Polymanga, le Tour du Chablais, le championnat suisse de tennis de table pour handicapés, le Montreux Choral Festival, la bourse aux vélos, la Fête de la Noble Abbaye des Echarpes Blanches, les championnats d'Europe de Taekwondo, le Montreux Volley Master, la Fête des 100 ans de la Société des Intérêts des Avants, le Freddie for a Day Festival, la Fête Fédérale de Musique sur deux week-ends, les 50 ans du Montreux Jazz Festival, la finale d'athlétisme à la Saussaz, la Love Boat, la course de montagne Montreux-les Rochers de Naye, les fêtes du 1^{er} Août, le Sky Water Show, Ride for the Cause, Bukolik Free Ride, la Bénichon sous le marché couvert, la route gourmande à Chailly, le Montreux Tattoo Convention au 2m2c, le marché artisanal de Chernex, le Septembre musical, la foire des Planches, la foire de Brent, le Montreux Art Gallery, le concours des Brass Band, le Marché de Noël, le Montreux Comedy Festival.

Des campagnes d'enlèvement des graffitis et de réparation des dégâts dus au vandalisme sont régulièrement réalisées ainsi que le nettoyage des enrochements, dératisations, etc.

Hiver 2015 - 2016

L'hiver dernier a été peu enneigé mais a nécessité de nombreuses petites et moyennes interventions pour du déneigement et du salage sur une longue période comprenant souvent les week-ends et les jours fériés.



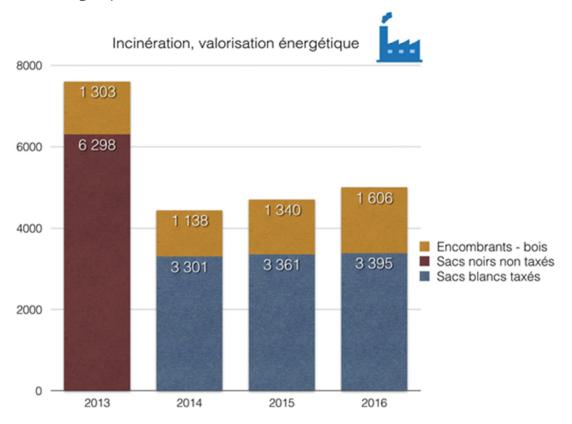
Fraisage de la piste de luge des Avants le 15 mars 2016

La route du Col de Jaman, avec le démontage des barrières, et autres routes d'accès aux chalets d'alpage ont été rouvertes pour la Fête des Mères. En ce qui concerne l'approvisionnement en sel, le regroupement des Salines de Bex et du Rhin a permis, cette année, un approvisionnement régulier des deux silos de la Commune.

Collecte sélective des déchets

3'395 (3'361) tonnes d'ordures ménagères en sacs taxés (+1 %) ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA pour une valorisation énergétique.

1'606 (1'339) tonnes de déchets encombrants, bois et plastiques durs des ménages (+ 20 %) ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA pour une valorisation énergétique.



6'847 (6'635) tonnes de déchets recyclables (+ 1,6 %) ont été triées consciencieusement par les citoyens en vue d'une valorisation matière :

- 2'384 (2'419) tonnes de papier-carton (-1.4 %);
- 2'910 (2'764) tonnes de déchets organiques (+5.2 %);
- 943 (1'003) tonnes de verres triés et mélangés (-6 %);
- 312 (321) tonnes de métaux ferreux et non-ferreux (-2.8 %);
- 238 (177) tonnes d'appareils électriques et électroniques (-17.6 %);
- 60 (51) tonnes de PET et flaconnages (+17.6 %).

2016 est la troisième année de la taxe au sac. Avec 5'001 tonnes de déchets incinérés et valorisés en énergie et 6'847 tonnes de diverses matières recyclées et valorisées, la Commune de Montreux atteint une proportion de 58 % (59 %) de taux de recyclage.

Ces chiffres incluent la Commune de Veytaux pour qui nous collectons les déchets par convention. Cette opération est rétribuée par les taxes causales et forfaitaires des veytausiens.

686 (823) tonnes de déchets de voirie et poubelles publiques (- 16 %) ont été acheminées à l'usine d'incinération de la SATOM SA pour une valorisation énergétique. Cette baisse notable est certainement due aux différents contrôles et dénonciations des infractions à la taxe au sac.

Le samedi 27 août 2016 la nouvelle déchèterie fixe intercommunale Montreux/Veytaux des Foges était inaugurée lors d'une journée portes ouvertes destinée à la découverte du site.



Pour la période du 30 août au 31 décembre 2016, il y a eu 22'449 passages à la déchèterie soit une moyenne de 250 passages par jour ouvrable avec un record de 519 passages le samedi 26 novembre.

Divers travaux de maçonnerie, génie civil, menuiserie et serrurerie

En 2016, la voirie a notamment effectué la réfection complète de plusieurs murs de soutènement en moellons, le sablage complet des rues et des sentiers en pavés, la création de banquettes, la réfection complète de plusieurs fontaines, la réfection de passerelles, différents travaux d'entretien de la Baye de Clarens, de la Baye de Montreux, ainsi que des ruisseaux des hauts de la Commune et de nombreux dépotoirs.

Les réfections de nombreuses chaussées et canalisations ont également été effectuées, notamment par la pose de revêtements bitumineux, de réparations de drainage, de confection de têtes d'aqueducs, de nettoyage et d'entretien des sources, la pose de balises noires et blanches le long des routes de la Commune, de réfections d'entourages d'arbres, de reflâchage des routes, de colmatage des fissures, de pose de tapis froid (nids de poule), ainsi que de nombreuses réfections et peinture de barrières et de mainscourantes.

La voirie entretient également, en collaboration avec la section « forêts », les nombreux sentiers pédestres et routes forestières de notre Commune (environ 145 km).



Réfection route d'accès à Sauderan

Les bâtiments communaux n'ont pas été oubliés, notamment par le nettoyage et l'enlèvement des graffitis, l'entretien de chalets d'alpage avec la collaboration du service des domaines, bâtiments et sport, par la fabrication et la pose de mobilier, le crépissage à la chaux de murs, l'entretien des chemins d'accès, etc.

Cours – Formation Mesures de Santé et de Sécurité au travail (MSST)

Les collaborateurs ont suivi des cours de formation continue, des cours sur la gestion des déchets, la formation pour les conducteurs de machines et d'élévateur. Un cours de bûcheronnage a été organisé et donné par les forestiers de la Commune. La matinée MSST a été suivie de la coordination des opérations hivernales.

Ecologie

Des opérations de lutte contre certaines plantes envahissantes (Buddleia, renouée du Japon, Berce du Caucase) sont menées le long des cours d'eau de la Commune, en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE).

Un inventaire des frênes malades (Chalarose) et dangereux pour les usagers des routes a été établi en collaboration avec la section « forêts » en vue de leur élimination.

Partout où cela était possible, le désherbage des bordures de routes a été effectué mécaniquement à l'aide de brosses spéciales équipant nos balayeuses et certains secteurs ont été traités avec des brûleurs à gaz.

De ce fait, l'utilisation de désherbants (Round Up) a été supprimée. L'année 2016 a été une année d'essai pour tester des méthodes écologiques de désherbage sans glyphosate (mousse chaude, etc.).

A Pâques, dans le cadre d'une journée de ramassage des déchets le long des quais, le service a également participé aux journées de NET LEMAN, accompagné d'une trentaine de jeunes adolescents.

Espaces verts

Taille, élagage et abattage

Taille annuelle d'environ 1'100 arbres d'alignement, contrôles sanitaires, élagage et haubanage.

Abattage de 37 (29) arbres pour des raisons sanitaires, de sénescence et de sécurité sur les secteurs.



Parc Vernex, abattage en urgence des deux peupliers du canada (Populus canadensis), attaqués par un champignon lignivore et présentant de graves dangers pour les usagers.

Plantations diverses

Plantation de 40 (28) nouveaux arbres sur les avenues, dans les parcs et les zones de loisirs, ainsi que dans le cimetière de Clarens.

Réfections, travaux d'entretien et divers

Réfection et entretien de 197 (163) bancs publics.

Montreux Jazz Festival : mise en place de barrières et de chabaurys en bordure des massifs fleuris, réfection de la pelouse du parc de Vernex et remise en état des massifs floraux.

Réfection totale de la pelouse du parc de Vernex suite à l'abattage urgent des deux peupliers du canada.

Réfection partielle de la pelouse située devant les buts du terrain de football ; à noter qu'une attention plus particulière a été concédée cette année suite à divers camps d'entrainements et matchs avec des équipes prestigieuses.



Réfection et rénovation de petite maçonnerie, pavages, dallages, escaliers, bordurettes, moellonages, couvertines, entourages d'arbres, socles de bancs.

Contrôle hebdomadaire, trimestriel et annuel, selon les normes de sécurité en la matière et réparation de tous les engins de jeux situés dans les parcs de la Commune.

Sous la direction de la section « forêt », inventaire des frênes dépérissant en raison d'une maladie fongique appelée Chalarose. Il s'agit d'un champignon originaire du Japon qui provoque le flétrissement des frênes et leur mort rapide. Les arbres morts deviennent dangereux pour les usagers des domaines privés et publiques communaux. Ils seront éliminés lors de futures campagnes d'abattages.

Suppression d'emploi de glyphosate (herbicide) sur l'entier du domaine communal. Désherbage manuel et essais de brûlage par vapeur additionnée d'amidon.

Création d'un nouvel escalier et pose de dalles au ponton privé N° 60 sur le quai des Fleurs à Territet et réfection complète du petit square au parc de la Veraye à Territet.



Nouveaux aménagements

Creuse et pose d'un arrosage automatique, en collaboration avec une entreprise privée, sur les plates-bandes fleuries au début du quai des Fleurs vers l'avenue Nestlé à Territet.

Réfection complète du square, pose de trois nouveaux bancs type AZ Libre, réfection de marches d'escalier vers le 2m2c sur le quai de Vernex.

Création d'un parc à chiens, réfection du cheminement, pose de six bancs type AZ Libre, pose de quatre corbeilles à déchets et réensemencement au parc Belmont, à Montreux.

Suite à la correction fluviale de la Baye de Clarens, déplacement des divers engins de jeux. Ces derniers ont été replacés en aval sur la parcelle privée communal No 8'158 à la Foge.

Construction d'un socle en béton pour la pose du buste de Wilhelm Furtwängler, œuvre réalisée par l'artiste montreusien Bernard Bavaud au port du Basset à Clarens.

Décorations particulières

Confection, sur dix-huit sites, de sculptures végétales sur les quais, sur le thème « 150^{ème} anniversaire de la section de gymnastique de Montreux ».



Fabrication de nombreuses silhouettes métalliques (107), placées dans les différents massifs floraux d'été pour la Fête Fédérale de Musique et le 50^{ème} anniversaire du Montreux Jazz Festival. Pose de nombreuses barrières pour la protection des massifs floraux, mise en place de décorations florales, confection d'un char et distribution de diverses fleurs coupées au public lors du cortège de la FFM.



Organisation des portes ouvertes à l'établissement horticole de la Karma à Burier. Visites didactiques et nombreuses animations qui ont séduit 1'233 personnes.

Fleurissement automnal et printanier des massifs sous le thème « Camaïeux », massifs monochromes.

Décoration des giratoires de Chailly avec de grands œufs suspendus dans les arbres pour les fêtes de Pâques et d'un bonhomme de neige ainsi que de trois bougies lumineuses pour les fêtes de Noël.

Mise en place de décorations florales, au 2m2c, pour les sociétés locales et les réceptions des bureaux communaux.

Cours, formation, études

Engagement de vingt-quatre jeunes auxiliaires, écoliers et étudiants, pour un travail temporaire durant les vacances scolaires estivales, à savoir l'entretien des massifs et des espaces verts, et plus spécifiquement de quatre jeunes pour le nettoyage des grèves du Pierrier, de la place du Marché, ainsi que des enrochements sur les quais.

Stages de plusieurs jours des apprenti(e)s fleuristes et paysagistes du service dans divers établissements horticoles régionaux, producteurs de fleurs coupées, de plantes en pots, selon leur formation.

Dans le cadre du jumelage entre la Commune de Montreux et la ville de Menton, participation de quatre collaborateurs à la Fête des citrons pendant une semaine.

Engagement de plusieurs jeunes écoliers, étudiants, pour des stages de préapprentissage. Participation de 16 personnes à une journée professionnelle à Paris.

Gestion de plusieurs visites des quais pour des sociétés, des groupes divers et des clubs services.

Visite des ruches, situées dans le cimetière, par plusieurs classes d'écoliers de Chernex.

Conférence et présentation d'ateliers à la bibliothèque municipale sur le thème « Savez-vous planter les choux... ».

Plantes cultivées à l'établissement horticole en 2016

_	Plantes annuelles	112'209	(117'606)
_	Plantes bisannuelles	130'356	(140'593)
_	Fleurs coupées	19'700	(14'675)
_	Plantes en pots fleuries	10'982	(11'512)
Total de la production		<u>273'247</u>	(284'386)

Confection de 1'121 (1'282) terrines fleuries saisonnières et de 264 (288) décorations hivernales pour la vente directe aux particuliers, sur l'étalage situé devant le bureau du cimetière.

Cimetières

Le cimetière urbain de Clarens et les deux cimetières forains de Glion et de Troches comptent 2'616 (2'680) sépultures.

1'970 (1'950) tombes sont entretenues sous contrat d'abonnement. Ces entretiens ont généré la plantation d'environ 66'797 (74'900) plantes annuelles et bisannuelles, ainsi que la pose de 3'410 (3'600) kilos de branches de sapins pour la décoration hivernale.

Inhumations: 32 (30) de corps et 137 (120) de cendres.

Désaffectations des quartiers de tombes de l'année 1985, à savoir 100 sépultures.

Exhumations de trois corps et soudage de six cercueils devant partir à l'étranger.

MSST

Contrôles de conformité selon les normes en la matière de toutes les échelles, escabeaux, lignes de vie, ainsi que contrôles périodiques et remplacement du matériel d'équipement de protection individuelle (EPI) et des pharmacies.

Ecologie

L'établissement horticole est certifié PI (production intégrée). Des lâchers de prédateurs sont régulièrement effectués pour lutter de manière écologique contre de nombreux parasites dans les cultures sous serres.

Engraissement des pelouses intensives et des plates-bandes de massifs floraux avec des engrais biologiques.

Apiculture, année difficile pour la production suite à une pluviométrie très importante ainsi que des températures basses. Cette année, 43 (256) kg de miel ont été récoltés. Cette production a été vendue sur le stand de la Toussaint, situé au centre du cimetière de Clarens. Actuellement, la Commune possède cinq ruches et deux nucléis (petites colonies d'abeilles créées par l'apiculteur pour démarrer une nouvelle ruche).

Création d'une mare et plantation de plus de 70 plantes paludéennes pour favoriser la biodiversité.

Vœux et observations sur la gestion 2015 émis par la Commission de gestion du Conseil communal

Le Conseil communal a accepté à l'unanimité dans sa séance du 25 juin 2016, les réponses municipales aux vœux émis par la Commission de gestion du Conseil communal.

CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes ;

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le rapport No 05/2017 de la Municipalité du 10 mars 2017 sur la gestion

de la Commune pour l'année 2016,

ouï le rapport de la Commission de gestion,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- 1. de prendre acte du présent rapport ;
- 2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2016.

Ainsi adopté à Montreux, le 10 mars 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic Le Secrétaire

L. Wehrli O. Rapin